5 OU.
2996

Une équipe du Québec à la prochaine rencontre internationale de hockey?

Nos informations en page 28

LE JOUR

le jeudi 5 février 1976 — où nous serons maîtres chez nous

Ensoleillé et venteux • Maximum -10 • 2e année no 279 • 32 pages •

28-04-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Guatemala City détruite par un séis

Au moins 2,000 morts

Les Inuit jouent leur avenir

Notre dossier exclusif en pages 16 et 17

La censure en prend un coup

Nos informations en page 2



(Téléphoto: AP)

L'état de cet édifice témoigne du degré de destruction dans lequel se trouve aujourd'hui la ville de Guatemala City après le tremblement de terre d'hier. Un journal mexicain rapporte que la ville serait détruite à quatre-vingt pour cent.

Nos informations, page 11

le point du jour

Concorde: un OUI inévitable

C'est une décision tout aussi logique qu'inévitable qu'ont prise les autorités américaines, en autorisant le Concorde à se poser sur les aéroports des USA, du moins pour une période d'essai de 16 mois.

D'une part, les arguments utilisés par les adversaires du Concorde, pour ce qui est du bruit de ces gigantesques oiseaux, ne résistent pas à la critique, Concorde n'étant pas le plus bruyant des jets modernes. Les dangers de destruction de l'ozone de la haute atmosphère sont sans doute plus sérieux, quoique personne n'ait pu démontrer, expérimentalement, si la pollution due aux vols à haute altitude avait effectivement pour effet de détruire ce gaz utile qui nous sert d'écran contre le rayonnement ultraviolet.

Mais l'essentiel, sur ce dernier point, c'est que les vols quasi-quotidiens d'une trentaine de Concorde et d'autant de Tupolev n'auront que peu d'effet, en terme de pollution, comparés aux nombreux autres avions, militaires ceux-là, qui sillonnent déjà cet écran d'ozone. Le refus à Concorde, politiquement mesquin (il ne s'agissait que d'une vengeance américaine contre les technologistes européens qui étaient arrivés les premiers), économiquement dangereux (l'Europe aurait fort mal réagi à ce coup de couteau de Washington), aurait aussi été scientifiquement idiot, si Washington n'avait pas aussitôt étendu sa logique à l'interdiction des supersoniques militaires et d'une multitude d'engins encore plus polluants (comme certaines ogives nucléaires, par exemple).

A une époque ou les Américains s'arment jusqu'aux dents, et imposent à leurs associés de l'Otan, Canada et Europe (moins la France), l'achat massif de leurs avions dernier-cri, le "non" de Washington aurait été absurde. Peu importe qu'il ait été, peut-être, souhaitable malgré tout!

Pierre Sormany



PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
RAFRAN CINEMATOGRAPHICA et
SERGIO LEONE présentent
TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS
dans UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
mis en scène par DAMIANO DAMIANI
musique de ENNIO MORRICONE
Dès vendredi le 6 février dans 15 cinémas
POUR TOUS



PIERRE DAVID PRÉSENTE
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
Claude LELOUCH
Michèle MORGAN
Serge REGGIANI
LE PLUS ORIGINAL DES SUSPENSES
Le chat ET LA SOURIS
PRIX JEAN LEDUC DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 1976
À L'AFFICHE: Cinéma LE DAUPHIN



Dur coup pour la censure dans les provinces

OTTAWA (PC) – Gerry McNeil contenait mal sa joie, mercredi, en apprenant qu'il venait de gagner en cour un verdict qui effectivement réduit à néant toutes les lois provinciales de censure à travers le pays.

Quatre magistrats de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, ont décrété que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse n'a pas le droit constitutionnel de censurer les films.

M. McNeil, un reporter de la Presse Canadienne qui se dit toujours jeune avec ses 41 ans, avait porté l'affaire devant la Cour provinciale l'an dernier. Il dut d'abord lutter devant les tribunaux de la Nouvelle-Ecosse, puis jusqu'en Cour suprême du Canada, pour faire établir qu'il avait le droit, comme individu, de récuser la constitutionnalité des lois provinciales de censure.

Son plaidoyer, présenté par les avocats Robert Murrant et Dereck Jones dans la seconde cause qui s'est terminée il y a quatre mois, c'est que seul le Parlement canadien a le droit de censurer les films.

"Il est possible que d'ici la fin de l'année, la censure provinciale des films soit une chose du passé dans tout le pays", a déclaré M. McNeil au cours d'une entrevue. "En fait, je suis convaincu que cela arrivera".

Il a ajouté que des avocats de procureurs généraux d'autres provinces avaient suivi l'affaire, car elle devait constituer un précédent dans les cas de récusation de juridiction provinciale dans le domaine de la censure, dans les autres provinces. Il se dit convaincu que d'autres provinces presseront la Nouvelle-Ecosse d'aller en appel devant la Cour suprême du Canada. Et si le verdict de mercredi est maintenu devant le plus haut tribunal du Canada, les commissions provinciales de censure à travers le pays deviendront impuissantes.

122 patients pour un psychiatre!

Saint-Jean-de-Dieu ferme ses portes aux patients venant des autres régions

par Alain Duhamel

Une décision récente du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu pourrait avoir pour effet de congestionner les départements de psychiatrie de quelques hôpitaux généraux de la région de Montréal.

En effet, l'hôpital Saint - Jean - de - Dieu n'accueille plus, depuis le 15 janvier, les patients externes provenant d'une autre région servie par un hôpital général offrant des soins psychiatriques. Et à compter du 15 février prochain, l'hôpital Saint - Jean-de-Dieu n'accueillera aucun patient provenant d'une autre région que la sienne à moins que son psychiatre traitant n'accepte de venir le signer lui-même.

L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu en est venu à cette décision après avoir estimé que son équipe de psychiatres avait une charge de travail trop lourde. Pour les quelque 2,850 patients, l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu n'a à son service, que 22 psychiatres permanents et trois stagiaires.

En somme, l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu a suffisamment de lits et insuffisamment de psychiatres alors que, dans d'autres institutions hospitalières, il y a suffisamment de médecins mais insuffisamment de lits.

Le docteur Denis Lazure, directeur général de Saint-Jean-de-Dieu, admet que son institution se heurte à des difficultés de recrutement. "Nous avons une côte à remonter sur le plan de l'image" dit-il.

"Nous avons ici une population plus difficile. Ce sont des patients qui ont déjà séjourné quelques semaines dans d'autres hôpitaux. Nous recevons les échecs thérapeutiques, lesquels nécessitent des traitements à long terme".

En prenant cette décision, l'hôpital espère aussi donner une meilleure formation à ses stagiaires en psychiatrie et les garder à son service, leurs études terminées.

Quelques hôpitaux généraux conclu des accords avec Saint-Jean-de - Dieu de telle sorte que, aujourd'hui, des médecins suivent leurs patients, même s'ils les ont envoyés dans une institution étrangère à la leur.

Toutefois, d'autres hôpitaux n'ont pas voulu conclure de tels accords. Ce serait le cas des hôpitaux Saint-Luc, Maisonneuve et Charles Lemoyne.

"La décision de Saint-Jean-de-Dieu (...) nous paraît être une décision regrettable et créera vraisemblablement un marasme accru dans les services psychiatriques à Montréal" écrit M. Jean-Claude Deschênes, directeur général de l'hôpital Saint-Luc.

"Nous sommes d'autant plus étonnés que la solution mise de l'avant (il faudrait dire: dictée) d'une part oublie les causes des difficultés actuelles et d'autre part surestime la capacité d'absorption des ressources psychiatriques de nombreux établissements".

Le Docteur Lazure ne doute pas, qu'éventuellement, le ministère des Affaires sociales se mêlera de l'affaire, bien que, à son avis, le véritables solutions résident dans la conclusion d'accords plus formels avec les hôpitaux généraux et par une augmentation du nombre de psychiatres.

L'Allier classe officiellement tout le domaine des Soeurs grises

(LE JOUR) – A la suite d'un avis favorable de la Commission des biens culturels, le ministre Jean-Paul L'Allier vient de classer site historique tout le domaine des Soeurs grises à Montréal.

Cette vaste propriété, sise dans le quadrilatère des rues Sainte-Catherine, Guy, Saint-Mathieu et boulevard Dorchester, était menacée de disparaître en grande partie pour faire place à un vaste ensemble immobilier proposé par la société Valorinvest.

La chapelle du domaine des Soeurs grises, érigée en 1871 selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau, a déjà été classée monument historique en décembre 1974.

Mais la Société Valorinvest, qui détenait une option d'achat sur le domaine, pouvait toujours, avec la permission du ministère des Affaires culturelles, soumettre des compromis, au désespoir des groupes de citoyens militant en faveur de sa préservation intégrale.

éditorial

Laurent Laplante critique l'attitude de MM. Killanin et Goldbloom. Ceux qui devaient se conduire en chiens de garde de la démocratie olympique, estime-t-il, tournoient aujourd'hui comme des vautours au-dessus de la dépouille politique du maire Drapeau. Ils n'ont pas droit à notre sympathie conclut-il.

page 18

Les Olympiques n'influenceront pas le règlement de la grève

– la direction de Bombardier

VALCOURT (PC) – Le président de la société Bombardier-MLW a déclaré, hier, qu'il ne se laisserait pas influencer par les Jeux olympiques pour régler le conflit syndical à son usine de La Pocatière.

A un journaliste de "La Tribune", M. Laurent Beaudoin a souligné que le contrat de $100 millions pour la fabrication de wagons de métro, à Montréal, ne le forcerait jamais à signer une convention collective avec les 200 syndiqués de La Pocatière.

La compagnie, bien connue pour ses motoneiges, devait commencer à livrer ses premiers wagons au début de l'année, en vue de l'inauguration du prolongement du métro à cause des Jeux de juillet, à Montréal.

A l'usine de La Pocatière, où on fabrique les wagons, les ouvriers, affiliés à la CSN, sont en grève depuis deux mois. "Je ne règlerai pas cette grève, a dit M. Beaudoin, uniquement en fonction des Jeux olympiques. Il nous faudra vivre plus tard avec d'autres contrats et nous n'abandonnerons pas notre marché futur dans le transport en commun pour une question politique".

La compagnie, qui vient de décrocher un contrat de véhicules de transport pour Chicago, tient, comme l'a déclaré son président, à "trouver un règlement à long terme, et non pas une issue à court terme".

sommaire

La chronique du Québec 7
Dans votre assiette 9
Le gourmet gourmand . .10
Monde 11
Bandes dessinées 15
Mots croisés 15
Editorial 18
Vous avez la parole 19
Petites annonces 21
Ce que Laurent Laplante en pense 22
Vie et culture 23
Horaires 26
Sports 27

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Grand jour de réjouissances aujourd'hui dans la rédaction du JOUR en cette fête de Sainte-Agathe, vierge et martyre, qui, par ces deux qualités mérite bien le titre de patronne des femmes journalistes. Que l'on songe aux grands noms, comme ceux de Gilberte Côté-Mercier et de Renaude Lapointe, l'une en voie de canonisation, l'autre qui, malgré plusieurs années au Sénat d'Ottawa, est encore en bon état de conservation. Ici, au JOUR, on est également bien entouré mais si je veux faire encore cette chronique demain, il vaut mieux que je saute tout de suite à la météo, qui comme vous le savez, est le but premier de cette chronique. Je vous annonce donc pour aujourd'hui du soleil et des rafales de vent rafraîchissantes.

Température

Moins 10 pour aujourd'hui mais avec le vent, vous pouvez compter quelques degrés de plus... ou de moins.

Aperçu pour demain

Il fera encore soleil sur les beaux grands pays du nord et du nord-est (Lac Saint-Jean, Côte Nord, Gaspésie) mais les nuages nous envahiront par l'ouest.

au jour le jour

A MONTREAL

• Clinique de sang de la Croix-Rouge: Université McGill, édifice McConnel, campus McGill, porte Milton, rue Université, de 9h à 21h.

• Conférences sur l'allaitement naturel et les besoins nutritifs de la mère organisées par la Clinique de nutrition pour femmes enceintes, au 112 ouest, boul. Saint-Joseph, à 10h30 et à 19h30 (272-9216).

• Assemblée publique du Conseil des Commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), à 14h, au 3737 est, rue Sherbrooke.

• Lancement et projection du film "Les Indiens Inuit", à 17h, à la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis.

A l'Institut Archambault et à Saint-Vincent-de-Paul

La menace de répression s'aggrave de jour en jour

par Robert Lévesque

Pendant qu'à Ottawa le Solliciteur général déclare qu'il n'a aucun "plan immédiat" pour intervenir dans les deux grèves parallèles des détenus d'Archambault et de Saint-Vincent-de-Paul, et alors qu'un nouveau vote se tenait, hier soir, au pénitencier de Laval, il semble de plus en plus évident que la répression se resserre autour de ces centaines de grévistes-prisonniers qui affrontent depuis plus de trois semaines les états-majors de ces deux pénitenciers.

Un nouveau texte d'entente, vraisemblablement peu modifié, a été soumis aux détenus de Saint-Vincent-de-Paul par le directeur Bienvenue-Marcoux, hier. On ne connaîtra le résultat du vote qu'aujourd'hui. Un premier vote avait rejeté massivement le premier texte de Marcoux.

M. Marcoux, comme M. Jean-Paul Lebrun, directeur de l'Institut Archambault, étaient impossibles à rejoindre, hier en fin d'après-midi, pour commenter ces informations qui nous sont parvenues.

A l'Institut Archambault, où les négociations promises ne sont toujours pas entamées, il semble que le médiateur imposé, Me Robert Sachitelle de l'Aide juridique, serait absent pour la semaine, parti en Abitibi.

Qui plus est, la direction de ce pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines interdirait maintenant au comité des détenus de rencontrer les détenus-grévistes dans leur cellule qu'ils ne quittent pas. Il n'y aurait plus de liaison interne entre les grévistes qui poursuivent cette lutte pour que l'on améliore et humanise leurs conditions de détention.

Grève de la faim

A Saint-Vincent-de-Paul, les détenus, de plus en plus déterminés à forcer la direction à abolir certaines coutumes carcérales comme l'isolement, auraient même pris la décision de mener une grève de la faim pour dramatiser leur lutte, advenant le cas où ils rejetteraient une seconde fois le texte de l'entente soumis hier par M. Marcoux à la suite des négociations qui ont duré trois jours.

Depuis quelques jours, la direction du pénitencier de Laval a décidé d'écourter de moitié les durées des visites permises aux prisonniers.

A Ottawa, le Solliciteur général Warren Allmand, par l'entremise d'un porte-parole, faisait savoir qu'il croyait que tous ces problèmes devaient être laissés entre les mains des directions locales de ces deux pénitenciers de la région de Montréal. "Je n'ai aucun plan immédiat pour intervenir dans ces grèves", a-t-il fait savoir.

Il y a maintenant près d'un mois que les 157 détenus de l'Institut Archambault et les 350 détenus du vieux pénitencier de Laval mènent ces grèves insolites où, pacifiquement, refusant de quitter leur cellule et de participer aux activités quotidiennes, ils réclament un meilleur traitement.



Photo Antoine Désilets

Saint-Vincent-de-Paul: les détenus feront une grève de la faim s'ils rejettent le second rapport Marcoux.

Autre offensive du PLQ sur la radio

Des cassettes quotidiennes de déclarations de libéraux

QUEBEC (PC) – Le Bureau de recherche parlementaire du Parti libéral fournira bientôt aux postes de radio de province des cassettes sonores "qui permettront aux députés libéraux de faire des commentaires sur l'actualité".

Ces cassettes préenregistrées ne constituent pas vraiment de la publicité, mais pourront être utilisées pour les bulletins de nouvelles de ces postes de radio, a expliqué lors d'une conversation téléphonique, M. Paul Fortugno, directeur du Bureau de recherche parlementaire du Parti libéral.

Ces bulletins de nouvelles d'un nouveau genre sont financés à même les fonds des contribuables québécois, soit à partir du budget de $120,000 que l'Assemblée nationale verse annuellement au Bureau de recherche du parti.

Le budget annuel du bureau est de $120,000, et un montant "entre $15,000 et $18,000" sera consacré à l'opération du service sonore, a confirmé M. Fortugno. La somme sera notamment consacrée au salaire du militant affecté à ce service, M. Odina Desrochers.

On complète actuellement les modalités qui permettront au service sonore de fonctionner dès lundi prochain.

Postes éloignés

Ce sont surtout les postes de radio éloignés de Québec qui bénéficieront de ce service de nouvelles du Parti libéral, selon le directeur du Bureau de recherche parlementaire.

Mais on alimentera les postes de radio qui bénéficient pourtant déjà d'un journaliste à la Tribune de la presse du Parlement puisque certaines émissions viseront par exemple la station de Radio-Canada à Matane, ou celles qui sont reliées au service sonore de La Presse Canadienne.

M. Fortugno a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un "contrôle de l'information, puisque les postes de radio seront laissés libres d'utiliser le matériel qu'on leur enverra".

Lignes ouvertes

C'est la deuxième fois en trois mois que le Parti libéral est impliqué dans une opération organisée pour l'utilisation des ondes radiophoniques.

En novembre dernier, un fonctionnaire, M. André Corbeil, avait révélé qu'un employé du Conseil exécutif, M. Charles Simard, avait le mandat de noyauter les émissions de lignes ouvertes auxquelles participaient des ministres du gouvernement. M. Simard agissait sous le couvert d'une enquête à mener sur ce genre d'émissions et sur leur impact dans le public.

Le système mis sur pied par M. Simard consistait à recruter des personnes disposées à téléphoner aux ministres participant à des lignes ouvertes, afin de leur poser des questions dites "favorables".

Ce procédé visait également à empêcher les auditeurs éventuels d'embêter les ministres par des questions sur des sujets plus controversés.

Le Parti libéral avait menacé de poursuivre devant les tribunaux le fonctionnaire Corbeil, auteur des révélations, sous prétexte qu'il avait fait un faux témoignage. Cette intention de poursuite a été abandonnée récemment, apprenait-on hier.

Le projet de Killanin

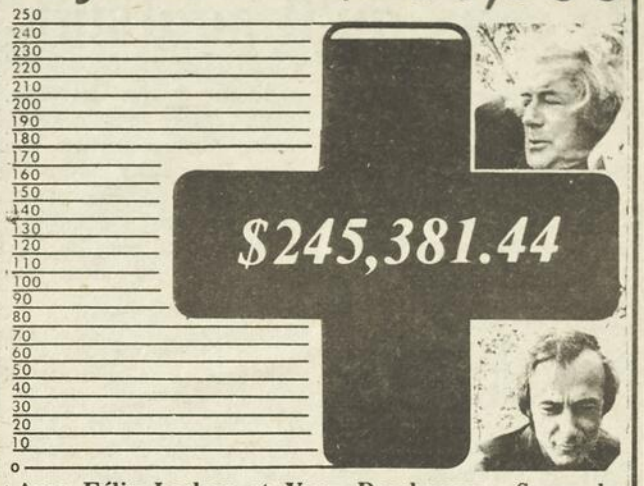
Redéfinir le sport dit "olympique"

INNSBRUCK (AFP) – Après avoir lancé le mouvement olympique sur une nouvelle voie, en libéralisant les conditions d'admission des athlètes aux Jeux il y a deux ans, lord Killanin projette maintenant d'entreprendre une autre tâche: redéfinir les critères d'un sport dit "olympique".

Telle est la grande idée lancée par le successeur d'Avery Brundage lors de la 77ème session du Comité international olympique qui s'est tenue de dimanche à mardi à Innsbruck, en prélude aux Jeux olympiques d'hiver.

De nombreuses suggestions ont été avancées: réduction des participants, organisation de jeux régionaux qualificatifs, ou confier la célébration des Jeux à un pays ou à une région, mais le président du CIO entend avant tout clarifier, moderniser, voire compléter de nombreux chapitres des règlements olympiques qui lui paraissent aujourd'hui dépassés. Il lui a donc semblé impératif de procéder à la révision de critères fondamentaux qui font qu'un sport est qualifié d'olympique. Ceci pourrait bien entendu exclure certaines disciplines ou fermer la porte définitivement à d'autres.

Campagne de financement du JOUR
Objectif: $250,000



Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois

A deux pour cent de la réussite totale:

Avec les rentrées d'hier matin la campagne de financement atteint 98% de son objectif. La somme de $1,617.56 reçue dans le courrier porte à $245,381.44 le cumulatif du thermomètre "plus". Il sera donc écrit que le "suspense" aura duré jusqu'à la fin. Des retardataires se manifestent de tous les coins du Québec, et à même les recettes d'hier un montant de $500 en provenance de la région de l'Outaouais a sauvé la journée. "Je ne pensais pas, écrit un de nos correspondants, que vous auriez eu besoin de moi. Mais puisque c'est comme ça, voici ma participation au thermomètre en espérant que des centaines et des milliers de mon genre suivront l'exemple..."

•••

Groupes et institutions: – Il y a encore de l'activité dans les groupes, entreprises, maisons d'enseignement, etc. et pour peu qu'elle se poursuive, l'espoir subsiste de faire sauter le thermomètre: $127 d'un groupe de cadres de l'Hydro-Québec... $50 recueillis parmi les professeurs de français, de catéchèse et de mathématiques de Candiac, près de Montréal... Un "gang" du ministère des Affaires sociales du Québec, un groupe d'employés de Télé-Métropole (canal 10), l'école Aimé Legault et l'école secondaire Saint-Jean, à Pont-Viau...

•••

Au secours! – Une fillette a perdu son manteau lors de la Fête du JOUR. La famille est sans ressources. Besoin urgent d'un manteau pour jeune fille, grandeur 10 ans. Communiquez au JOUR avec Mlle Céline Pinsonnault, à 331-8961.

•••

Chanteuse demandée: – De préférence anglophone, vivant à Ottawa, proche du premier ministre fédéral, pour composer un hymne en l'honneur du deuxième anniversaire du quotidien national des Québécois...

•••

La parole aux lecteurs: – "Viva Cuba, Viva el Dia, Viva el pueblo Québécois, Viva el Québec..." (D.M. Sherbrooke) ... "L'équipe du Jour représente notre espoir de libération..." (Y.L., Montréal) ... "En voyant le résultat de la Fête de samedi, je ne peux m'empêcher d'envoyer ma contribution..." (L.L., Laval) ... "Il est tard pour vous manifester notre appui; merci de nous avoir donné une dernière chance... (L.D. et F.P., Montréal) ... "Mea culpa pour mon retard, mes 80 ans m'ont fait oublier un instant l'importance du Jour..." (A.P.L., LaSalle) ... "From an anglophone who considers Québec to be his country..." (P.L., Montréal) ... "Responsable, comme d'autres de la mort de Québec-Presse, je ne m'y ferai pas prendre deux fois... (A.B., Montréal) ... "Infirme, je viens de recevoir mon chèque de pension; j'en verse une partie..." (L.L., Saint-Jérôme) ... "Lâchez pas la patate!..." (M.P.L., Québec) ...

•••

Petit hors-d'oeuvre! – "Je ne sais que deux choses qui gagnent à vieillir: le vin et un amant". (Lope De Vega) Et l'on pourrait ajouter: une campagne de financement!...

•••

On fait parvenir les dons à l'adresse suivante:
Campagne de financement,
LE JOUR, 387 Boul. Lebeau,
Montréal, H4N 1S2

L'arroseur arrosé ?

Zappia poursuivi par un de ceux qu'il poursuit !

par Robert Lévesque

M. Marc Dubuc, l'un des organisateurs politiques poursuivis par l'homme d'affaires Joseph Zappia pour une somme de $2 millions, a répliqué à l'ex-candidat à la chefferie conservatrice en déposant à son tour, hier, une poursuite de $500 000 en dommages et intérêts contre M. Zappia.

Le président des Terrasses Zaroléga, dont la carrière politique n'aura duré que quelques jours, se retrouve donc dans le rôle le plus classique de l'histoire du cinéma: l'arroseur arrosé.

On se souvient que le constructeur du Village Olympique avait déposé sa candidature à la lutte pour la succession de Robert Stanfield. Le parti, découvrant des irrégularités dans les listes d'appuis de M. Zappia, certains noms étant faux d'autres se retrouvant sur d'autres listes de candidats, rejeta la candidature de l'hommes d'affaires.

Ce dernier, frustré de connaître ainsi une carrière politique sabotée, avait déposé une poursuite de $2 millions devant les tribunaux contre ses organisateurs, MM. Christian Vien, Paul Delaney et Marc Dubuc, qu'il accusait d'avoir travaillé pour son adversaire Brian Mulroney en tripotant ainsi ses listes d'appuis.

M. Marc Dubuc ne l'a pas pris. Il a d'abord demandé une rétractation à M. Zappia dans les 48 heures, et celui-ci ne s'exécutant pas, il a déposé hier aux greffes de la Cour Supérieure à Montréal une poursuite de l'ordre de $500 000.

Dans le texte de sa poursuite, M. Dubuc affirme qu'il n'a jamais travaillé à la campagne de M. Zappia mais seulement à celle de Brian Mulroney, et que les propos du PDG des Terrasses Zaroléga sont "dénués de vérité".

M. Dubuc calcule qu'il a perdu $5 000 en perdant son emploi auprès de M. Mulroney à la suite de cette affaire, qu'il a aussi perdu $50 000 puisque trois contrats lui ont échappé depuis. Enfin, il chiffre le dommage fait à sa réputation à la somme de $445 000.

La revision de la sécurité sociale semble en bonne voie

OTTAWA (PC) – Les participants à la septième et avant-dernière conférence des ministres fédéral et provinciaux du Bien-être social sur la révision de la sécurité sociale se sont quittés le sourire aux lèvres.

Au terme d'une conférence de deux jours, les représentants des dix provinces canadiennes et leur homologue fédéral semblent convaincus que les travaux qui avaient débuté en avril 1973 sont sur le point de donner des résultats positifs.

Tous sont convenus de mettre un terme à cette révision lors d'une prochaine rencontre qui doit avoir lieu les 1er et 2 juin prochains.

Le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Forget, a conservé l'optimisme qu'il avait démontré mardi soir. "Tout indique que nous pourrons finalement en arriver à un accord définitif".

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, partageait également l'optimisme de M. Forget.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient la nouvelle Loi sur les services sociaux, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, les mesures de soutien et le supplément du revenu.

Au chapitre des services sociaux, les ministres fédéral et provinciaux du Bien-être social ont donné leur accord à une ébauche d'un projet de loi sur ces services.

La proposition du fédéral sera présentée pour étude et approbation aux gouvernements provinciaux respectifs.

Régime de pensions

Les discussions concernant les modifications au Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec ont également été fructueuses.

Les propositions du ministre Lalonde assureraient une reconnaissance et une protection adéquate du conjoint au foyer.

Les représentants de l'Ontario, à la lumière des études et rapports provinciaux, n'ont pas voulu se prononcer de manière définitive sur cette question. Un accord final devrait cependant être possible dès la prochaine réunion.

Avant de mettre un terme à la réforme du système canadien de la sécurité sociale, les ministres ont été unanimes à souligner l'importance de prévoir des mesures à l'intention des travailleurs ayant des revenus insuffisants.

Hausse de salaire de 27%...au fédéral!

OTTAWA PC – Le gouvernement a offert un nouveau contrat de travail prévoyant une hausse de salaire de 27 pour cent aux instituteurs oeuvrant dans les réserves indiennes.

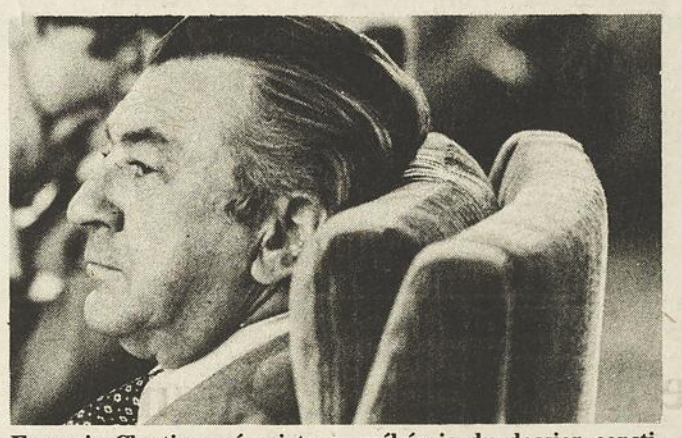
L'accord de principe, portant sur un contrat d'un an, a été paraphé par les négociateurs des instituteurs et du gouvernement et pourrait être ratifié d'ici au 19 mars.

Si le contrat est approuvé, la hausse salariale devra être entérinée par la Commission de contrôle des prix et des salaires. Cette augmentation excède considérablement le plafond de 12 pour cent fixé par le gouvernement, mais l'Alliance de la fonction publique est confiante que l'entente sera approuvée.

Cloutier: les négociations d'ordre constitutionnel ont repris

MONTREAL (PC) – Les négociations d'ordre constitutionnel entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont repris il y a huit mois, dans la prudence et la discrétion. C'est ce qu'a confirmé le ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier, lors d'une entrevue accordée au quotidien La Presse.

Selon M. Cloutier, le Québec cherchera à déterminer des mécanismes permanents de concertation avec le pouvoir central au lieu de vouloir négocier une entente globale. On sait que la recherche d'une pareille entente avait abouti à un échec lors de la conférence constitutionnelle de Victoria en 1971.



François Cloutier, négociateur québécois du dossier constitutionnel: comme dans un fauteuil? (photo Michel Giroux)

Patience

Le ministre québécois ne juge pas opportun de dévoiler les détails du débat constitutionnel présentement en cours mais il admet que le rapatriement de la Constitution demeure l'un des objectifs à long terme. On sait que sur le sujet du rapatriement, M. Jean Marchand est un interlocuteur privilégié auprès de son collège et ami M. Trudeau.

Par ailleurs, le premier ministre Bourassa devait exprimer, lors d'un colloque de son parti tenu l'automne dernier au mont Gabriel, le désir de son gouvernement d'obtenir des garanties préalables pour les questions d'ordre culturel. Le Québec voudrait ainsi avoir le dernier mot sur la langue, les communications et l'immigration.

Choix personnel

Certaines questions préoccupent M. Cloutier plus que d'autres:

"Dans le cadre d'une révision constitutionnelle, je suis beaucoup plus intéressé, personnellement, aux institutions fédératives: la Cour suprême avec, peut-être, une espèce de chambre constitutionnelle; une réforme du Sénat qui pourrait s'accompagner d'une représentation provinciale beaucoup plus importante".

"Ce qui ne veut pas dire qu'il faille négliger les dossiers sectoriels". Il explique à ce propos: "Je ne crois pas que les affaires sectorielles aient tellement d'importance. On ne sait pas quels seront les dossiers sectoriels dans 10, 20 ou 30 ans".

Maisonneuve-Rosemont: l'hôpital devra payer !

Le juge Maurice Marcotte, du Tribunal du travail a rejeté, hier, les poursuites pour grève illégale intentée par la direction de l'hôpital Maisonneuve - Rosemont, contre la présidente du syndicat (CSN) des paramédicaux et une trentaine de techniciennes en radiologie. Du même coup, il condamne l'hôpital à payer les frais.

En rendant publique la nouvelle, le Front commun régional de Montréal exige le retrait de toutes les poursuites intentées par la direction de l'hôpital et le réengagement des 20 travailleurs (tous des dirigeants syndicaux) congédiés la semaine dernière.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

SOIREE DANSANTE

PARTI QUEBECOIS comté Bourassa

PERMIS S.A.Q.

INVITE MARCEL LEGER

SOUS-SOL DE L'EGLISE ST-ANTOINE-MARIE-CLARET

10660 LAROSE coin Henri-Bourassa MONTREAL

7 FÉVRIER 1976

8 hres p.m.

Pour information 381-3135

prix: $2.00

37 cégeps, 2 universités et 3 polyvalentes paralysés hier

par Pierre Tanguay

A peine remis de la formidable tempête qui a tout paralysé pendant deux jours, le système d'éducation québécois a connu hier sa journée la plus agitée depuis le début des négociations entre le gouvernement Bourassa et le Front commun intersyndical.

37 cégeps, deux universités: Sherbrooke et McGill, trois polyvalentes de la région de Montréal ont tour à tour fermé leurs portes hier tantôt à cause de débrayage d'enseignants tantôt à cause de la riposte des administrations. En tout, ce sont près de 120,000 étudiants qui ont été privés de cours.

Le gros de l'action était du côté des cégeps, où un peu moins de 7,000 membres de la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN) ont débrayé pendant tout l'après-midi en guise de protestation contre les offres gouvernementales.

C'était hier la deuxième journée d'action dans les cégeps et l'on peut s'attendre à ce que les enseignants intensifient leurs moyens de pression dans les semaines à venir. Les enseignants estiment que les offres gouvernementales auraient pour effet de réduire de près de 600 le nombre de postes disponibles dans les cégeps.

A l'université de Sherbrooke où le syndicat des professeurs poursuit des négociations avec l'administration depuis septembre 74, les 320 professeurs syndiqués ont quitté le travail paralysant ainsi toutes les facultés sauf celle de médecine.

L'exécutif syndical a, depuis le 22 janvier, le mandat d'utiliser tous les moyens de pression qu'il jugera utile. On nous promet pour les jours à venir une série de grèves rotatives qui toucheront tous les départements et facultés.

A l'université McGill ce sont les assistants professeurs de la Faculté des arts qui ont quitté le travail pour une période de temps illimitée. Les 115 assistants, membres d'une association qui n'est pas à proprement parler un syndicat, ont débrayé en guise de protestation contre ce qu'ils qualifient de refus de négocier de la part de l'administration.

Ces assistants qui sont des étudiants gradués se sont vu offert $3,750 par année pour leur travail à temps partiel ce qui représente une augmentation de $750 par rapport à leur salaire actuel.

Dans l'Est de Montréal à la commission scolaire Jérôme-Le Royer, les directions de trois polyvalentes ont décidé de fermer leur école hier matin après que des enseignants eurent dressé des lignes de piquetage-information entre 7h30 et 8 heures.

Il ne semble pas cependant que cette mesure ait un caractère de permanence. Tout devrait donc revenir à la normale dès ce matin.

L'action n'est pas le monopole des enseignants ou des administrateurs cette année. On le sait, depuis le début de cette ronde de négociations, les parents ont joué un rôle important et plusieurs comités de parents tentent par leur action d'amener le gouvernement à présenter des offres qui seraient plus acceptables aux yeux des enseignants.

L'un d'entre eux, celui d'Outremont, s'est signalé depuis quelques semaines par la vigueur de son action: réunions de parents, discussions, occupation d'une école.

Le comité récidive aujourd'hui et demande à tous les parents d'Outremont de garder leurs enfants chez eux aujourd'hui en signe de solidarité avec les demandes des enseignants. Le comité convoque de plus les parents, les enseignants et les représentants des étudiants à une réunion ce soir à l'école Paul-Gérin-Lajoie.

L'action devrait se poursuivre aujourd'hui dans plusieurs écoles et cégeps du Québec et d'une manière des plus originales. Voulant illustrer la piètre condition de la femme au travail et les problèmes que lui pose la garde des enfants, les syndicats qui représentent les travailleuses de l'enseignement ont résolu de mettre sur pied des garderies sur les lieux de travail. On verra donc, l'espace d'une journée, enseignantes et secrétaires d'écoles se rendre au travail accompagnées de leurs enfants.

Les étudiants montréalais qui jouissent encore du bon souvenir que leur a laissé la dernière tempête et de l'exceptionnel congé de quatre jours, vont déchanter en lisant ceci: la CECM a décidé que ces deux jours perdus devraient être repris avant la fin de l'année.

Trains de banlieue

Le CN tente à nouveau d'obtenir le financement de son déficit

(P.S.) – Le Canadien national tentera à nouveau de faire financer le déficit croissant de son service de banlieue entre Montréal et Deux-Montagnes, en utilisant les subtilités de la Loi de 1970 sur les transports.

Selon cette loi, le gouvernement fédéral peut subventionner 80% du déficit d'un service passager que le CN déciderait d'abandonner, mais qui serait jugé "service essentiel". Dans le cas de l'abandon total (passager et fret) d'un tronçon de ligne déficitaire, la subvention fédérale pourrait même atteindre la totalité du déficit.

Ayant essuyé un premier refus de la commission canadienne des transports, concernant le financement de son déficit passager, le CN annonçait, en début de décembre dernier, qu'il abandonnerait donc progressivement ce service, en haussant le prix des billets de 15% par année, jusqu'à la disparition des derniers usagers (ils sont 24,000 par jour, présentement).

Le CN invoquait alors un déficit de $6.3 millions en 1975, et qui aurait atteint, sans cette mesure draconienne, le total de $11 millions en 1980.

Mais avant de rendre irréversible cet abandon, le CN a décidé de recourir à l'autre possibilité de la loi, et demandait hier l'abandon total de deux tronçons de ligne (celui de 4.32 milles qui passe sous le Mont-Royal, et un mille de voies vers Cartierville) qui ne seraient pas essentiels aux industries desservies par le CN dans ce secteur.

Ottawa avait rejeté la première demande en affirmant que les services de banlieue ne figuraient pas dans ses priorités. Si on décidait cette fois de financer le déficit en tout ou en partie, le transporteur avoue que son programme de hausses tarifaires serait à réévaluer.

La société espère toutefois qu'une telle décision s'accompagnerait d'une ferme résolution, du côté de Québec cette fois, de procéder à la modernisation de ce service. Un rapport du CN préparé pour un comité du ministère des Transports québécois estimait à environ $170 millions, en dollars 74, le coût de cette modernisation. En fin de semaine, le même ministère annonçait la création d'un comité d'étude sur les problèmes de transports à Montréal, comité dont le mandat porterait en priorité sur l'intégration éventuelle des services de la Rive-Sud, à la CTCUM, et sur l'avenir des services de banlieue du CN et du CP.

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉTUDES AVANCÉES —1976-1977

MAÎTRISES ÈS ARTS

Études littéraires 282-7159
Approches méthodologiques: sémiotique, socio-historique, psychanalytique -7202

Histoire 282-7271
Économie et société, Idéologie et société - 19e et 20e siècles, Canada-Québec, Europe-Amérique -7825

Linguistique 282-4704
Linguistique théorique, sociolinguistique, psycho linguistique, enseignement de la langue maternelle et des langues secondes -7301

Philosophie 282-7218
Épistémologie, sémiologie, théorie de l'idéologie

Psychologie 282-7107
Psychologie de l'éducation, psychologie de la santé mentale, psychologie béhaviorale

Science politique 282-4923
Analyse politique, administration publique, relations internationales -4641

Sciences religieuses 282-7051
La religion au Québec

Sociologie 282-4994
Sociologie économique, sociologie de la culture et épistémologie -7393

MAÎTRISES ÈS SCIENCES

Biologie 282-7146
Biologie de l'environnement -7102

Chimie 282-7151
Chimie appliquée: électrochimie, chimie pharmaceutique, chimie alimentaire, analyse de traces, chimie des polymères

Économique 282-4776
Économie publique: santé - éducation - travail, logement - transport - pollution, stabilitation - répartition -6950

Mathématiques 282-6918
Mathématiques fondamentales, mathématiques appliquées, enseignement des mathématiques -6904

Science de la terre 282-7213
Géologie du quaternaire -7343

MAÎTRISES PROFESSIONNELLES

Maîtrise en écologie 282-7229
Maîtrise en éducation 282-7290
Didactique, enfance inadaptée

DOCTORATS

Doctorat en administration (Ph.D.) 282-7291
(Offert conjointement avec les Universités Concordia, McGill et l'École des hautes études commerciales)

Doctorat en psychologie (Ph.D.) 282-7107
Psychologie scientifique: appliquée ou fondamentale

CERTIFICAT

Certificat d'études supérieures 282-7821
en prévisions météorologiques

DATE LIMITE D'ADMISSION: 1er MARS 1976

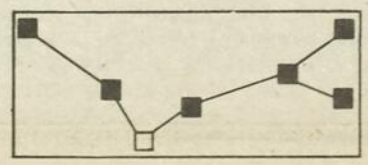
Les formulaires de demande d'admission peuvent être obtenus au:

Service de l'admission
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
1187, rue de Bleury, local 2930
Montréal, Québec. H3C 3P8
Téléphone: 282-7161

Pour de plus amples renseignements sur ces programmes, prière de s'adresser aux directeurs de programmes respectifs ou au Secrétariat des études avancées, 282-7214.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'université du Québec



La première entreprise canadienne-française

Les ventes de la Coop Fédérée en 1975 franchissent le cap du demi-milliard

par Louis Fournier

La Fédération des coopératives agricoles québécoises — la Fédérée — consolide son avance comme première entreprise canadienne-française.

Son chiffre d'affaires, pour l'exercice financier clos le 31 octobre dernier, a dépassé le cap du demi-milliard ($532 millions), a-t-on annoncé, hier, aux quelque mille délégués qui participaient à l'assemblée générale annuelle de la Fédération à Montréal.

La Fédérée, propriété collective de quelque 35,000 agriculteurs québécois sociétaires de 186 coopératives de base, a ainsi fait grimper ses ventes de 26% par rapport à l'an dernier ($422 millions). Ses opérations laissent un excédent avant impôt de $12.5 millions, comparativement à $9.5 millions en 1974, et $8.6 millions de trop-perçus reviennent en ristourne aux coops affiliées.

Plus encore, si l'on combine le chiffre d'affaires de la Fédérée et celui des coopératives agricoles (la plus importante étant la Coop de Granby), on arrive au total impressionnant de tout près de $1.2 milliard. En effet, les coops agricoles québécoises, en 1975, ont réalisé un chiffre d'affaires estimé à $650 millions comparativement à $250 millions en 1965 — une hausse de 250% — tandis que la Fédérée, en 10 ans, a multiplié ses ventes par quatre, passant de $128 à $532 millions.



Un événement marquant de l'année passée: l'acquisition au 1er mai dernier de la compagnie Québec Poultry, le no 1 de la mise en marché des poulets. Ici, une usine de Québec Poultry.

Conglomérat

La Fédérée forme un véritable conglomérat de l'industrie agro-alimentaire et ses ventes se répartissent entre trois grandes catégories: 42% pour l'approvisionnement à la ferme (engrais, moulées, pétrole, machinerie agricole, etc), 23% pour les viandes (volaille et porc) et 35% pour l'industrie laitière (lait, beurre, fromages, yogourts, etc).

Le chiffre de ventes a grossi de $53 millions avec l'acquisition, le 1er mai dernier, de la compagnie Québec Poultry, le No 1 de la mise en marché des poulets (de marque Flamingo) au Québec, et de sa filiale Turcotte et Turmel, une des plus grandes entreprises d'abattage de porcs au Québec.

Le président de la Fédérée, M. Roland Pigeon, un agriculteur de Verchères, n'a pas manqué de souligner, hier, que la Fédération constitue "le plus important réseau intégré d'entreprises québécoises". Quant au directeur général, M. Georges-Etienne Turcotte, il a déclaré que la Fédérée est "un centre de décision qui, à cause de la nature coopérative de sa propriété, est indissolublement lié aux intérêts du terroir québécois".

M. Pigeon a insisté sur les deux gestes majeurs de la Fédérée, en 1975, en vue d'obtenir "une plus grande maîtrise de la mise en marché de nos produits par la possession d'entreprises collectives". En plus de l'acquisition de la Québec Poultry, a-t-il dit, il y a eu la consolidation de l'industrie laitière dans la région sise au sud de Québec.

La Coopérative laitière du sud du Québec a en effet absorbé O. Couture & Fils, de La Durantaye, une filiale de la Fédérée, ainsi que l'entreprise Vermette & Fils de Saint-Agapit, acquise en 1974 par trois coops laitières régionales en collaboration avec la Fédérée.

Un portrait

Dans son rapport, le directeur général, M. Turcotte, brosse un portrait impressionnant de la coopération agricole au Québec, plus de 50 ans après la fondation de la Fédérée, en 1922.

La coopération laitière occupe, évidemment, la première place, dans cette industrie qui procure aux agriculteurs québécois près des deux-tiers de leurs revenus. Quatre milliards de livres de lait prennent le chemin des usines possédées par les coops sur une possibilité d'environ $5.5 milliards. La valeur des produits transformés (beurre, poudre, fromages, etc) atteint les $500 millions. En 1975, 16 coops transforment 80% du lait de fabrication au Québec.

Moins importante, l'activité bétail-viande de la Fédérée procure néanmoins un chiffre d'affaires de $80 millions depuis l'acquisition de Turcotte & Turmel, de Vallée Jonction en Beauce, qui occupe 20% du marché du porc. En aviculture, avec l'achat de la Québec Poultry, la Fédérée est devenue le plus important réseau d'abattoirs avicoles québécois, avec un chiffre d'affaires de $100 millions et 40% du marché de la viande de volaille.

Danse des millions

Dans le secteur de l'approvisionnement à la ferme, dit M. Turcotte, la Coop "maintient une place de choix sur le marché des semences et améliore nettement sa prt du marché des fertilisants". En 1974, la Fédérée s'est alliée à C.F. Industries de Chicago, un complexe industriel appartenent à 19 coops nord-américaines, et elle occupe maintenant 28% du marché québécois des engrais chimiques.

Quant aux meuneries coopératives, elles fabriquent 35% des moulées industrielles au Québec. Autre exemple: le service des pétroles distribue 125 millions de gallons de produits, grâce à un réseau d'une centaine de postes de distribution.

M. Turcotte conclut fièrement: "Voici le portrait de notre "multinationale" québécoise, solidement ancrée dans le terroir québécois". Mais il dit aussi ailleurs dans son rapport: "On doit éviter, si l'on est prudent, de se laisser éblouir par le mirage des nombres et la danse des millions"...

en bref

Suppression du ministère de la fonction publique?

QUEBEC (PC) — L'actuel ministère de la Fonction publique du Québec pourrait disparaître dès cette année, selon le quotidien Le Soleil.

S'appuyant sur diverses sources gouvernementales, le journal précise que la plupart des fonctions assumées par ce ministère seront attribuées au Conseil du Trésor, et cela dans le cadre de la réforme administrative.

C'est cette même réforme administrative qui avait été à la source de la création du ministère de la Fonction publique, en 1969.

L'actuel titulaire, M. Oswald Parent, aurait lui-même constaté un dédoublement entre son ministère et le Conseil du Trésor dans plusieurs domaines, notamment depuis le début des négociations avec les salariés des secteurs public et parapublic.

De la verdure sur les déchets d'amiante: c'est possible

THETFORD MINES (PC) — Il en coûterait environ $1,500 l'acre pour recouvrir de verdure les "montagnes" de déchets d'amiante qui pullulent dans la région de Thetford Mines.

C'est ce que révèle un mémoire que la compagnie Lake Asbestos of Quebec Ltd, a déposé récemment devant le comité d'étude créé par le gouvernement du Québec pour étudier les conditions de salubrité dans l'industrie de l'amiante.

Des expériences tentées depuis trois ans sous la direction du professeur Robert Zimmerman, du département de géographie de l'Université McGill, pour faire pousser de la verdure sur les terrils, ont démontré que le projet était réalisable mais à un coût très élevé variant entre $1,300 et $1,500.

La compagnie Lake Asbestos estime toutefois qu'il est prématuré de conclure en la nécessité d'ensemencer ces amoncellement de déchets d'amiante pour améliorer la qualité de l'air ambiant.

Selon elle, la stabilisation de la poussière par la pluie est suffisante pour rencontrer les normes de salubrité.

Le toit-tente du stade olympique s'en vient

KREFELD, ALL DE L'OUEST (AFP) — La firme textile ouest-allemande Verseidag, qui a tissé les panneaux de fibre synthétique destinés à la réalisation du "toit-tente" du stade olympique de Montréal, a annoncé, mercredi, que ce matériel sera "très prochainement" dirigé sur la France.

"Nous avons reçu des instructions d'un collaborateur de l'architecte Roger Taillibert", a indiqué un porte-parole de l'entreprise. Les panneaux seront préparés en France pour leur montage ultérieur. Le transport des 45 tonnes que représente cette masse de tissu s'effectuera par camions.

Selon le président de la Fédérée

Lait: les producteur du Québec ont raison d'être déçus d'Ottawa

(L.F.) — Les quelque 24,000 producteurs de lait industriel du Québec — l'activité agricole la plus importante ici — ont "raison d'être sérieusement déçus" par la politique laitière du gouvernement d'Ottawa.

C'est ce qu'affirme franchement le président de la Coopérative Fédérée, M. Roland Pigeon, dans le rapport qu'il a soumis, hier, lors de l'assemblée générale annuelle à Montréal.

"L'augmentation des revenus bruts des producteurs de lait, dit-il, ne nous a pas empêchés d'éprouver une vive inquiétude devant les décisions d'Ottawa relativement à la politique laitière. Le 1er juillet, rappelle-t-il, la Commission canadienne du lait annonçait que le fléchissement des prix de la poudre de lait l'obligeait à doubler la retenue soutiree aux producteurs pour fins d'exportation, en la portant à 90 cents du 100 livres. "C'était un choc", dit M. Pigeon, qui ajoute que la retenue est encore trop élevée même si, après négociations, elle a été abaissée à 65 cents pour une période de 5 ans.

"Les producteurs ont raison d'être sérieusement déçus, affirme M. pigeon, si l'on ajoute à cela la décision du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce d'augmenter l'importation de fromages spéciaux jusqu'à 50 millions de livres par année puis la décision du ministère fédéral de l'Agriculture de réduire la quantité totale de lait éligible au subside."

Bonne année

Le président de la Fédérée souligne néanmoins, dans son rapport, que "l'année agricole, dans l'ensemble, a été ce que nous pouvons appeler une bonne année" même si, dit-il, le coût global des intrants (machinerie, pétrole, engrais, etc) a continué de croître.



Roland Pigeon, président de la Coopérative Fédérée: la possession d'entreprises collectives québécoises.

Quant aux grains de provende, soutient-il, "la politique en vigueur depuis 1974 nous aura permis d'atteindre, en 1975, un degré d'équité acceptable entre les deux grandes régions agricoles du Canada", l'Est et l'Ouest.

De son côté, le directeur général, M. Turcotte, souligne que 1975 a été une année "prospère" pour les producteurs de volailles, même si le partage des marchés entre le Québec et l'Ontario demeure "le principal problème" et que persiste le danger des importations de poulets américains.

D'autre part, dit-il, "tous souhaitent le maintien, en 1976, de la prospérité des producteurs de porcs et la fin des tribulations des producteurs de boeuf au Québec."

la chronique du québec

par Jacques Guay



L'Allier un, Chrétien zéro

SAGUENAY

La semaine dernière, le président du Conseil du Trésor, Jean Chrétien, avait dénoncé l'attitude de M. L'Allier en affirmant: "C'est un ministre qui a été élu dans un comté anglophone de Montréal et quand il a été question de l'aéroport de Mirabel dans ce comté, au coût de $600 millions, son nationalisme n'est pas monté à la surface".

Dans le Progrès-Dimanche, du 1er février, selon le titre même de l'hebdo, M. L'Allier "a remis Chrétien à sa place". "J'ai toujours refusé Mirabel" a déclaré M. L'Allier qui a ajouté: "M. Chrétien ne comprend peut-être pas les communiqués en français".

Des copies s.v.p.

Ayant la mémoire qui flanche, j'aimerais bien que M. L'Allier, ou son attaché de presse, m'envoie des copies des fameux communiqués où il refusait l'aéroport dans son comté. Quoiqu'il en soit il a souligné qu'Ottawa a exproprié 90,000 acres de terrains à Mirabel et n'en a utilisé que 25,000. "Il faudrait que la population du Saguenay s'en rende compte" a-t-il conclu en exigeant du gouvernement fédéral qu'il rende au Québec les terres expropriées en trop.

M. L'Allier, qui incidemment ne représente pas un comté de Montréal mais Deux-Montagnes, a déclaré que sa circonscription est à 70% francophone.

Une forme de chantage

Quant au député libéral fédéral de Chicoutimi, Paul Langlois, un des personnages traditionnels du carnaval-souvenir (habituellement c'est lui qui fait tirer le petit cochon au sortir de la grand-messe), il a affirmé que la lettre de Judd Buchanan n'était pas du chantage mais "de la stratégie".

Et le député libéral québécois de Dubuc, Ghislain Harvey (à ne pas confondre avec l'inventeur de la théorie du beignet en aménagement, Gérald, celui qui habite Ste-Foy), il est déçu mais il ne fait aucune déclaration pour ne pas nuire au parc.

"Je suis, a-t-il déclaré, dans une période de réflexion. C'est-à-dire que je veux que le gouvernement provincial accorde la même importance à notre région qu'aux autres régions". Plus les élections vont s'en venir, plus il va y avoir de députés libéraux qui vont traverser semblables périodes de réflexion.

QUÉBEC

A l'aventure avec Voyageurs

Dimanche soir, vers dix heures, la veille de la tempête. L'autobus Voyageurs, un "extra" emprunté à l'une des multiples compagnies de M. Desmarais, s'engage sur le pont Pierre-Laporte.

Réflexion du chauffeur: "Tiens, il y a un nouveau pont à Québec". Rires des passagers jusqu'à ce que le chauffeur demande: "Et à présent, où je vais?"

Que c'est loin

Quelqu'un lui indique le boulevard Laurier et tout le monde la trouve bien bonne. Jusqu'à ce que le chauffeur demande: "C'est où le terminus?"

Personne ne répond, le véhicule ralentit, le chauffeur revient à la charge et s'explique. C'est la première fois qu'il vient à Québec. "Dire que ma femme veut toujours que je l'amène à Québec et que je refuse parce que je trouve ça trop loin".

La délivrance

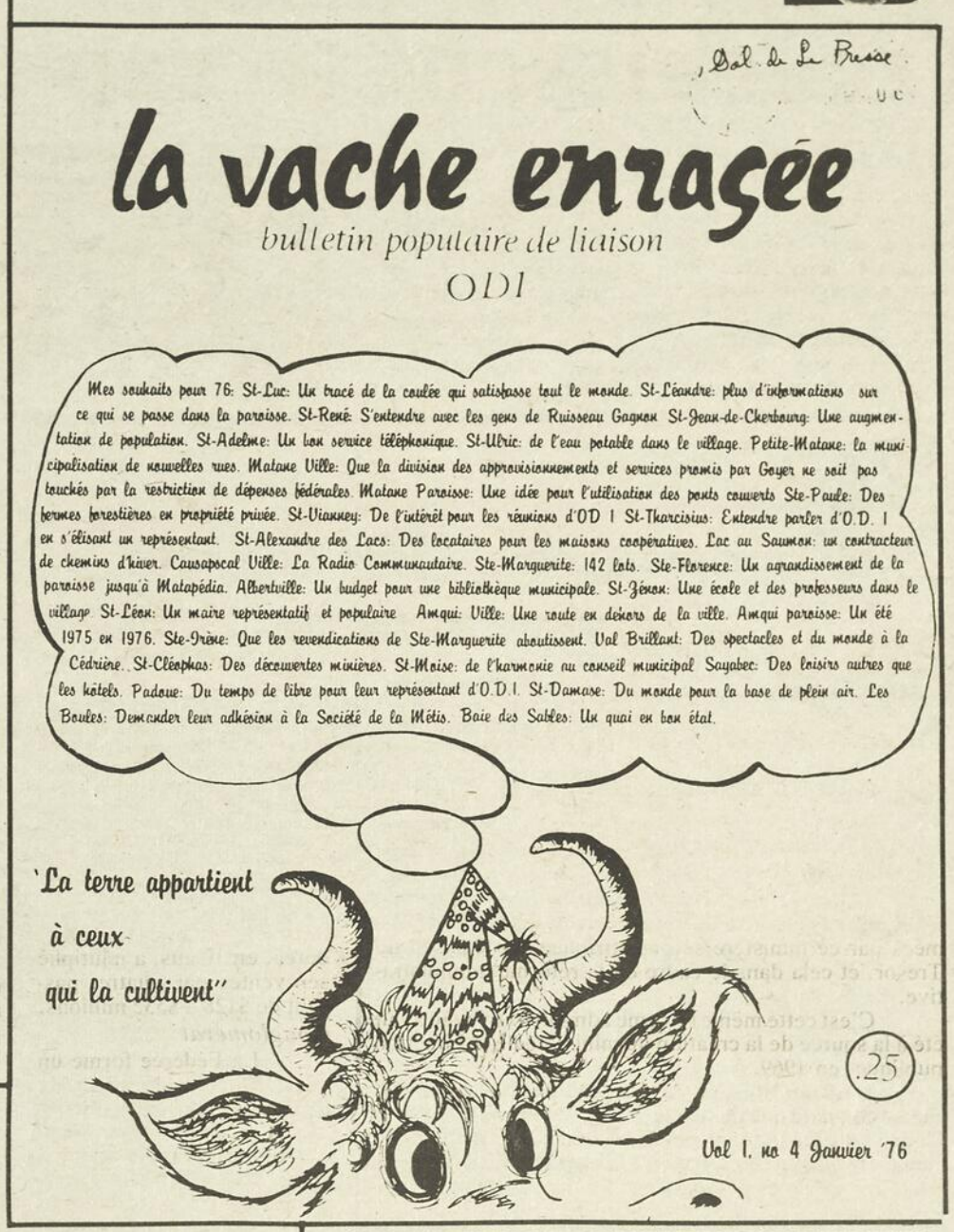
Une dame, finalement, s'installe près du pauvre chauffeur et lui indique le chemin, au meilleur de sa connaissance. Et c'est en entrant par la sortie que l'autobus parvient à la gare d'autobus, boulevard Charest.

"Ouf! s'exclame le chauffeur, qui décidemment a un bon sens de l'humour, je ne pensais jamais arriver". Les passagers non plus. L'express de 7 heures a mis plus de trois heures pour faire le trajet. A mi-chemin, le pauvre chauffeur, n'en pouvant plus, s'est accordé une pause-café de trente minutes. Il faut le comprendre. Il n'avait jamais effectué un si long voyage. Habituellement il est sur le trajet Montréal-Mirabel.

Je comprends maintenant pourquoi les passagers prenaient d'assaut le premier autobus. Le régulier, celui dont les sièges s'inclinent, qui est pourvu de toilettes, dans lequel on peut lire sans nuire au chauffeur (le nôtre a tout éteint parce qu'il ne voyait rien) et qui est conduit par quelqu'un qui connaît le chemin.

Si jamais vous devez prendre un "extra", munissez vous d'une carte de la ville et de patience.

LA VACHE ENRAGEE EST EN FETE. — Dans la dernière livraison du bulletin populaire de l'Opération dignité de la Matapedia (la première, née à l'automne 1970) la vache formule ses voeux pour le nouvel an. A lire également, entre autres, l'autopsie d'un moulin en bonne santé, un portrait de Lac-au-Saumon, un souvenir de St-Paulin Dalibaire (fermé en 1971), uen bande dessinée sur les déboires de fête de morue. Pour recevoir ce mensuel mordant, envoyez $3 à La Vache enragée, case postale 91, Matane.



PHILDAR

"Encadrement tous genres"

Choix de tapis et murales 800 coloris

806 Mont-Royal est,
coin St-Hubert Près du métro

Une visite vous convaincra



Nos prix font toutes la différence
LA PANTALONNERIE
Sainte-Catherine, coin Papineau

VIVE LE MACRAMÉ



LAINE PAUL GRENIER ENRG.
SPÉCIALITÉ: LAINE DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES
FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
ARTICLES DE MACRAMÉ
COURS DE TRICOT ET DE MACRAMÉ
2301 Est, rue Fleury Tél.: 388-9154
Montréal H2B 1K8
5600 Est, Boul. Henri-Bourassa Tél.: 325-4466
Montréal H1G 2T3

Omnipraticiens: impasse dans les pourparlers

Les négociations entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens semblent s'engager dans une impasse et l'on peut s'attendre à ce que le mot d'ordre de grève du zèle, déjà lancé dans la région de Québec, soit peu à peu donné ailleurs dans la province.

Le président de la Fédération, le Dr Gérard Hamel, a confirmé que son groupe a rejeté l'offre monétaire déposée par le gouvernement, à la mi-janvier, et qui prévoyait l'octroi d'un montant forfaitaire de $3 000 et une augmentation des honoraires de l'ordre de 13%, sur la base du revenu moyen de 1974. Or, ce revenu était alors de $54 205.

"Le gouvernement, a expliqué le Dr Hamel, a fait son offre pour obtenir tout de suite la signature d'une entente. Nous avons refusé pour mieux négocier toute la question de la médecine communautaire. Il s'agit de savoir qui, de l'Etat ou des médecins, va contrôler les programmes de médecine communautaire".

Société d'énergie de la Baie James

Fourniture des équipements de construction
POUR PROJET BAIE JAMES

APPEL D'OFFRES:
SEBJ 76-0006

SEBJ 76-007

DESCRIPTION:
Dix-huit (18) compresseurs d'air portatif de 1200 P.C.M.
Quinze (15) compresseurs d'air portatif de 850 P.C.M.
Trois (3) compresseurs d'air portatif de 300 P.C.M.
Dix (10) foreuses pour forage de trous de 2 1/2 à 4 pouces
Dix (10) foreuses pour forage de trous de 4 à 5 1/2 pouces
Deux (2) compacteurs tractés 10 tonnes
Quatre (4) compacteurs vibrants automoteur, 10 tonnes
Deux (2) chargeurs sur roues 3 1/2 V.C.
Huit (8) chargeurs sur roues, 11 V.C.
Trois (3) tracteurs sur chenilles 60 V.C.
Cinq (5) tracteurs moyens sur chenilles 200 V.C.
Trois (3) niveleuses 6 x 4 de 30,000 lb

DATE DE FERMETURE: pour 15h30 HEURE DE MONTREAL
Jeudi, le 19 février 1976

Toutes les conditions des présents appels d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et peuvent être obtenus gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Des dépôts de soumissions, tels que spécifiés aux documents, sont requis sous forme de chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins CINQ POUR CENT (5%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant indiqué au document.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu les documents d'appels d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur de l'Approvisionnement **A. ROUSSEAU**

APPEL D'OFFRES:
SEBJ 76-0008

SEBJ 76-0005

DESCRIPTION:
Une (1) grue mécanique de 80-85 tonnes
Deux (2) gures mécaniques de 18 tonnes
Deux (2) grues mécaniques de 20 tonnes
Huit (8) excavateurs hydrauliques de 7/8 V.C.
Deux (2) excavateurs hydrauliques de 1 3/4 V.C.
Une (1) pelle hydraulique de 3 V.C.
Six (6) camions hors-route de 22 tonnes
Neuf (9) camions hors-route de 35 tonnes
Six (6) camions hors-route de 50 tonnes 4 x 4
Douze (12) camions hors-route de 50 tonnes 4 x 2

DATE DE FERMETURE: pour 15h30 HEURE DE MONTREAL
Jeudi, le 19 février 1976

Toutes les conditions des présents appels d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et peuvent être obtenus gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Que. H2L 4M8
Canada

Des dépôts de soumissions, tels que spécifiés aux documents, sont requis sous forme de chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins CINQ POUR CENT (5%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant indiqué au document.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu les documents d'appels d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur de l'Approvisionnement **A. ROUSSEAU**

Bélanger accède à la présidence de la Banque provinciale

MONTREAL (PC) – M. Michel Bélanger, qui démissionnait récemment du poste de président de la Bourse de Montréal, a été élu, hier, membre du conseil d'administration de la Banque provinciale du Canada, puis immédiatement promu président de cette institution.

Il assumera ses nouvelles fonctions le 1er avril, succédant à la présidence à M. Léo Lavoie, qui demeure toutefois président du Conseil d'administration, pour deux ans encore, avant de laisser, prévoit-on, toute la place à l'ex-président de la Bourse.

Une brillante carrière

M. Bélanger avait été nommé en 1972 président de la Bourse de Montréal et il était entré en fonction comme tel en janvier 1973. Il succédait à Charles Neapole et devenait le premier Canadien français à présider aux destinées de ce marché de valeurs. La Bourse de Montréal fut fondée en 1874.

M. Bélanger a 46 ans. Avant de devenir président de la Bourse de Montréal, il avait exercé d'importantes fonctions dans la fonction publique fédérale et dans la fonction publique du Québec.

Cet homme, qui est né à Lévis et qui est économiste, fut conseiller économique au gouvernement fédéral de 1954 à 1960. En 1960, il entrait au service du gouvernement du Québec. Il y fut sous-ministre adjoint des Ressources naturelles à l'époque de René Lévesque et, par la suite, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce. Et il prit part à la direction de plusieurs sociétés, notamment Sidbec et la Caisse de dépôt et de placement.

Le nom du successeur de M. Bélanger à la présidence de la Bourse de Montréal devrait être connu d'ici la fin du mois.

Dominik Dlouhy, qui doit assumer bientôt la présidence du comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal, dit que ce sera difficile de remplacer M. Bélanger. Son départ "est une véritable perte", a-t-il dit.

La Banque des caisses-pop

Le gouvernement fédéral nommait récemment M. Lavoie président du conseil d'administration de Canadair.

Sous sa direction, la Banque provinciale a pris beaucoup d'expansion. Les avoirs de cette institution sont aujourd'hui de plus de $3 milliards.

La Banque provinciale a aujourd'hui 247 succursales au Québec, 21 au Nouveau-Brunswick, 19 en Ontario et deux dans l'Ile du Prince-Edouard. Rappelons que le Mouvement des caisses populaires Desjardins demeure, et de loin, le principal actionnaire de cette banque québécoise.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-76-19056
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 mars 1976

Région Saint-Laurent
SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQUANTE MILLE DOLLARS ($50,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX-POUR-CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19044
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 mars 1976

Poste Laflèche
Comté de Saguenay

FOURNITURE DE DEUX (2) DISJONCTEURS 161 kV, 1200 A, , 27 kA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DOUZE MILLE DOLLARS ($12,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Caisses–pop

Création d'un prix de $2,000

RIMOUSKI (PC) – L'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins vient d'annoncer la création d'un prix annuel de $2,000 dans le but de supporter les initiatives à caractère social, économique ou culturel du milieu régional.

Le prix "Gérard Roussel" veut aussi rendre hommage à un pionnier qui oeuvre depuis 37 ans dans le mouvement des caisses populaires. M. Roussel, qui est directeur général de l'Union régionale de Rimouski, quittera son poste en juillet prochain.

Il existe déjà un prix annuel Desjardins au niveau de la province, mais l'Union de Rimouski est la première à créer un tel prix sur le plan régional.

dans votre assiette

De l'endive à la tomate

par
Jean
Turgeon



Nous voici enfin rendus au dernier article sur les légumes. Il restera à voir la pomme de terre dans deux semaines. Aujourd'hui, nous verrons les endives, les épinards, les haricots verts, les petits pois et les tomates. Je crois que ces quelques articles sur les légumes nous auront aidés à mieux les comprendre et à profiter au maximum des possibilités qu'ils nous offrent.

Les endives

Les endives se mangent crues, en salade ou autres. Elles sont alors braisées. Une ombre seulement au tableau: leur prix élevé. L'endive est un légume de luxe, mais il se fait des essais de culture présentement au Québec ce qui aura peut-être comme résultat de pouvoir les offrir à un prix abordable. D'ici là, nous continuerons à manger des endives importées de Belgique.

Endives Meunière

1. Blanchir les endives 5 minutes dans de l'eau bouillante. Bien les éponger pour en retirer le maximum d'eau.
2. Les faire colorer dans une poêle avec une noix de beurre.
3. Les saler et les persiller légèrement.

Endives en salade

Les endives se servent en salade de la même façon que toutes les autres laitues. Étant donné qu'elles sont un peu amères, je vous recommande de mélanger à la salade des petits cubes de pommes, ce qui aura comme résultat de neutraliser l'amertume de l'endive.

Les épinards

Pauvres épinards, s'il est un légume qui n'est pas reconnu à sa juste valeur, c'est bien l'épinard. Lorsque j'étais en hôtellerie et que ce légume figurait au menu, j'étais certain que plusieurs clients me demanderaient soit des petits pois ou des carottes pour remplacer les épinards. Je crois que cette méfiance est due aux épinards en conserve qui vraiment, il faut bien le dire, ne rendent justice à ce légume. Pour bien les apprécier, il faut les acheter frais ou congelés et les cuire à grande eau salée après les avoir bien lavés. Lorsqu'ils sont bien égouttés, les saler, les poivrer et les beurrer. On peut aussi les préparer à la crème en leur ajoutant la même quantité de sauce Béchamel ou de crème à 35%. Je crois que préparés de cette façon, c'est le meilleur moyen de se réconcilier avec ce légume pourtant délicieux.

Les haricots verts et jaunes

Il y a peu à dire sur les haricots verts ou jaunes si ce n'est qu'ils doivent être plongés dans l'eau bouillante et cuits vivement si on veut qu'ils soient bien tendres et croquants. Ils sont toujours servis bien beurrés. On les retrouve aussi dans les macédoines et jardinières de légumes.

Les petits pois

Les avis sont partagés concernant les meilleurs résultats à obtenir avec les petits pois: congelés ou en conserve. Moi je crois que cela dépend de la préparation qu'on veut en faire. Si on veut les servir au beurre, je crois qu'il est préférable d'employer des pois congelés qu'on cuira à l'eau bouillante salée. Après les avoir bien égouttés et beurrés, les saler, poivrer et ajouter une pincée de sucre. On peut ajouter une pincée de basilic ou de menthe pour obtenir un goût intéressant et différent.

Petits pois à la française

Les petits pois à la française se préparent idéalement avec des petits pois frais. Cela n'est possible qu'en été. Il existe cependant une manière différente de les faire. Les petits pois à la française doivent être légèrement liés. Frais, ils contiennent suffisamment de fécule pour la liaison. Avec les petits pois en conserve, on ajoute un peu de fécule de maïs et le tour est joué; en voici la recette.

Composition:

1 boîte de petits pois (20 onces)
1/4 tasse d'oignons émincés
1/2 tasse de laitue émincée
1 noix de beurre
1 cu. à thé de fécule de maïs

Préparation:

1. Faire cuire doucement les oignons et la laitue au beurre, quelques minutes.
2. Ajouter le liquide des pois en réservant ces derniers.
3. Délier la fécule dans 1 cu. à soupe d'eau froide et l'ajouter au liquide bouillant.
4. Cuire jusqu'à l'obtention de la liaison.
5. Ajouter les pois.
6. Rectifier l'assaisonnement.

Les tomates

Les tomates se mangent crues, en salade ou cuites, le plus souvent grillées. Nous allons parler surtout des tomates farcies aujourd'hui. L'important pour ces tomates c'est que lorsque la cuisson est complétée, elles doivent être légèrement fermes. La première opération consiste à retirer le pédoncule avec l'aide d'un petit couteau. La deuxième opération consiste à couper en deux la tomate, si elle est suffisamment grosse pour faire deux portions. Si tel n'est pas le cas, on choisit une petite tomate sur laquelle on coupe un chapeau. En voici maintenant différents apprêts.

Tomate Provençale

1. Evider légèrement la tomate (1/2 pouce de profondeur).
2. Faire un mélange avec 1/2 tasse de chapelure, 1 cu. à thé de persil haché, 1 à 2 gousses d'ail haché, sel, poivre, et 2 cu. à thé d'huile.
3. Emplir la tomate de ce mélange.
4. Cuire 5 minutes à 350o F.

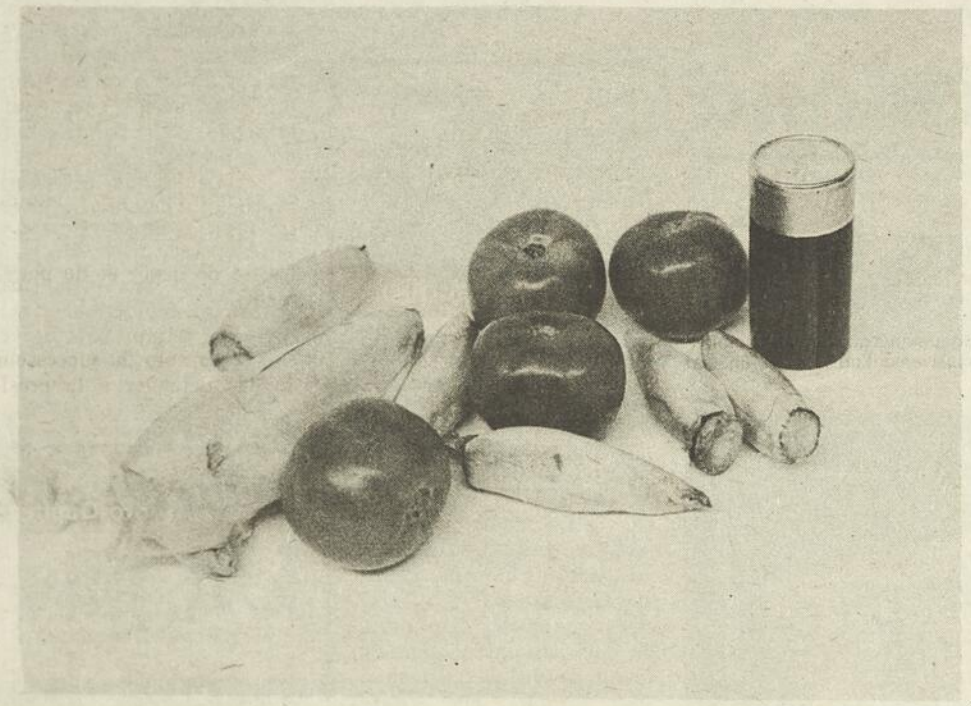
Tomate au parmesan

1. Faire un mélange avec 1 tasse de chapelure et 1/4 de tasse de parmesan râpé et 1 cu. à thé de persil haché.
2. Emplir la tomate de ce mélange.
3. Cuire 5 minutes à 350o F.

On peut farcir les tomates soit de riz, de champignons hachés, de petits pois, d'épinards, enfin de tout ce qui vous plaira.

Bon appétit
à la semaine prochaine!

N.B. Une erreur s'est glissée dans le texte de la semaine dernière: les courgettes entrent dans la composition de la ratatouille et non dans la bouillabaise.



L'équipage du Vieux Rafiot
vous invite à la
SOIRÉE DE LA MARINE
AU PROGRAMME
Spectacle bidon
victuailles en abondance
amphores de vin rouge
le tout en patins à roulettes
Un seul prix par personne incluant: Gueuleton — vin — taxe et service compris
FÊTONS - ROULONS - BUVONS - RIONS
Réservations et renseignements 288-7770
LE VIEUX RAFIOT
406 rue St-Sulpice, coin St-Paul
Vieux Montréal
STATIONNEMENT GRATUIT

L'Auberge de La Marie Galante
Restaurant Français
Cuisine campagnarde
Dejeuners d'affaires
Diner servi tous les soirs jusqu'à onze heures
du lundi au vendredi de 4h30 à 6h30
nous avons notre cocktail spécial avec bouchées.
RÉSERVATIONS 527-4591
1488 est, rue Ste-Catherine, STATIONNEMENT GRATUIT

Restaurant Français & Bar
Ce que la critique a dit:
"À LA FOIS QUÉBÉCOIS ET FRANCAIS"
Le Devoir
"UNIQUE IN NORTH AMERICA"
Helen Rochester, Mtl Star
"À LA BONNE FRANQUETTE"
Françoise Kayler, La Presse
1218 EST, STE-CATHERINE
Sortie métro Beaudry
RÉSERVATIONS 522-4882
Aux Deux Chaines

La Rapière
Restaurant français
BÉARN PAYS BASQUE
Spécialités pyrénéennes
TABLE D'HÔTE TOUS LES SOIRS
DE 5H A MINUIT
REPAS D'AFFAIRES
Ouvert: lun. au vend., midi à minuit, sam., de 5 p.m. à minuit
Fermé le dimanche
Réservations: 844-8920 1490, rue STANLEY Métro Peel, sortie Stanley

La reconnaissance professionnelle des techniques physiques

L'Office protège le public, il ne revalorise pas les professions

—Me Dusseault

par Pierre Sormany

Les techniciens professionnels du Québec ont réclamé une fois de plus, mardi, qu'on leur accorde le statut professionnel qu'ils attendent depuis une cinquantaine d'année, et de manière plus intensive depuis la réforme du code des professions de 1973.

A leurs yeux, cette mesure plus qu'urgente serait la seule solution pour revaloriser la profession de technicien ou de technologue en génie, et d'inciter plus d'étudiants à s'inscrire dans les techniques physiques au niveau collégial, puis d'y terminer leurs cours, au lieu de quitter en chemin pour occuper des postes en industrie avec une formation incomplète.

Rejoint hier au téléphone, le président de l'Office des professions, Me René Dusseault, a tenu à rappeler que l'organisme qu'il dirige a été créé pour veiller à la défense des intérêts du public face aux pratiques professionnelles, et non pour revaloriser certaines professions, leur donner un "standing". "Remarquez, note-t-il, que cela est sans doute un objectif louable... mais ce n'est pas notre rôle".

Avant de clarifier le statut professionnel de la corporation des techniciens (créée en 1926 pour regrouper les finissants des anciennes écoles techniques, mais qui n'a pas été incluse au code des professions parce que le législateur jugeait trop confuse sa définition), l'Office attend donc les conclusions d'une étude sur le professionnalisme et la défense du public, étude qui sera rendue publique l'été prochain.

"C'est uniquement à partir de cette étude que nous déciderons s'il est dans l'intérêt de tous de créer de nouvelles corporations professionnelles, et selon quels critères. En décembre dernier, Me Dusseault écrivait d'ailleurs aux techniciens professionnels pour les informer de cet échéancier, tout en précisant qu'aux yeux de l'Office, leur cas serait étudié en priorité, dès les nouvelles politiques établies.

D'ailleurs, Me Dusseault rejette l'affirmation d'un porte-parole des techniciens professionnels, à l'effet qu'une entente était survenue entre les ingénieurs et les techniciens, quant à la définition des champs de pratique respectifs des deux types de spécialistes.

Vérification faite auprès de l'Ordre des ingénieurs hier, il faut admettre avec Me Dusseault que, si cet organisme a donné un appui de principe à la reconnaissance du statut professionnel des techniciens et technologues, les modalités sont encore à définir, et l'appui de l'OIQ est pour le moins conditionnel.

En fait, les problèmes sont de deux ordres. Le premier, qu'on pourrait qualifier "d'horizontal" concerne la multitude de techniques recoupées par les 27 spécialisations collégiales, dites de "techniques physiques". Pour l'Office des professions (comme pour le législateur de 1973), il est difficile de définir les "actes professionnels" spécifiques communs, entre un technicien en arpentage et spécialiste en techniques chimiques, ou en vérification des avions, pour ne donner que quelques exemples. D'ailleurs, l'Ordre des ingénieurs a déjà émis le voeu que la future corporation des techniciens "en génie" ne regroupe que les spécialistes des disciplines relevant de l'ingénieur, écartant ainsi (en d'autres corporations professionnelles?) ceux qui relèvent de l'architecture de l'arpentage, etc...

Le second problème, "vertical" celui-là, concerne la définition du champ professionnel des techniciens, par rapport aux ingénieurs, arpenteurs-géomètres, médecins de laboratoires ou vétérinaires, architectes, et autres professionnels. L'accord de principe distingue les responsabilités de "conception" des responsabilités de "réalisation". Pour Me Dusseault (comme pour les ingénieurs, d'ailleurs), il s'agit là de mots, dont le contenu reste à définir.

Enfin, Me Dusseault rappelle que la reconnaissance du statut professionnel est loin d'être une panacée, contre le désintéressement des jeunes face aux techniques physiques (10% seulement des demandes d'inscription aux cegeps du Grand-Montréal, contre 34 pour cent pour les techniques humaines – dont le nursing – et 29 pour cent pour les arts selon les chiffres dévoilés hier par les techniciens, et qu'une faute typographique a rendus incompréhensibles, dans notre texte d'hier). D'autres mesures doivent être prises, tout aussi urgentes, sinon plus.

Mais il faut bien ajouter que pour les prendre, les techniciens professionnels aimeraient avoir plus d'argent, et que pour avoir de l'argent, encore faudrait-il que les finissants des cegeps (près de 12,000 étudiants présentement) adhèrent à leur corporation (5,000 membres seulement!)... Et pour les y inciter, quoi de plus simple que de la rendre obligatoire?

Ne serait-ce pas là, au fond, le véritable motif de cette campagne pour la reconnaissance professionnelle?

le gourmet gourmand

par Roch Côté



La Rapière: pour tous les jours et pour la cuisine du sud-ouest

Y a-t-il une cuisine française? Non, il n'y en a pas une, il y en a plusieurs. Aucun restaurant ne peut prétendre faire "la" cuisine française, car cela représente trop de choses.

La cuisine normande au beurre, à la crème et au cidre est bien différente de la cuisine du sud aux herbes, à l'ail et aux tomates. Ce que vous pourrez manger (et boire) dans le Jura ressemblera assez peu à ce que vous aurez mangé en Bretagne ou dans le Limousin. Je me souviens avoir dégusté dans le Perche (au pays de mes ancêtres) un pâté de lapin en croûte que je n'ai retrouvé nulle part ailleurs. L'inventaire de la France gastronomique ne pourrait, je pense, être réalisé que dans une sorte de dictionnaire... avec la collaboration de plusieurs auteurs-dégustateurs.

C'est pourquoi le terme "cuisine française" me laisse toujours un peu perplexe car je ne sais pas trop ce que cela veut dire.

Je commence à m'y retrouver quand on me parle de régions, comme dans le cas de *La Rapière* (1490 rue Stanley) qui annonce des spécialités du Béarn et du Pays Basque, c'est-à-dire du sud-ouest de la France. En gros, c'est la Gascogne, pays de l'armagnac, c'est aussi Toulouse, célèbre pour son cassoulet à l'oie, cet oiseau qui donne aussi le foie gras. C'est de plus un pays maritime où le poisson est tout aussi à l'honneur que les grillades.



La Rapière, 1490, rue Stanley (presqu'au coin du boul. de Maisonneuve). Pour réservations, tél: 844-8920.

Vous pourrez, à La Rapière, déguster quelques spécialités du sud-ouest, comme le steak des Pyrénées, le confit d'oie, des poissons comme le muge de l'Adour ou le loup (bar) que le chef sert de temps à autres.

J'ai aussi noté pour vous les queues de langoustes à l'Armagnac, les oeufs de cailles et le foie gras, le cassoulet et un choix de poisson intéressant comprenant le turbot, la sole, le filet de doré. A la carte, ces plats varient entre $4 et $9 (sauf les hors-d'oeuvre, bien sûr).

La Rapière se veut aussi un restaurant de tous les jours. Le menu quotidien, allant de $3 à $4.25 tout compris, comporte le plus souvent un poisson (mets auquel le chef semble accorder une grosse part de son affection) et des choses de tous les jours comme l'omelette ou le steak haché.

A trois, l'autre soir, nous avons soupé d'un filet de sole, d'un filet de turbot sauce Breval et d'un cassoulet toulousain. Nous avons fait précéder ces plats d'une aubergine vinaigrette, le tout arrosé de vin blanc pour le poisson et de quelques généreux verres de bière pour mon cassoulet.

Cette petite incursion dans la carte de La Rapières nous a convaincus des talents du chef et si LE JOUR n'était pas logé au diable vauvert, le chef aurait ma visite plus souvent, à l'heure du midi par exemple.

Nous avons fait monter l'addition à $13 par personne, service compris, mais vous pourrez facilement maintenir la "douloureuse" dans des limites plus abordables... en vous passant de cigare et d'armagnac.

Création de districts bilingues au Québec

Un pas de plus pour assimiler la majorité!

OTTAWA (PC) – La création de districts bilingues au Québec est tout à fait injustifiée, car elle n'aurait pour effet que d'accentuer l'attrait que l'anglais exerce déjà sur la majorité francophone.

Telle est l'une des principales conclusions d'une étude rédigée par M. Charles Castonguay, professeur au département de mathématiques de l'Université d'Ottawa.

Dans cette étude, M. Castonguay reproche au Conseil consultatif des districts bilingues de s'être basé sur des données périmées pour recommander, dans son rapport rendu public le 21 novembre dernier, la création de 30 districts bilingues dans l'ensemble du pays, dont cinq au Québec.

M. Castonguay reproche principalement aux auteurs du rapport d'avoir utilisé le critère de la langue maternelle, et non de la langue d'usage, pour déterminer dans quelles régions l'établissement de districts bilingues serait souhaitable.

Or, selon ce dernier, la comparaison des données du recensement sur la langue d'usage avec celles sur la langue maternelle est la seule façon de mesurer objectivement l'évolution de la langue de la minorité dans une communauté donnée.

Or le but des districts bilingues, soutient M. Castonguay, est justement de protéger et de renforcer les minorités qui pourraient être menacées d'assimilation.

Or qu'arrive-t-il au Québec Dans les cinq régions où le Conseil consultatif a recommandé la création de districts bilingues, soit qu'il n'y ait pas de francisation nette de la minorité anglaise, soit qu'il y ait anglicisation nette de la majorité.

Le tremblement de terre au Guatemala aurait fait plus de 2,000 morts

• *état d'urgence proclamé sur tout le territoire*

CIUDAD GUATEMALA (AP-AFP - Reuter) – Le chef d'état-major militaire du Comité national d'urgence a annoncé qu'environ 2,000 personnes ont été tuées, mercredi, au Guatemala, par le violent tremblement de terre qui a été ressenti dans une grande partie de l'Amérique centrale. Aucune victime n'a été signalée dans les pays voisins.

Le chef d'état-major, le colonel Manuel Angel Ponce, a précisé que le chiffre de 2,000 morts est "plutôt en-deça de la vérité." Il a ajouté que des "informations alarmantes" étaient en train d'arriver de l'intérieur du pays, 15 heures après le tremblement de terre qui s'est produit en pleine nuit à 3h04 locale.

Le colonel Ponce a déclaré que, dans la capitale, le nombre des morts était estimé à plus de 300. Selon d'autres informations non confirmées, le bilan à Ciudad de Guatemala pourrait s'élever à 500 ou 600 morts.

Le gouvernement a proclamé l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire.

Le vieux quartier de la ville, El Gallito, a été le plus éprouvé. Le capitale du Guatemala offrait mercredi soir, un spectacle de désolation: immeubles détruits, rues jonchées de débris, pompiers et sauveteurs travaillant autour des décombres, alors que des soldats patrouillent dans les zones les plus touchées pour éviter la panique et d'éventuels pillages.

Peu après la série de secousses – plus d'une vingtaine – d'une intensité de 7,2 sur l'échelle Richeter, des incendies se sont déclarés, provoqués notamment par les pannes de ventilation dans les immeubles neufs. La faculté de pharmacie de l'Université du Guatemala, ainsi que l'Institut central - américain et panaméen de la nutrition, notamment, étaient la proie des flammes.

Toute la ville est survolée par des hélicoptères de l'armée de l'air, qui commencent à évaluer les dégâts. Le ministre guatémaltèque de la Défense, le général Romeo Lucas, a réuni mercredi matin le Comité national de secours pour coordonner l'aide à la ville touchée, où la situation est jugée "très difficile".



Le million d'habitants que compte la capitale est descendu dans les rues, de crainte qu'une nouvelle secousse n'abatte d'autres bâtiments, et la circulation est rendue quasi impossible par les masses de décombres qui se sont abattus dans les rues.

Des informations diffusées sur place indiquent par ailleurs que le séisme a provoqué également de sérieux dommages dans les localités proches de Guatemala City. Aucun chiffre cependant n'est encore connu. Selon l'Observatoire météorologique, l'épicentre de la secousse a été localisé à 55 kilomètres au sud-est de Guatemala City, sur le littoral du Pacifique.

Outre la première série de secousses, qui se sont produites à 3 heures locales et qui ont duré 31 secondes, des mouvements telluriques se sont succédés avec une intensité régulière jusqu'à 16 heures locales.

Les communications internationales avec le Guatemala ont également été perturbées toute la journée, alors que la capitale est toujours privée d'énergie électrique.

Etat mexicain touché

Le tremblement de terre de mercredi a également provoqué des dégâts dans l'Etat mexicain de Chiapas, à l'extrême sud du Mexique, à la frontière du Guatemala.

Pour le moment, 50 blessés ont été dénombrés. On ignore si des personnes ont été tuées. Cinq localités de l'Etat ont été assez sérieusement endommagées. De nombreuses familles ont dû être évacuées de leurs immeubles menacés d'écroulement.

La capitale serait détruite à 80%

MEXICO (AFP) – La ville de Guatemala City a été détruite à 80 pour cent, affirmait hier soir le quotidien mexicain "Ultimas Noticias".

Le journal ajoute que bien que l'on ne dispose pas d'informations officielles à ce sujet, les dégats provoquées dans le pays par le séisme sont "terribles".

Un premier recensement conclut "Ultimas Noticias", chiffra à 5 000 le nombre total de blessés, uniquement dans la région urbaine de la capitale guatémaltèque.



Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie française de Montréal depuis 22 ans à votre service

La maison de confiance ou la qualité fait sa renommée

Boeuf de l'Ouest: qualité AI
Agneau frais - Veau extra - volailles - lapins - cailles - canards

CHARCUTERIE FINE
... Fabrication Maison exclusive...
Produits d'importation, fromages, pain français, bière
SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE, PRIX ABORDABLES.
Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4066
807 est, rue Laurier Métro: Station Laurier

PERSONNEL COMPÉTENT — ACCUEIL COURTOIS

maison Beaudet INC.

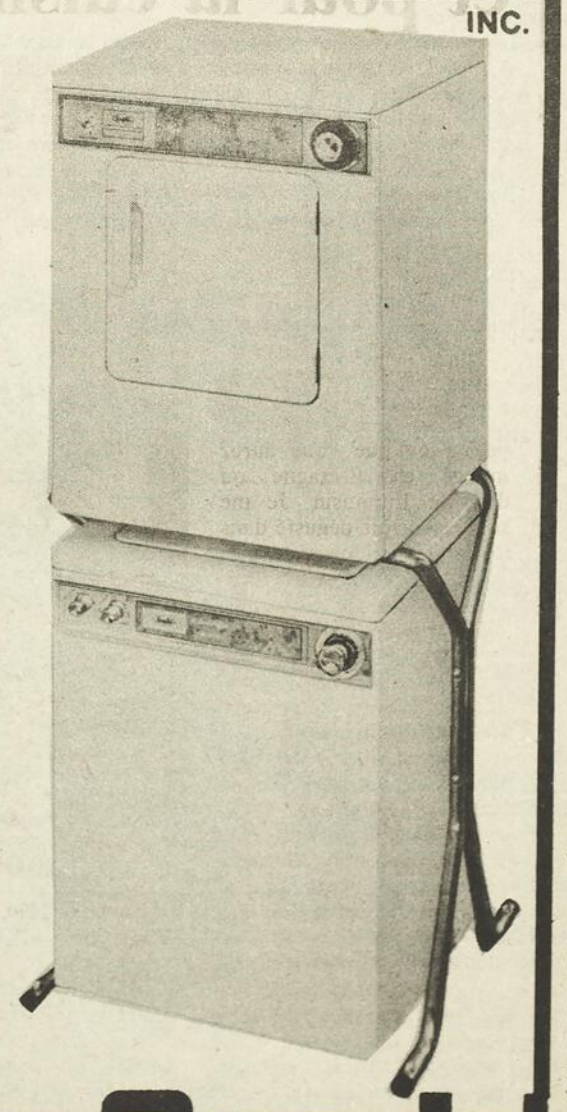
Inglis

Février est le temps des aubaines!

Venez nous visiter; il nous fera plaisir de vous montrer la gamme complète des appareils **Inglis**

Ces appareils sont conçus dans le but de vous épargner temps et travail afin de vous permettre de faire votre vrai boulot.

Ne requiert pas d'installation.
Plus tard, si vous le désirez, peut-être installé d'une façon permanente.



maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

Washington fait connaître sa décision:

Concorde est autorisé pour 16 mois

WASHINGTON (AP et Reuter) – Le secrétaire américain aux Transports, M. William Coleman, a décidé, hier, que le supersonique Concorde pourra se poser à Washington et à New York, à partir du 4 mars, pour une période probatoire de 16 mois.

La décision de M. Coleman est ferme pour l'aéroport Dulles de Washington, qui appartient au gouvernement américain. Par contre, la décision concernant l'aéroport Kennedy de New York peut être contestée par les autorités portuaires de New York, dont relève cet aéroport.

C'est une surprise car on s'attendait généralement à une formule de compromis en vertu de laquelle Concorde serait autorisé à se poser à Dulles mais non à l'aéroport Kennedy. M. Coleman a estimé que les règles du fair play exigent qu'une occasion doit être donnée à l'appareil supersonique de faire ses preuves.

Air France et la British Airways veulent tous deux assurer un maximum de deux vols quotidiens à New York et un vol à Washington.

La décision de M. Coleman leur donne pour l'instant satisfaction. Toutefois, le secrétaire aux Transports précise dans sa décision que les deux compagnies doivent effectuer leurs vols entre 7h du matin et 22h. Il a également demandé à l'administration fédérale de l'aviation d'exiger des compagnies qu'elles fassent tout ce qui est techniquement possible pour réduire le bruit des appareils.

Réserves

M. Coleman a ajouté qu'il se réservait l'autorité de rapporter les permissions d'atterrissage n'importe quand sur préavis de quatre mois, ou immédiatement, en cas d'urgence créée par une menace contre "la santé, le bien-être ou la sécurité du peuple américain".

A la Maison-Blanche, le porte-parole présidentiel, M. Ron Nessen, a déclaré que le président Ford "apprécie l'effort constructif" de M. Coleman. Il a ajouté: "le président appuiera la décision du secrétaire".

"Le président estime que le secrétaire aux Transports a mené une étude complète et objective du problème Concorde. Tous les arguments pour et contre ont été formulés publiquement, et ils ont été sagement et judicieusement pesés", a encore déclaré M. Nessen.

Le porte-parole a ajouté que le président va demander à M. Henry Kissinger, conformément à une suggestion de M. Coleman, de lancer une étude entre les trois pays sur l'impact de Concorde sur l'environnement.



Le secrétaire américain aux Transports, M. William T. Coleman, au cours de la conférence de presse sur Concorde hier à Washington.

A Paris

A Paris, l'ambassade des Etats-Unis, plusieurs heures avant l'annonce officielle de la décision, était en possession d'une enveloppe scellée contenant la décision du secrétaire aux Transports. L'enveloppe n'a été ouverte qu'au moment où M. Coleman rendait sa décision à Washington. Son contenu a été aussitôt lu à des représentants du gouvernement français qui n'ont pu quitter l'ambassade qu'au moment où, à Washington, les journalistes étaient autorisés à annoncer la nouvelle. Celle-ci devait être annoncée à 19h15. Mais l'embargo imposé par les autorités américaines a été violé par une agence et une radio étrangère un peu avant cette heure, à 18h48.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris a personnellement informé le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues.

Conclusions

Le rapport de M. Coleman – 61 pages – arrive à la conclusion que seul le bruit de Concorde pose un problème important. M. Coleman a jugé non concluants les arguments selon lesquels Concorde réduira la couche d'ozone qui protège les hommes contre les rayons ultraviolets. Certains avaient avancé que Concorde allait aussi accroître le nombre des cancers aux Etats-Unis.

"En examinant le coût pour l'environnement de six vols quotidiens de Concorde, je suis arrivé à la conclusion, sur la base de l'information actuellement disponible, que l'impact sur la qualité de l'air, l'effet des vibrations aux basses féquences du bruit, et l'impact climatique sur les émissions stratosphériques, ne sont pas des raisons significatives pour refuser un fonctionnement limité", dit le secrétaire aux Transports.

Selon M. Coleman, la période probatoire de 16 mois permettra au gouvernement fédéral de consacrer 12 mois à recueillir des renseignements sur le supersonique, et quatre mois à les analyser. Lorsque la période de 16 mois sera écoulée, M. Coleman indique qu'il prendra une nouvelle décision.

M. Coleman reconnaît que le supersonique n'est peut-être pas une solution raisonnable économiquement, et déclare que la période probatoire permettra au monde d'en juger.

"Il se pourrait bien que le développement plus avant de cette technologie ne soit pas économiquement avisé dans la période sensible aux problèmes de l'énergie et de l'environnement dans laquelle nous vivons", dit M. Coleman.

La République populaire d'Angola marquait hier sa 15e année de lutte

LUANDA (AFP) – La République populaire d'Angola (RPA) célébrait hier le 15ème anniversaire du début de sa lutte armée dans une capitale pavoisée aux couleurs des 83 délégations étrangères de l'Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie (OSPAA).

L'éclat international donné à la célébration de cet anniversaire devait se concrétiser hier après-midi par l'adoption par l'OSPAA de résolutions et la proclamation d'un appel à la reconnaissance de la RPA.

Cet aspect international s'est aussi concrétisé mercredi par l'annonce en pleine séance de l'OSPAA de la reconnaissance de la RPA par le Cameroun. La jeune république d'Agosthino Neto peut désormais, compter sur l'appui de 25 pays africains membres de l'OUA. Le quorum nécessaire (24 pays) est ainsi dépassé et la RPA peut désormais entrer de plein droit au sein de l'organisation africaine, 15 jours après le sommet d'Addis-Abeba, où elle n'avait pu obtenir cette consécration.

L'offensive diplomatique lancée par le gouvernement de la RPA a donc, comme on s'y attendait généralement à Luanda, doublé l'offensive militaire menée sur les fronts nord et sud et enregistré elle aussi des succès. La célébration du 15ième anniversaire du début de la lutte armée du MPLA revêtait donc un aspect particulier.

Toute la ville fut ornée des drapeaux rouge et noir frappés de l'étoile jaune du MPLA. Partout, des portraits géants du président Agosthino Neto, des affiches rappelant les premières heures de la révolte armée. La gigantesque statue "Maria da fonte" qui domine l'avenue principale de Luanda était elle aussi entièrement drapée aux couleurs du MPLA. Des contrôles sévères furent exercés dans la ville par les policiers et les militaires aux entrées des hôtels où sont réunies les délégations de l'OSPAA.

Enfin, c'est à l'occasion de la célébration de cet anniversaire que fut officiellement promulguée la loi fondamentale établissant le "pouvoir populaire", base du choix politique de la République populaire d'Angola.

Le succès de Moscou en Angola: une affaire grave selon l'Otan

OTTAWA (PC) – Le secrétaire général de l'Alliance atlantique est d'avis que l'intervention soviétique en Angola met gravement en danger la détente Est-Ouest.

Dans une allocution prononcée devant les membres d'un club social, M. Joseph Luns a qualifié cette intervention de "grave" et a ajouté qu'elle marque un précédent du fait que c'est la première fois que l'URSS organise avec succès une opération militaire "loin de sa sphère normale d'influence".

"La situation est très grave", de dire M. Luns. Le succès de l'URSS en Angola pourrait l'inciter à intervenir ailleurs en Afrique.

M. Luns séjourne actuellement au Canada pour s'y entretenir avec les autorités militaires locales et les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures.

Lors de son discours, M. Luns a affirmé qu'il existe une contradiction entre la façon dont l'Est et l'Ouest perçoivent la détente.

Alors que les alliés occidentaux estiment que la détente est une voie menant à l'amitié et à la coopération, les forces du Pacte de Varsovie sont d'avis qu'il s'agit tout au plus d'un outil créant la stabilité internationale qui leur permettra de construire leur puissance militaire grâce à la technologie occidentale.

M. Luns déclare que l'intervention soviétique en Angola est un parfait exemple de ses dires.

Les pays occidentaux doivent être assez puissants militairement pour résister à une telle expansion militaire, sinon l'alliance communiste considèrera comme un signe de faiblesse ce manque de préparation militaire de l'Occident et provoquera l'agression.

bref monde

Du silicone sur la cathédrale

DUSSELDORF, RFA (Reuter) Gravement menacée par la pollution, la cathédrale de Cologne va être entièrement enduite d'un produit chimique nouveau, incorporé à des silicones organiques, a déclaré mardi à Dusseldorf, M. Friedhelm Farthmann, ministre westphalien de la Santé. Ce produit est le résultat de trois ans de recherches et son utilisation coûtera cent fois moins cher que de ravaler l'immense cathédrale, le plus grand monument gothique d'Allemagne fédérale, 80,000 marks au lieu de huit millions, a précisé M. Farthmann. Des essais ont montré que le produit protégera la cathédrale pendant vingt ans. La cathédrale commencée au treizième siècle et terminée au dix-neuvième, est surtout endommagée par l'anhydride sulfureux émis par les voitures.

Election le 20 mars au Cambodge

BANGHOK (AFP) – Le Cambodge élira le 20 mars prochain une assemblée nationale de 250 membres, a annoncé mercredi le ministre Khmer de l'Information, M. Hou Nim, dans une déclaration diffusée par "Radio Phnom Penh captée à Bangkok. Cette assemblée comprendra 150 représentants des paysans, 50 des ouvriers, et 50 des "combattants révolutionnaires". Elle sera chargée de voter des lois, et de déterminer la politique intérieure et étrangère du Cambodge, a ajouté le ministre.

Pascal Allende menacé d'extradition

SAN JOSE DE COSTA RICA, (AFP) – Arrivé lundi au Costa Rica comme réfugié politique, M. Andres Pascal Allende, neveu de l'ancien président chilien, est déjà sous la double menace d'être envoyé en prison et d'être extradé vers le Chili. En effet, dès son arrivée, en compagnie de son amie, Anne-Marie Beausire, M. Pascal Allende a fait des déclarations contre le régime chilien, ce que lui interdit son statut de réfugié, et il risque pour cela d'être emprisonné à la demande des autorités du Costa Rica. D'autre part, le ministère des Affaires étrangères du Costa Rica a indiqué que le Chili lui avait fait parvenir une demande d'extradition contre M. Pascal Allende et Mlle Beausire. La cour suprême de Justice du Costa Rica a été saisie des deux affaires.

Liban: aucun incident notable

BEYROUTH (AFP) – Le processus de retour au calme au Liban entamé avec l'accord de cessez-le-feu annoncé il y a 14 jours se poursuit aujourd'hui. La commission militaire supérieure (CMS), dans son premier communiqué de la journée hier, a annoncé que "la situation dans toutes les régions du Liban est calme". "L'état de la sécurité est bon", a ajouté la CMS qui a, d'autre part, indiqué que "aucun incident notable" n'avait été signalé.

Il se suicide du 80e étage

NEW YORK (AP) – Un jeune homme s'est suicidé à New York en se jetant de la terrasse d'observation du 86ème étage de l'Empire State Building. Il s'est écrasé 80 étages plus bas, sur le parapet du sixième étage. La police a précisé que le désespéré avait escaladé la barrière de protection, hésité un moment tandis que des gardiens essayaient de le persuader de redescendre sur la terrasse, puis qu'il avait lâché prise et était tombé dans le vide. Son identité n'a pas été donnée.

Une quinzaine de personnes s'étaient auparavant suicidées en se jetant de la terrasse de l'Empire State Building. Le précédent suicide remonte à 1963.

Troyes: appel au ravisseur

TROYES (AFP) – Le père du petit Philippe Bertrand, a lancé mercredi un appel aux ravisseurs de son fils, enlevé il y a cinq jours dans la région de Troyes, afin qu'ils donnent très vite de leurs nouvelles. Lundi dernier, M. Bertrand avait reçu un appel anonyme lui demandant de se rendre à Paris et d'apporter la rançon, mais il ne put, malgré deux jours d'attente, entrer en contact avec les ravisseurs. "Je ne donnerai plus suite à tout appel qui ne sera pas accompagné de précisions me permettant de comprendre qu'il concerne réellement Philippe", a déclaré M. Bertrand dans un message remis à la presse. "Les jours passent, les ravisseurs doivent maintenant comprendre qu'ils ont commis une folie. Relâcher l'enfant est pour eux la meilleure solution", écrit-il concluant: "Qu'ils fassent vite".

Les enquêteurs lancés sur la piste des ravisseurs tournent apparemment en rond. Les uns après les autres les faibles indices que les policiers avaient recueillis se sont évanouis.

Le drame de Djibouti coûte la vie à une fillette et aux six terroristes

DJIBOUTI (AP) – Les autorités françaises de Djibouti ont délibérément choisi la manière forte, mercredi, au début de l'après-midi, pour libérer les 30 enfants détenus en otages depuis la veille au matin, en plein désert, par un commando de rebelles somaliens - mais si les militaires ont réussi l'opération, ils n'ont pas pu éviter la mort d'une fillette, tuée par l'un des terroristes.

"Nous avions la conviction que la vie des enfants était de plus en plus menacée et qu'une intervention était indispensable", a expliqué à Paris M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux Départements et territoires d'outre-mer. Ce sont des tireurs d'élite de l'armée et de la gendarmerie - dont certains étaient venus de Paris - qui ont ouvert le feu sur les six terroristes se réclamant du Front de libération de la Côte des Somalis (FLCS), qui détenaient les enfants en otages dans leur autobus scolaire.

Les six terroristes ont été tués, mais pas tous en même temps, et ce fut la cause du drame. Les tireurs d'élite avaient repéré quatre hommes dans l'autobus, aux côtés des 30 enfants, du chauffeur et de l'assistante sociale qui avait été autorisée à s'approcher pour donner des soins aux innocents prisonniers. Un cinquième terroriste avait également été aperçu non loin du véhicule, venant de la frontière somalienne, distante de 25 mètres. Les tireurs d'élite les prirent dans leur ligne de mire et les tuèrent. Malheureusement, ils ignoraient la présence d'un sixième homme, lui aussi venu de Somalie dans la nuit, et qui s'était tapi au fond du véhicule.

Les enfants

Ce terroriste eut le temps de tirer une rafale, qui tua une fillette et blessa cinq autres enfants, dont deux grièvement, avant d'être lui-même abattu. Le chauffeur de l'autobus fut blessé aux deux jambes ainsi que l'assistante sociale, plus légèrement atteinte.

D'autres coups de feu ensuite échangés, mais cette fois avec des Somaliens qui avaient assisté à la scène de l'autre côté de la frontière, et qui tirèrent sur les militaires français.

Les deux sections de la Légion étrangère et le peloton d'auto-mitrailleuses légères qui avaient pris position aux alentours, pour assurer la couverture des tireurs d'élite, avaient ordre de ne pas intervenir au début de l'opération. Ils devaient faire savoir, par haut-parleur, aux Somaliens massés sur la frontière, que l'opération n'était pas dirigée contre eux, et les inciter à garder le calme. Mais avant que cette opération psychologique puisse être entreprise, des coups de feu ont été tirés à partir de la Somalie, ce qui a entraîné une riposte de la part des militaires français.

Un lieutenant de la légion a été blessé, tandis qu'un Somalien était tué.

Un incendie fait 10 morts

NEW YORK (AFP) – Dix personnes, dont huit enfants, sont mortes dans un incendie qui a éclaté pendant la nuit de mardi à mercredi dans un immeuble de Manhattan, situé sur la 94ème Rue, près de la rivière Hudson, dans l'ouest de New York.

Les enfants avaient moins de 14 ans et étaient tous, croit-on, membres de la même famille. Les cadavres de huit des victimes ont été retrouvés au 6ème étage de l'immeuble. La plupart avaient été asphixiées pendant leur sommeil. L'incendie, dont les origines sont inconnues, s'est propagé avec une rapidité foudroyante le long des tuyautages, et a rapidement envahi le vieil immeuble délabré.

La faim du monde
avant la fin du monde
OXFAM

COLLÈGE
JEAN-DE-BRÉBEUF

(Cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines et sciences de l'administration
4- Arts plastiques
5- Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976
Date limite: 1er mars 1976

RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
tél.: 342-1320 poste 347 ou 262

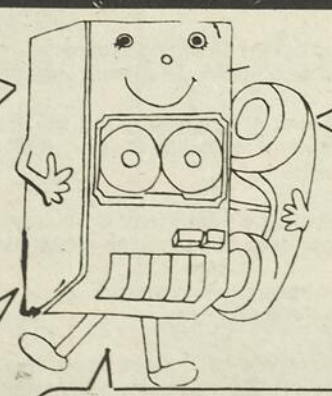
(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

LE COMPLÉMENT ESSENTIEL À VOTRE TÉLÉPHONE

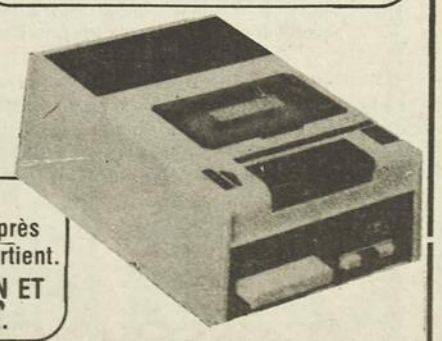
JE RÉPOND À VOTRE PLACE AVEC VOTRE VOIX PENDANT VOTRE ABSENCE

JE PEUX ENREGISTRER PENDANT VOTRE CONVERSATION

VOUS POUVEZ ME DICTER VOS TEXTES



JE VOUS PERMET D'ENTENDRE LA VOIX DE LA PERSONNE QUI VOUS TÉLÉPHONE SANS AVOIR À OUVRIR LA LIGNE.



Prix spécial $219. $12. par mois sur plan de location et après 2 ans cette machine vous appartient.
GARANTIE COMPLÈTE UN AN ET INSTALLATION GRATUITE.

A-1 TÉLÉPHONIQUES 336-1371 MONTRÉAL P.Q.

Procès de Patricia: le jury est choisi

SAN FRANCISCO (AP) — Le procès de Patricia Hearst peut maintenant commencer pour de bon car le choix du jury a été complété hier après-midi. Il s'agit de cinq hommes et de sept femmes, en plus de quatre substituts.

Le jury aura à décider si Patricia a volontairement participé à un vol de banque en compagnie des terroristes qui l'ont kidnappée il y a deux ans.

Le jury sera isolé de tout contact jusqu'à ce qu'il ait prononcé son verdict. Le juge Carter a estimé que le procès durerait quatre à cinq semaines.

Par ailleurs, mardi, les avocats de Patricia Hearst ont fait savoir qu'ils avaient déposé deux motions devant le juge Carter. Dans la première ils réclament des radiographies du crâne et du visage de la riche héritière de 21 ans. Cette demande, acceptée par le juge, semble confirmer que le défenseur de Patricia a l'intention d'invoquer la thèse du lavage de cerveau subi par sa cliente à qui on aurait asséné un coup de crosse de fusil au moment de son enlèvement.

La deuxième motion demande qu'on oublie au cours de ce procès plusieurs chefs d'accusation reprochés à Patricia après le hold-up pour lequel elle est jugée.

tourbec

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE À TEMPS PLEIN

Exigences:
—Sténographie
—Dactylographie
—Deux (2) ans d'expérience

Salaire:
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir curriculum vitae d'ici **le 9 février** *à l'adresse suivante:*

TOURBEC
a/s du Comité de sélection
347 est, rue Saint-Paul
Montréal

Université du Québec à Rimouski

PROFESSEUR EN ANIMATION

FONCTIONS:
Dans le cadre du certificat en animation, le titulaire de ce poste:
—collabore à l'élaboration du contenu des cours à partir des thèmes identifiés au programme;
—participe à la conception et à l'implantation d'un modèle pédagogique;
—voit à l'encadrement et à l'animation des chargés de cours et assistants dispensant des activités d'enseignement dans diverses régions;
—dispense des activités d'enseignement.

EXIGENCES:
Posséder une maîtrise dans une discipline appropriée.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

Seules les demandes écrites reçues avant le 20 février 1976 seront retenues.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Bureau du doyen de la gestion
des ressources humaines & financières
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Québec

Le PCF abandonne le dogme de la dictature du prolétariat

PARIS (AFP) — L'abandon de la notion de "dictature du prolétariat" a été confirmé hier par le secrétaire général du Parti communiste français, Georges Marchais, à l'ouverture du XXII-ème congrès de ce parti qui va se tenir jusqu'à dimanche à Saint-Ouen, dans la banlieue parisienne.

Il ne fait aucun doute, selon les observateurs, que les 1,700 militants délégués au congrès, dans leur très grande majorité sinon unaniment, vont approuver la position des dirigeants communistes et adopter le principe de l'abandon du dogme.

Un autre congrès décidera les modifications à apporter aux statuts du parti pour tenir compte du changement ainsi intervenu sur un point de doctrine qui était jusqu'à présent fondamental pour les communistes français.

Pour expliquer ce "tournant" du P.C.F. M. Marchais a souligné que les conditions actuelles en France n'étaient pas les mêmes que celles de la Russie de 1917: il ne peut exister de "modèle de socialisme". Il a affirmé que "rien, absolument rien", ne pouvait, à notre époque, et dans un pays comme la France, remplacer la volonté populaire majoritaire "s'exprimant démocatiquement par la lutte et par le moyen du suffrage universel". La marche vers le socialisme doit se faire "en élargissant encore les libertés individuelles et collectives". On insiste beaucoup aujourd'hui au P.C.F. sur les libertés.



M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF

Bref, la réflexion du leader du P.C.F. sur la réalité française et mondiale d'aujourd'hui l'a amené à reconnaître que les dogmes ne snt pas éternels, que celui de la "dictature du prolétariat" ne correspond plus à la politique nouvelle du P.C. et n'exprime pas le processus sans précédent d'élargissement des libertés qui est désormais essentiel à la marche au socialisme en France.

Mais, M. Marchais a bien précisé qu'il ne s'agissait pas d'un renoncement au socialisme. "Nous sommes, a-t-il dit, pleinement fidèles à l'enseignement du marxisme-lénisme qui n'a rien d'un recueil de dogmes"...

Selon le leader communiste, la position du PCF, n'a rien de contradictoire avec les lois générales du socialisme, et n'entrave en rien la solidarité avec les "partis frères". Cependant aucun parti ou groupe de partis ne peut décider pour les autres, "proposer des recettes universelles, définir une stratégie exemplaire". Il est donc inévitable et bon que les communistes français suivent une "voie indépendante" de lutte pour le socialisme.

Ainsi, le PCF prend des distances avec Moscou, notent les observateurs, qui relèvent, d'autre part, l'allusion suivante de M. Marchais aux manquements aux libertés en URSS: le PCF ne peut admettre que "l'idéal communiste" puisse être "entaché par des actes injustes et injustifiés". Mais l'existence de divergences avec Moscou sur les libertés ne doit pas conduire les communistes français à affaiblir leur collaboration avec le parti communiste soviétique.

Il était évidemment difficile à M. Marchais, face aux militants du parti, de condamner certaines méthodes en usage en URSS sans, dans le même temps, exalter l'amitié, la solidarité et la confiance qui doivent régner entre "partis frères" et notamment entre le PCF et le PC d'Union soviétique, estiment les observateurs.

COMPTABLE AGRÉÉ

Un professionnel qui exige l'opportunité d'atteindre le sommet

Notre client, une firme de comptables agréés en pleine expansion, recherche un C.A. récemment gradué (1974 ou 75), qui ambitionne de devenir associé.

Vous travaillerez avec une équipe jeune et dynamique qui satisfera votre enthousiasme et vos objectifs. Vous êtes hautement qualifié et votre profil de carrière vous oriente vers la vérification ou la fiscalité.

Situé à Montréal, ce groupe s'est développé rapidement et vous pouvez vous aussi, atteindre les sommets en peu de temps avec beaucoup de satisfaction personnelle.

Une rémunération intéressante plus allocation pour voiture seront offertes au candidat rencontrant les critères établis.

Veuillez faire parvenir votre Curriculum Vitae faisant état de vos qualifications, expérience et salaire actuel ou téléphonez à R. Bruce Massey, référant au projet no. 125.

Recruteur de cadres **Conseillers en gestion**

massey & charbonneau ltée

1115 Sherbrooke St. W., Suite 1504, Montréal H3A 1H3 (514) 288-2982

Affaire Pliouchtch: Moscou réplique

MOSCOU, (AFP) — L'hebdomadaire soviétique "Litteratournaya Gazeta" dénonce mercredi "la propagande bourgeoise" faite autour de cas d'internements psychiatrique en URSS auxquels il oppose ceux de "psychofascisme" en Occident.

L'hebdomadaire littéraire cite plusieurs personnes qui ont été internées en Union soviétique pour des troubles psychiatriques que la "presse occidentale a fait passer pour des victimes du KGB" et qui ont ensuite également été reconnues malades dans des pays occidentaux après leur émigration. Les cas ainsi mis en relief par "Litteratournaya Gazeta" sont ceux de Victor Fainbert, en Angleterre, d'Alexei Toummerman et de l'écrivain Yakobson en Israël, de Lev Konstantinov à Vienne et de l'écrivain Tarsis aux Etats-Unis.

Mais le journal ne parle à aucun moment de Leonid Pliouchtch qui a récemment émigré en France après un séjour de trois ans dans un hôpital psychiatrique soviétique.

Sous la signature de Grigori Kozlov, l'hebdomadaire évoque longuement le cas d'Elena Stroieva, qui s'est récemment pendue à Paris et de Youri Titov, actuellement interné dans un hôpital psychiatrique en France, "qui ont été longtemps écoutés par des journalistes accrédités à Moscou en tant que dissidents éminents".

En opposition, Grigori Kozlov cite plusieurs articles ou livres étrangers faisant état de "manipulation de la personnalité grâce aux dernières découvertes scientifiques dans différents pays occidentaux". L'hebdomadaire fait en particulier état de "tortures psychologiques" en Allemagne fédérale, de "nouvelles méthodes de rééducation de prisonniers conduisant parfois à des suicides en France" et de la lobotomie (section de certaines fibres nerveuses du cerveau) pratiquée dans de nombreux pays occidentaux et interdite en URSS.

"Ni "Amnesty International", ni les psychiatres anglais, ni la BBC, ni "l'Onde Allemande" qui accuse ainsi odieusement l'Union soviétique ne touchent mot sur ces cas de psychofascisme qui tuent des gens", conclut "Litteratournaya Gazetas".

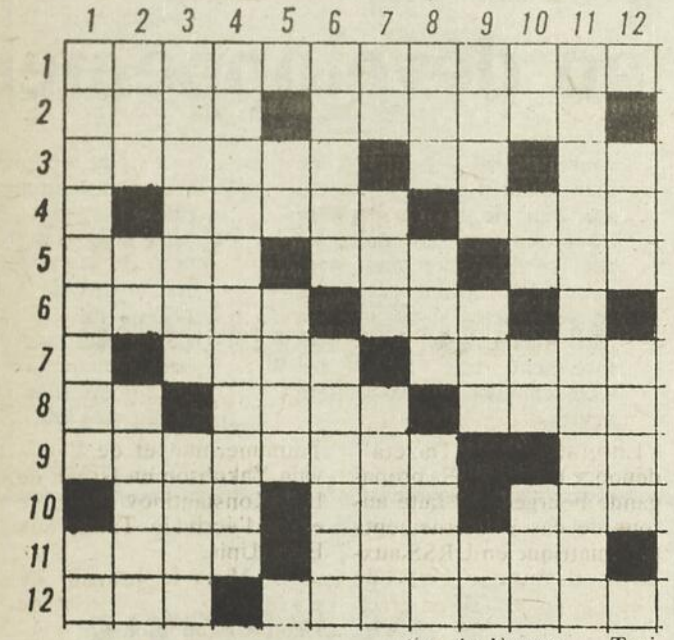
Le ballon du jour

de Serge Langevin

L'exercice du pouvoir



Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

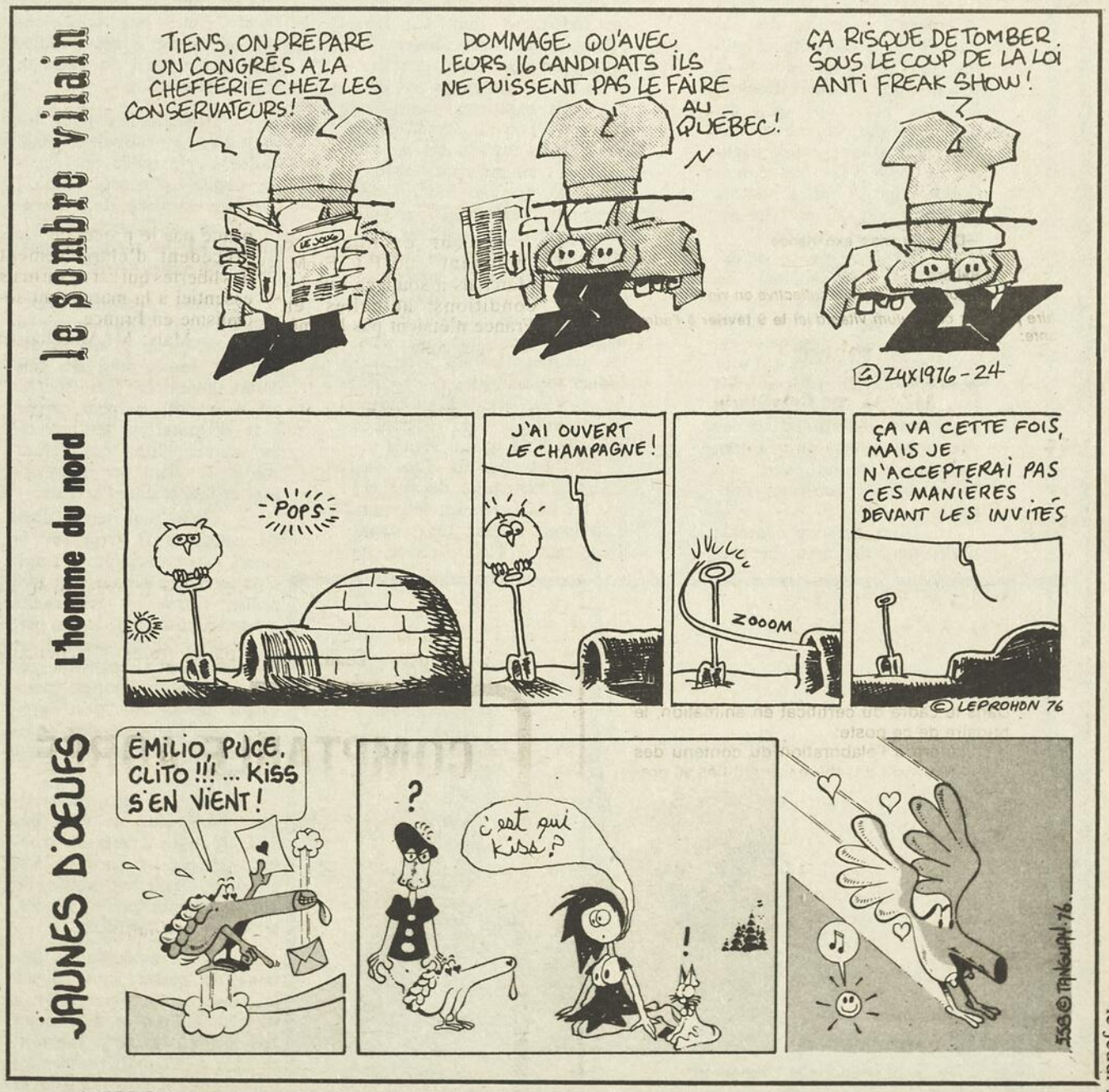
1—Maison ouverte à tous.
2—Retrancher — Elle a fait mentir le dicton voulant que le crime ne paie pas.
3—Parfois pire que le mal — Symbole du selénium — Pronom personnel.
4—Le dernier, c'est la tombe — Ils sont parfois croisés.
5—Connaît — On aime ses monologues — Point sensible.
6—Celui de Lachine est devenu un lieu de divertissement hivernal — Propre, comme un certain Monsieur.
7—On peut en vivre deux par année si on va dans le Sud en hiver — Habillée.
8—Signifie 3.1416 — Mille-pattes — Grosse mouche qui pique.
9—Lieu plein de richesses que tous voudraient découvrir — Ancienne note
10—Agent politique de Louis XV — Il faut la serrer parfois — Sur la corde à linge.
11—Ne le prenez pas aux dents — Montrer ses avantages.
12—S'accumulent sans qu'on le veuille — Importuner, poursuivre.

VERTICALEMENT

1—Que dit le vôtre, ce matin? — A moi.
2—Retranche — Fleuve côtier de France — Troisième partie de l'intestin grêle.
3—Temps où l'on doit travailler — Se repose.
4—Celles de l'assurance-chômage seront contrôlées plus sévèrement.
5—Marque la duplication — Possessif.
6—Unité monétaire chinoise (pl.) — Les Polonais, les Tchèques, les Russes en sont.
7—Symbole de l'argent — Esprit émané de l'intelligence éternelle — On connaît ceux de Nantes, de Dioclétien.
8—Fatigué — Unité monétaire bulgare — Tentai.
9—En outre, de plus — Récipient en terre réfractaire — Liséré.
10—Hé! — Fleuve de Russie — Possessif — Au Sahara, désert de pierrailles.
11—Etranger, aux allures voyantes, affichant une richesse suspecte.
12—Une partie de l'Allemagne — Greffa.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	R	E	M	E	■	B	U	E	E	■
2	O	R	A	G	E	U	S	E	■	N	U	S
3	N	I	■	O	R	■	O	U	A	C	H	E
4	S	A	L	I	■	S	I	G	L	E	■	X
5	E	■	A	N	E	E	■	L	U	I	R	E
6	R	A	I	E	S	■	M	A	N	N	E	■
7	V	I	T	■	S	E	I	N	■	T	U	E
8	A	N	■	I	O	■	S	T	R	E	S	S
9	T	E	N	D	R	E	T	E	■	■	S	T
10	E	■	A	I	E	■	R	■	A	M	I	E
11	U	S	■	O	■	S	A	T	I	E	T	E
12	R	E	N	T	A	B	L	E	■	S	E	S



C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ! TÉLÉ 7 JOURS EN VENTE PARTOUT

Vote "historique" dans le Nouveau–Québec

Les Inuit jouent leur avenir

Textes de Michel Belleau

C'est aujourd'hui que débute la ronde finale entre le gouvernement Bourassa et les Inuit du Nouveau-Québec au sujet de l'abandon des droits sur leurs terres. Terres qu'ils sont sûr le point d'échanger contre des compensations monétaires (quelques millions) et juridiques (un nouveau partage les laissant maîtres de 1% du territoire).

Et cette tournée de consultation qu'on avait promise aux Inuit pour qu'ils aient au moins une fois leur mot à dire dans toute cette affaire semble bien "organisée" pour qu'il n'y ait pas de problème.

D'abord le ministère des Affaires Indiennes, qui a été chargé de fixer les règles du jeu, n'a pas semblé trouver assez importants les enjeux du vote pour exiger plus qu'une majorité simple (50% 1 voix) pour que l'entente soit acceptée. Tout au plus, nous a-t-on déclaré, le ministre pourra utiliser un pouvoir discrétionnaire pour contester le vote si certaines "exigences" ne sont pas remplies, comme la défection d'un village, par exemple.

En plus on n'a pas daigné accorder un délai avant le vote pour permettre aux opposants (Povungnituk, Ivujivik et Saglouc) de faire entendre une dernière fois leur position face à l'entente. Il aurait été normal qu'un certain laps de temps soit prévu entre les dernières assemblées d'information et le vote.

Au début c'est ce qu'on avait prévu puisque les trois équipes d'information de NQIA (Northern Quebec Inuit Association), qui ont négocié l'entente, devaient commencer leurs tournées plus tôt. Des délais sont survenus, ce qui fait que la tournée d'information et le vote sont presque simultanés ne laissant pratiquement plus de temps aux opposants pour se faire entendre.

Pour bien comprendre les enjeux de ce vote historique qui se déroulera dans tout le Nouveau-Québec pendant le mois de février, nous publions aujourd'hui et demain un dossier qui, dans un premier temps, essaie de résumer cette entente historique, signée au mois de novembre dernier et négociée pendant plus de deux ans et de décrire comment a été "organisé" le vote.

Un traité pour ouvrir le Nord au développement

En lançant son "projet du siècle" au début des années 70, dans un contexte hautement "électoraliste" et à toute vapeur, Robert Bourassa (tout préoccupé qu'il devait être par la course aux capitaux) a tout à fait négligé de considérer les conséquences sur le milieu humain et écologique qu'une telle entreprise pouvait comporter.

En plus de se défiler devant ses conseillers de l'Hydro, qui étudiaient depuis au moins dix ans cette région en vue d'un développement hydro-électrique futur et qui proposaient d'aller un peu plus loin dans les recherches, il a carrément ignoré l'existence des populations autochtones, Indiennes comme Inuit, qui vivent sur le territoire convoité.

C'est dans ce contexte particulier, où pour la première fois de leur histoire les Indiens et Inuit ont fait alliance, que s'est ouvert un procès où des centaines d'experts et d'autochtones ont défilé pour expliquer comment ce projet pouvait les affecter ou affecter l'environnement.

Et au mois de novembre 1973, le juge Malouf de la Cour supérieure rendait son jugement en émettant une injonction forçant le gouvernement du Québec à interrompre tous travaux sur les chantiers de la Baie James et l'obligeant à entamer au plus tôt des négociations avec les Indiens et les Inuits.

Pour bien comprendre cette entente de quelque 200,000 mots qu'ont signée et ratifiée les Indiens Cris au mois de novembre dernier et que les Inuit sont sur le point d'accepter à leur tour, sans avoir tout à fait le choix, il faut se rappeler cette période "noire" que nos politiciens ont fait vivre à ces populations; parce qu'il est question ici de dépossession.

Dépossession pour les Inuit d'un territoire de 250,000 milles carrés qu'ils ont occupé depuis plusieurs siècles. On leur confiera dans l'avenir, si la ratification se fait, environ 1% des terres disponibles (3250 milles carrés).

Cette première sélection de terres (indiquée sur la carte: *catégorie I*) est accordée aux Inuits pour des fins communautaires. Ces frontières pourront, en gros, servir à la délimitation des nouvelles municipalités qui seront créées et dont les pouvoirs sont explicités dans l'entente.

Quant aux terres dites de *catégorie II* (voir sur la carte, en pointillé), il s'agit d'un territoire d'environ 36,000 milles carrés où les Inuits pourront continuer de trapper, de chasser et de pêcher. Le gouvernement a cependant prévu que ces territoires pourraient servir au "développement" moyennant des compensations monétaires pour les Inuit.

Tout le reste du territoire, soit plus de 90% des 250,000 milles carrés du Nouveau-Québec au nord du 55e parallèle, pourront servir au développement par les Blancs, si l'entente est ratifiée.

Il est évidemment difficile de passer sous silence la danse des millions qu'on a su bien orchestrer dans cette "affaire du siècle". En fait, ce sont $225 millions que les gouvernements du Canada et du Québec devront payer pour obtenir les droits sur le territoire des Cris et des Inuits. Les Inuits, de leur côté, recevront $60 millions en compensation pour la perte de leurs terres et un autre $30 millions en royautés.

Le côté le plus intéressant de l'entente est évidemment la mise sur pied d'un gouvernement régional et de municipalités qui permettront aux Inuit de prendre en main leurs affaires. Par contre on peut se demander quels pouvoirs réels auront ces petits gouvernements si on songe à leur financement, qui sera forcément très limité s'il vient uniquement des communautés.

Sur un plan juri[dique] ce sont évidemment de[s] promesses, qui risque[nt] pendant de rester lettr[e] te si on se fie par exe[m]ple cet article de l'entent[e] 177) qui dit que le Cons[eil] village peut taxer les co[m]ces, manufactures ou [in]sions mais sans excéde[r] aucun cas $300!



Les terres... le véritable enjeu

A travers toutes les négociations qui ont finalement conduit à la Convention de la Baie James, c'est vraiment le problème des nouvelles divisions territoriales qui a d'abord préoccupé les Inuit.

La carte géographique décrivant ce nouveau partage, reproduite ci-contre, l'illustre bien. Première constatation: les Inuit gardent un contrôle effectif sur 1% du territoire (3250 milles carrés) et ils pourront continuer à trapper, chasser et pêcher sur 36,000 autres milles carrés (les espaces encadrés en pointillé).

Ces divisions territoriales sont en quelque sorte la toile de fond de l'entente de la Baie James qu'on tentera de vendre aux Inuit dans les prochains jours.

A remarquer que les villages de Povungnituk et Ivujivik, qui ont refusé de participer aux négociations, sont tout simplement ignorés dans le partage. Si l'entente devient force de loi, le gouvernement pourrait alors décider pour eux des terres qu'ils contrôleront.

Le cas d'Aupaluk

Dans le cas du village d'Aupaluk, nous a raconté un des négociateurs, la pression a été particulièrement forte pour décider les représentants Inuit à choisir certaines terres.

Il faut dire que c'est [Au]luk sur la rive ouest de la Ba[ie] gava qu'est prévu l'un des dé[ve]ments miniers (fer) les plus[im]tants du Nouveau-Québec.

Il s'agit de l'Internatio[nal] Ore, une multinationale à [ca]allemands et iraniens qui [ex]rait une mine de fer pouvant[en]ner la création d'un village [de] travailleurs.

Comme il faut prévoi[r] nagement d'un quai en eau p[ro]dans la baie d'Aupaluk et [les] terres réservées pour cette [com]nauté sont justement situées[au] me endroit, le partage a été [ex]lièrement difficile.

Le partage s'est fait à [la] fin, dans les trois dernier[s] des négociations, avec la [délé]en antichambre de Pat Cavan[na] des patrons de l'Internatio[nal] Ore.

La compagnie a fin[ale]réussi à se réserver 250 [a]terrain dans le fond de la [baie] l'endroit stratégique pour l[e] gement de son quai.

A Aupaluk, si ce proj[et] veloppement minier s'effec[tue] enfants Inuit pourront jouer [sur] les équipements et la ma[chi]lourde garés sur le quai de [vil]lage.



Convention de la Baie James

Territoire:
250,000 milles carrés (au nord du 55e parallèle)

Division des terres:

- catégorie I: 3250 milles carrés (1%)
  (terres réservées aux communautés Inuit)
- catégorie II: 36,000 milles carrés
  (terres réservées aux Inuit pour la chasse et la pêche)
- catégorie III: 212,750 milles carrés (90%)
  (terres réservées pour le développement "blanc")

Compensations monétaires:
$90 millions
(60 millions en compensation)
(30 millions en royautés)

Compensation juridique:
Création d'un gouvernement régional et de 14 municipalités (pouvoirs définis dans l'entente).

Environnement:

Mécanismes de consultation avec participation "spéciale" des Inuit.

* uniquement les aspects qui concernent les 4,000 Inuit du Nouveau-Québec.

éditorial



par
Laurent
Laplante

Chiens de garde et vautours

Frapper l'homme tombé n'a rien de glorieux. Surtout quand on s'est agenouillé servilement devant la force du même homme. Dans le choeur des protestations qui dénoncent enfin la mégalomanie du maire Drapeau, il n'y a donc place ni pour les blâmes de Lord Killanin, ni pour les pleurs tardifs du ministre Goldbloom. Parce que le CIO et le gouvernement québécois ont laissé déferler la fureur olympique de Jean 1er à une époque où il leur incombait en propre de la contenir ou de la dénoncer, l'un et l'autre doivent aujourd'hui descendre, avec M. Drapeau, dans la fosse aux lions.

Lord Killanin joue présentement à la face du monde l'air de la noble surprise. Ce stade monstrueux, il ne le savait ni aussi grand ni aussi coûteux. Ce COJO, il ne le savait pas aussi empêtré dans ses innombrables organigrammes. Ce monde canadien de la construction, il ne le savait pas aussi explosif. S'il fallait croire ce cher lord-administrateur de brasserie, c'est seulement aujourd'hui, à cinq courts mois des Jeux, que les roueries montréalaises s'étalent au grand jour.

Cette façon toute aristocratique de nous prendre pour des cruches a quelque chose de suprêmement exaspérant. Dès le départ, le CIO pouvait, d'un coup d'oeil, évaluer les ressources montréalaises existantes. Dès le départ, le CIO pouvait et devait comparer la population de Montréal, du Québec et même du Canada à celles du Japon, de l'Allemagne et même du Mexique. Dès les premières étapes, le CIO a eu devant les yeux l'invraisemblable entente intervenue entre le COJO et le réseau ABC. Très tôt, le CIO a pu prendre conscience des procédures hautement irrégulières que pratiquait le COJO en matière d'attribution de contrats. A maintes reprises, le CIO a rencontré, ici et en Europe, les responsables locaux des Jeux de Montréal et il a donc pu suivre de près les transferts d'autorité du maire Drapeau, de M. Paul Desrochers, de M. Fernand Lalonde, de M. Roger Rousseau. Autant qu'il le voulait, le CIO pouvait suivre ou lire les débats parlementaires où le Parti québécois tentait, toujours en vain, d'extraire un minimum d'informations du marécage olympique. Et quand le RCM parlait, il n'était pas interdit à M. Killanin d'ouvrir l'oreille.

Au lieu d'ouvrir ses yeux et ses oreilles, au lieu surtout de tirer les conclusions logiques de faits patents et convergents, M. Killanin et tous ses acolytes, à la seule exception peut-être de l'embarrassant M. Daume, ont préféré s'extasier à qui mieux mieux devant le dynamisme du maire de Montréal. Aujourd'hui encore, on se demande si ce cher lord anglais aurait haussé la voix si le maire Drapeau avait, une fois de plus, traversé lui-même l'Atlantique. Loin de remplir la fonction qu'on attend du CIO, M. Killanin et son aéropage se sont constamment abstenus d'aider le public québécois à se former une image précise de la situation. Tout allait bien. Tout suivait l'échéancier. Les chantiers montréalais se comparaient avantageusement, nous disait-on, à ceux de Mexico ou de Munich à la même étape. Et quand le maire Drapeau, nouveau prophète d'un olympisme incapable de voir autre chose que "sa métropole", affirmait qu'il ne serait pas olympique de loger les athlètes ailleurs que dans les derniers espaces verts ni ailleurs qu'à Montréal, le CIO, vaillamment, se mettait à quatre pattes et répétait avec enthousiasme: "Le maire a raison. Le maire a raison. . ."

A Québec, la démission des autorités a été aussi totale. Non seulement on n'a pas dénoncé le contrat entre le COJO et le réseau ABC, mais on a contribué à le rédiger. Non seulement on n'a pas tenté de freiner les coûts, mais on a permis au COJO de suspendre les appels d'offres. Non seulement on n'a pas imposé une libre circulation de l'information, mais on a laissé pendant des mois le dossier olympique à un homme, M. Paul Desrochers, qui s'est toujours considéré comme au-dessus de toute reddition de comptes. Non seulement on n'a jamais profité des inquiétantes révélations des derniers temps pour resserrer les contrôles, mais on a nommé à la Régie des Installations olympiques ceux qu'avait écorchés la commission Cliche et ceux qui n'avaient pu contenir le déferlement de la fureur olympique. Non seulement on n'a pas encadré M. Drapeau, mais on a pris soin, le plus publiquement du monde, de promettre d'avance la prise en charge de tout déficit.

Maintenant que leurs gaffes passées deviennent intolérablement publiques et qu'elles leur donnent l'allure d'imbéciles contents, MM. Killanin et Goldbloom recourent à des excuses qu'on n'utilise même plus dans les maternelles: "Ce n'est pas moi, c'est lui!" Ces hommes dont on attendait une parfaite clairvoyance et une rassurante fermeté, ils invoquent aujourd'hui les mensonges de M. Drapeau comme autant d'excuses valables. On le savait bien que M. Drapeau savait mentir et c'est précisément pour ce motif qu'on les suppliait de redoubler de vigilance.

Ceux qui devaient se conduire en chiens de garde et qui n'ont pas su empêcher le drame tournoient aujourd'hui comme des vautours au-dessus du mégalomane qui s'effondre. Ils n'ont pas droit à notre sympathie.

opinion

par
Pierre
Vadeboncoeur



Gérard Picard: un stratège-né

Gérard Picard prenait les gens comme ils étaient et ne leur faisait pas la leçon. Son itinéraire est intéressant. Au temps où d'autres, qui eux n'ont rien produit, — Jean-Louis Gagnon par exemple —, se faisaient passer pour communistes, Picard, en 1936, 1940, 1945, se mêlait des syndicats catholiques, avec retraites fermées, bénédictions d'évêques, encycliques et tout.

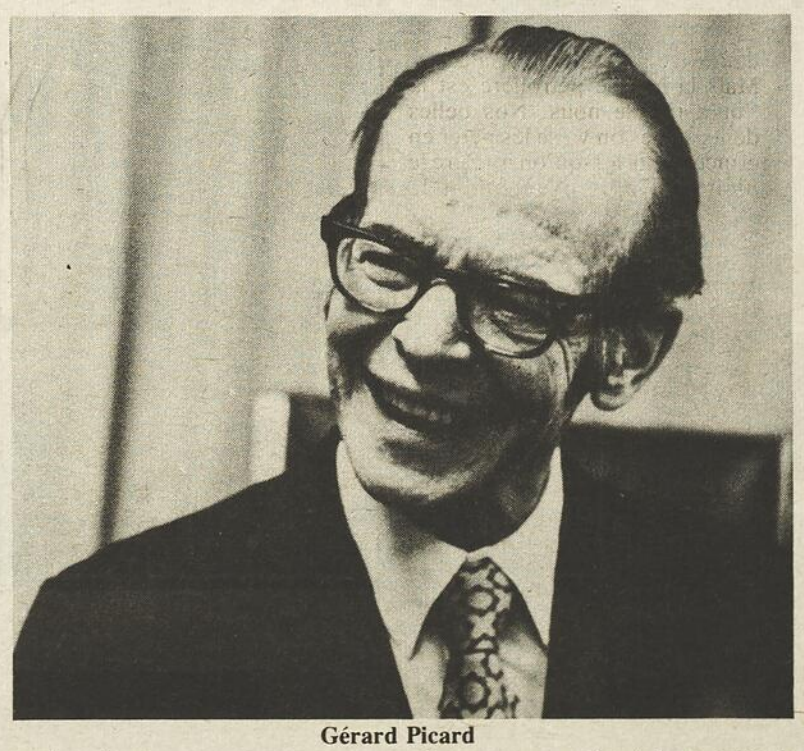
L'extrême-gauchisme de Gagnon alla finalement jusqu'à un seuil fatidique, qui était le seuil du Club de Réforme, où il prononça, vers 1945, si ma mémoire est bonne, ou un peu plus tard, une conférence osée qui lui ouvrit le Parti libéral... La conférence de Gagnon devant un auditoire délicieusement effarouché de ses propos (songez que quelques années auparavant il avait fait de la propagande pour l'URSS en guerre) fut un coup de maître: avec le sourire supérieur d'un homme d'esprit, il vint en somme dire à demi-mot aux libéraux, en posant à l'homme de gauche et en tirant des effets sûrs de ses audaces calculées, qui ne furent pas grandes, qu'il capitulait sans condition. . .

A cette époque, Picard était donc dans une centrale timide, pieuse et quelque peu tenue en laisse par les plus hautes autorités. Dans ce décor, avec d'autres militants, il faisait tout de même la guerre aux patrons, avec les moyens du bord, vigoureusement quand il pouvait, par la grève certes ou autrement, mais avec les mots de la centrale d'alors, qui étaient, c'est entendu, bien réservés. Cela n'avait l'air de rien. Il ne se distinguait pas nettement du paysage. C'était un grand avantage.

Une action de masse, une vraie

Picard ne s'est guère différencié de sa base; il l'a prise telle qu'elle était, autochtone, véridique, et il a travaillé avec elle.

Il fut élu président de la centrale en 1946 et le demeura jusqu'en 1958. Qu'est-ce que je veux souligner? Ceci, qui ne se laisse pas facilement saisir, surtout de nos jours: travaillant vraiment avec le réel, il a changé le réel; au lieu de modifier du tout au tout la pensée de cent personnes, il a modifié de quelques degrés importants la pensée et les attitudes de cent mille. Il y a mis le temps voulu, sans s'exciter. On dira ce qu'on voudra, mais la centrale la plus réactionnaire d'Amérique est devenue, sous la présidence de Picard, la plus combative au Canada, la plus perméable aux courants socialistes éventuels, la plus indépendante par rapport au pouvoir, la mieux soustraite à la corruption, la plus apte à une renaissance syndicale.*



Gérard Picard

Ce qu'il faut faire comprendre, c'est que Picard contribua fortement à faire pivoter historiquement la CTCC tout en laissant celle-ci proche de sa vieille tradition aussi longtemps qu'il le fallut, de sorte que, au bout du compte, la classe dominante s'est trouvée en face d'une force imprévue. Cette tradition était en un sens, une excellente couverture. Il faut toujours une couverture; les déclamateurs que nous sommes devenus ont bien oublié cela. Picard, de plus, n'a pas agi sur de petites factions, il a agi sur un ensemble. Il était assez peu intellectuel et abstrait, assez lucide et réaliste, pour comprendre le sens d'une large, patiente et subtile stratégie. Celle-ci a un avantage: une faction n'est rien; une masse est la puissance et peut soutenir des développements ultérieurs; c'est ce qui est arrivé avec la CTCC en effet.

Mais on raisonne aujourd'hui en sectaire, ou en petit théoricien de rien du tout. Se peut-il que l'action d'un Picard contienne un enseignement supérieur à celui qui nous arrive en conserve de partout? Plusieurs enseignements, sans doute: la finesse, la patience; l'art d'emprunter aux mots d'aujourd'hui et même d'hier s'il le faut; l'art de se dire modéré et de l'être pas mal moins qu'il n'y paraît; la façon de faire avancer une armée, si j'ose dire, sans lui enlever l'air d'être immobile.

Pourquoi écrire là-dessus? J'espère que le lecteur fera les transpositions politiques nécessaires.

* Certes, ce fut un travail collectif, mais dans lequel Picard joua tout de même le rôle de leader. Il serait ridicule de lui attribuer tout le mérite, mais il faut dire qu'il en eut une grande part.

quand on veut, on peut

par René Lévesque



Enfermés dans la même bouteille...

Le Globe and Mail de Toronto manifestait tout récemment — une fois de plus — sa hargne à l'endroit du Québec. D'un ton bien senti, nos jusqu'au-boutistes du fédéralisme se sont empressés de morigéner le coupable, en lui rappelant que de tels écarts de langage pourraient nuire à cette "crazy-glue" qu'on appelle solennellement l'unité canadienne. Autrement dit, pensez ce que vous voulez, chers Ontariens, mais évitez donc de le dire...

A son tour, M. Robert Bourassa est allé y goûter, à l'unité canadienne et à l'harmonie entre les "peuples fondateurs", dimanche dernier, à une ligne ouverte de la CBC.

Il s'y rendait avec l'idée vraiment fofolle d'amener les Anglo-Canadiens de l'extérieur à souscrire à son quémandage olympique de $200 millions. En se faisant revirer sans ménagements, il a dû encaisser le long du chemin toute la salade des préjugés, des calomnies et des franches hostilités qu'entretient contre nous le reste du pays.

On n'a pas raté l'occasion, non plus, de lui dire que son déficit, il était dû en grande partie à une mauvaise administration et à du coulage qui donnent aux chantiers olympiques une puissante odeur de racket. Et sur ce point, il faut malheureusement admettre qu'on n'aurait su trouver, même en cherchant bien, meilleure façon d'alimenter ceux qui nous font au dehors la pire des réputations collectives que ces deux inqualifiables bêtises: l'extravagance louis-quatorzième du maire de Montréal et la si longue incurie du gouvernement de Québec.

Cela dit, qu'en est-il en réalité de cette chère unité canadienne? Ces journaux et ces auditeurs anglo-canadiens, ces hommes publics mêmes, qui, à tout propos et hors de propos, nous houspillent et ne voient chez nous qu'erreurs et laideurs, que reflètent-ils? Quelque chose de marginal, comme un héritage persistant mais peu significatif du vieil organisme mange-canayen? Ou bien, au contraire, une sorte de vrai consensus anti-québécois, solidement enraciné dans une "majorité silencieuse" à laquelle les gueulards serviraient alors de soupape?

A mon humble avis, s'il faut généraliser, c'est plutôt cette seconde hypothèse qui est la bonne. Sur ce plan des relations entre deux peuples, plan bien plus essentiel et autrement plus profond que celui des institutions politiques, l'unité canadienne n'existe tout simplement pas. Tout ce qu'on a, tout ce qu'on a jamais eu, c'est la fragile juxtaposition de deux sociétés, différentes au point d'être la plupart du temps imperméables l'une à l'autre.

Deux sociétés qui, par surcroît, se trouvent encarcanées ensemble dans une structure fédérale qui les met face à face dans un contexte d'inégalité irrémédiable, d'un côté une majorité anglophone en "possession tranquille" de sa supériorité, de l'autre une minorité francophone qui se sent et qui est inférieure, mais s'est contentée jusqu'à présent de se débattre — surtout verbalement — sans oser en sortir. De là cette charge de mépris que l'on perçoit si souvent au Canada anglais, et qui constitue l'aspect le plus horripilant (mais, hélas, pas complètement injustifié) de son opinion sur le Québec.

Collectivement, dans cette image-en-bloc qu'on se fait toujours d'un autre peuple, nous ne lui paraissons pas mériter son respect. Nous avons si bien laissé nos dirigeants élus, à Québec comme à Ottawa, se conduire comme des rois nègres, confondre la bonne entente avec la bassesse, trahir même très objectivement nos intérêts les plus vitaux, que ce manque de respect est non seulement explicable mais sans doute aussi impossible à effacer. **tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas décidé de nous respecter nous-mêmes.**

Tant que nous continuerons à endurer un statut de minorité coloniale, en chiâlant périodiquement, en revendiquant sans résultat des accommodements où nos vis-à-vis ne voient que "concessions" ou passe-droits, mais sans jamais affirmer pleinement la dignité d'un peuple, c'est à cela que se réduira ce qu'on appelle sans rire l'unité canadienne. La suffisance paternaliste et quelque peu méprisante d'une majorité qui domine; et les complexes de colonisée d'une minorité qui, de ça de là, rue dans le bacul juste assez pour entretenir la mauvaise opinion de ses maîtres. Un peu comme les deux scorpions que décrivait le vieux Churchill, enfermés dans la même bouteille...

"Egalité ou indépendance": Daniel Johnson s'était rendu jusque-là. Mais c'était encore, derrière les mots sonores, l'illusion de l'impossible égalité des inégaux dans la bouteille... L'égalité vraie, avec le respect de soi et celui qu'on doit attendre des autres et, finalement, le bon voisinage et des perspectives d'association infiniment plus féconds que la pseudo-unité qui nous stérilise de part et d'autre, c'est **par** l'indépendance politique qu'elle se fera. Pas autrement.

vous avez la parole

Pleins gaz

Dans quelques mois le gallon de gazoline super se vendra au prix super de: $1.00 le gallon, pendant que "la Finance" écoutera vos coups de klaxons protestataires d'un air super rieur. Daimler nous avait donné le moteur à explosion: maintenant ce sont les prix du carburant qui explosent. A tout bout de champ pétrolifère on est sommé (ou assommé) de payer davantage; les producteurs sont devenus des "cons" sommateurs. Le conducteur, lui, s'attend régulièrement à de nouvelles hausses, à chaque jour, il craint qu'une autre tuile (tue huile) lui tombe sur la prise d'air. Aussi chacun y va de ses commentaires:

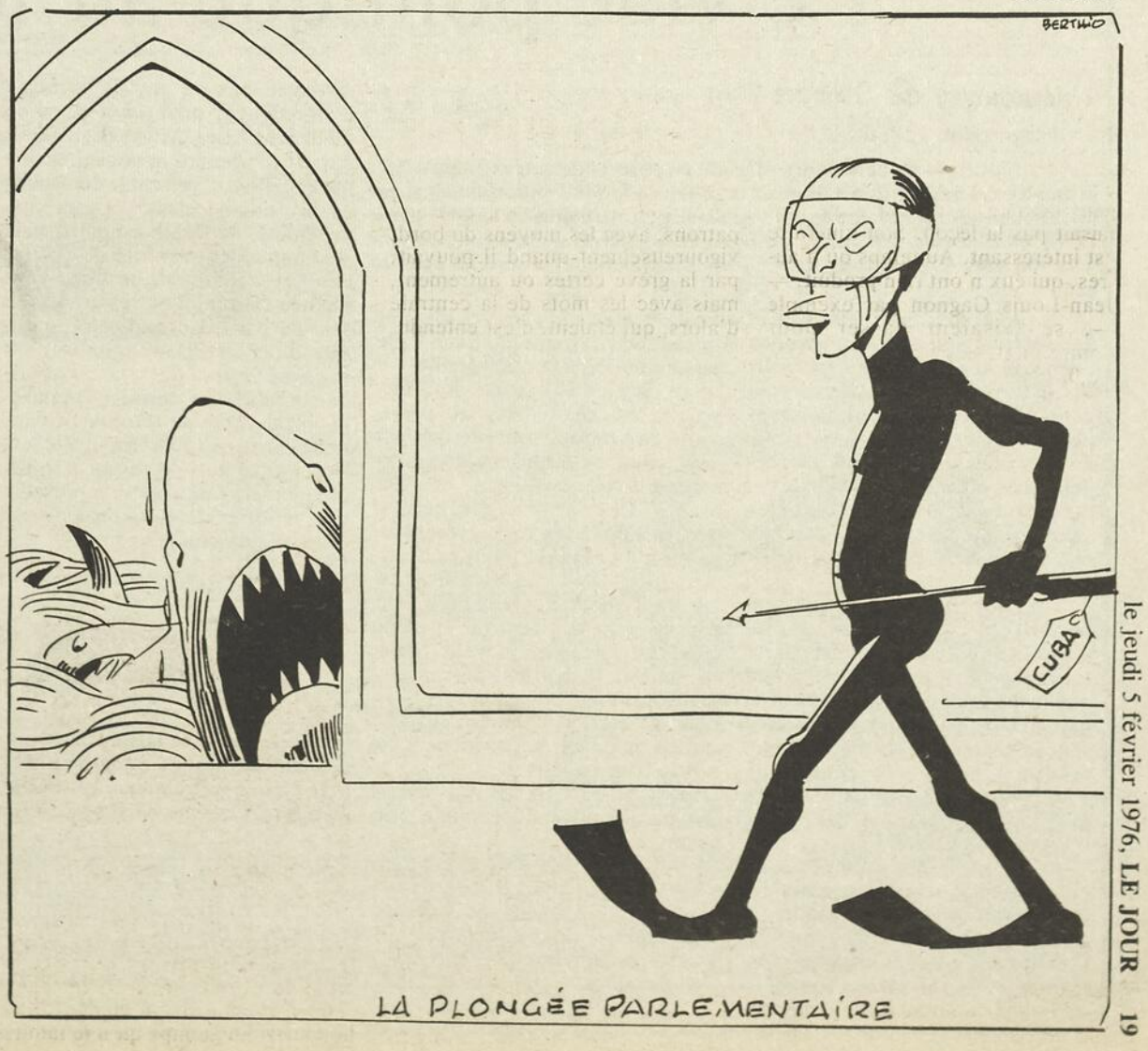
—C'est devenu de l'huile lourde à porter!
—Comme c'est dur à avaler on pourrait parler d'huile à chaud phage!
—Oui, c'est enrageant, il y a de quoi faire une bonne crise pétrolière!
—C'est à croire qu'ils nous prennent pour des pas raffinés!
—Jusqu'ici le consommateur a eu des réservoirs de patience!
—Oui! l'huile nous assaille, elle pille nos goussets, elle est devenue de l'huile brute!
—Moi, j'essaie de oindre les deux bouts!
—Maintenant c'est triste de croiser un camion de pétrole; il est devenu un camion si terne!
—Et moi, avec ma grosse cylindrée qui dévore l'essence, je possède vraiment un engin dit zèle!
—D'après les prix élevés il doit s'agir de la compagnie: Est-ce haut?
—Ah, ah! elle est fine, ah!
—Les hausses font tache d'huile!
—Ca commence à coûter cher; ce doit être ça l'un dix ($10.) d'octane!
—Nous devenons les esclaves modernes, lard noir des grands trusts!
—Entre-temps les compagnies de dentifrice pourchassent la carie. Mais la hausse pétrolière est là "qu'a ri" de nous. Nos belles dents saines on va se les péter en grincements lorsqu'on ira faire le plein, ou plus exactement le vide, le vide du porte feuille.
—Il n'y a pas à dire on devra se mettre au véhicule électrique.
—Pauvre toi! Les autos électriques ne sont pas pour demain soir. Il faudra encore attendre en pylône! avant de se brancher sur l'Hydro et de s'alimenter en gaz aux lignes!
—Quelle est la cause de cette flambée des prix pétroliers?
—C'est là l'essence de la question!
—Qui dit qu'il n'y a pas "du graissage" quelque part?
—On n'y voit pas très clerc, car en haut lieu on éclaire la question à la lampe à pétrole.
—Oui, on nous donne des réponses fumeuses!

—Forcément, ca on fume le pipeline!

—J'ai l'impression qu'il y aurait matière à une enquête, laquelle conclurait: premièrement, dans les officines des financiers on parle de vous d'un petit air moqueur, leurs 4 murs forment des chambres à airs; deuxièmement, arrêtez de faire des changements d'huile politique c'est le moteur qui a une "craque dans le bloc"!

Si vous êtes ulcérés par les prix pétroliers, enduisez vos plaies avec de la gelée de pétrole (vaseline). . .

Paul Meunier
St-Hilaire



Le Québec en 110 comtés

par Pierre Champagne

La Chaudière: un château-fort créditiste qui s'écroule

La rivière Chaudière coule de sa source, le lac Mégantic, jusqu'à son embouchure, en face de Québec. Elle a donné naissance à la région de la Beauce qui a su développer un développement économique assez original, en alliant l'agriculture à une structure manufacturière diversifiée mais traditionnelle. La population de la Beauce, assez jeune mais peu scolarisée, a subi ces dernières années une situation économique difficile qui a favorisé la propagation de la doctrine créditiste. Par contre, en octobre 1973, sauf le succès personnel de Fabien Roy dans Beauce-Sud, le Parti créditiste a reculé sur tous les fronts et l'on peut espérer que cette région saura se mettre à l'heure du Québec dans les années qui viennent.

La région de la Chaudière comprend les comtés de Beauce-Nord, Beauce-Sud et Mégantic-Compton. Pour ce dernier comté disons que la partie de Compton a l'oeil tourné vers Sherbrooke. C'est une autre des bizarreries de la réforme électorale. Nous visiterons la région en remontant la rivière du nord au sud.

Beauce-Nord: délifraîchement libéral

Dans le comté de Beauce-Nord, le candidat libéral a défait l'ex-député créditiste de Dorchester avec une grande facilité. Le vote libéral a été de 56% contre 18% au PQ. Le créditiste n'a retenu que 17% des voix et l'UN 9%.

Dans la région de Lévis, autour de St-Jean Chrysostome, le PQ obtient 26% du vote ramenant le PL à 51%. Dans la région agricole de St-Henri, le PQ obtient encore 20% alors quele PL remonte à 59% des suffrages. Dans la région de Ste-Marie, c'est un triomphe libéral. Ces derniers obtiennent 71% du vote contre 12% au PQ! Ste-Marie, qui représente 19% du comté, est une ville industrielle, qui est le siège d'une des plus grandes entreprises alimentaires québécoises, la maison Vachon. Faut croire que les petits gâteaux vont se vendre dans les écoles dans les prochaines années! A l'est, de St-Isidore à Ste-Hénédine, le PL se contente de 60% du vote au profit du PC (18%), puis de Ste-Marguerite à St-Edouard, c'est un vote unioniste de 24% qui le ramène à 49% du vote. Enfin à St-Odilon, un vote péquiste de 17% est à signaler! Le vote de cette partie de l'ancien comté de Dorchester, à l'est de Ste-Marie, est pour le moins bizarre!

Au sud de Ste-Marie, à Vallée-Jonction, le PQ obtient 19% contre un vote impressionnant de 63% pour les libéraux, tandis qu'à Tring-Jonction, un vote créditiste de 28% nuit aux libéraux (54%) et aux péquistes (10%). A St-Joseph, le maire de la ville, candidat péquiste, obtient 36% des voix contre seulement 39% pour les libéraux. A Beauceville, le Parti créditiste avec 24% du vote devance le PQ (19%). Enfin, au sud de Beauceville, le vote créditiste atteint 36% ramenant le PQ à 14% et le PL à 45% du vote. On est loin de Ste-Marie!

Beauce-Sud: un succès personnel bien fragile

Dans Beauce-Sud, le créditiste Fabien Roy a conservé son siège avec 46% du vote contre 42% au PL. Le PQ et l'UN doivent se contenter de 8% et 3% respectivement.

St-Georges et St-Georges-Ouest représentent 41% du comté. PC et PL y sont nez à nez: 45% contre 44% respectivement. Les créditistes contrôlent beaucoup mieux la campagne environnante. Ils ont la majorité absolue presque partout. Ils sont devancés par les libéraux au sud-est du comté, à Ste-Aurélie et St-Zacharie, et au nord-ouest, à St-Victor, puis dans la petite ville industrielle de La Guadeloupe. Le seul résultat positif pour le Parti québécois est à St-Martin, le long de la Chaudière, où il obtient 14% du vote. C'est mieux que partout ailleurs dans le comté! Les prochains pas du PQ dans Beauce-Sud, risquent de créer un nouveau comté libéral. Ceci ne devrait pas l'empêcher de foncer, comme ailleurs au Québec, pour envoyer aux poubelles de l'histoire le vote créditiste et ses ancêtres unionistes!

Mégantic-Compton: deux comtés dans un

Le comté de Mégantic-Compton est un comté rural issu de la réforme de la carte électorale. Il est formé d'une partie de l'ancien comté de Frontenac, située autour du Lac-Mégantic. Ce comté était créditiste. L'autre partie du nouveau comté est située dans la région de Sherbrooke. Elle recoupe en grande partie l'ancien comté libéral de Compton. Des deux députés sortant c'est le libéral qui l'a emporté avec 48% du vote contre 26% au créditiste. Le PQ n'obtient que 14% contre 12% à l'UN.

Dans la région de Lac-Mégantic, la ville industrielle du même nom représente 20% du comté. Le PQ et l'UN obtiennent chacun 17% du vote, ramenant le Parti libéral à 42%. A l'ouest du lac, le PC talonne le PL avec 37% contre 41%, mais à l'est c'est l'UN avec 30% contre 35%, dans une lutte à trois avec le PC. Enfin au nord-est, à Lambton, c'est le PL qui rapplique avec 45% contre 25% au PC et 21% à l'UN. Les trois vieux partis font leur numéro à tour de rôle: seul le PQ demeure absent. On serait porté à dire: ''Tant mieux''!

En gagnant vers l'ouest nous approchons de Sherbrooke. La région de La Patrie tient encore de la région précédente: le PL devance le PC avec 48% contre 34%. Dans la région de Cookshire, la présence des anglophones se fait sentir. A Cookshire, 35% d'anglophones propulsent le vote libéral à 63% contre 22% au PC et 10% au PQ (15% du vote francophone). A Bury, la population rurale, anglophone à 57%, maintient ce résultat libéral contre un 26% créditiste. Au sud du comté, une population francophone rurale, choisit les libéraux avec 50% du votre contre 33% au PC.

Près de Sherbrooke, à East-Angus, 15% du comté habite cette ville industrielle. Le PQ ne peut que profiter de cette conjoncture. Il obtient 24% du vote, reléguant les créditistes au troisième rang (19%), derrière le vote libéral de 50%. Au nord-est, à Weedon, le PC remet la politesse au PQ avec 26% du vote contre 16%. En guise de conclusion, on peut dire que comme les comtés de Johnson et Pontiac-Témiscamingue, le comté de Mégantic-Compton nous permet de mettre en doute les critères qui ont servi à l'élaboration de la nouvelle carte électorale!

Le vide politique au Royaume-Uni

Une analyse de Robert Dion

(collaboration spéciale)

(NDLR) — Robert Dion analysait, en page 14 de notre édition d'hier la montée des nationalismes écossais et gallois en Grande-Bretagne, ainsi que les réactions des partis politiques anglais à la ''devolution'' proposée par le Livre blanc récemment publie sur ce sujet. Il analyse ici la scène politique d'un Royaume-Uni en proie aux difficultés économiques et sociales que l'on sait.

Pour affronter et trouver une solution à la crise économique et sociale qui le secoue depuis dix ans, le Royaume-Uni ne dispose toujours ni de leadership ni de forces politiques homogènes. Les modèles de société que les vieilles forces politiques offrent sont sclérosés et restent fonction des systèmes ayant conduit à la crise économique mondiale sévissant actuellement.

Pour le vieux tandem travailliste-conservateur qui se succède au pouvoir, il est trop tard. En revanche, il est encore trop tôt pour espérer des changements de la part des partis nationalistes écossais ou gallois dont la montée inattendue n'est à l'évidence que conjoncturelle. La disparition graduelle des libéraux ne laisse plus d'espoir de ce côté.

A cause des différences de conception qui existent entre les deux grands partis anglais, on pourrait s'attendre à une lutte farouche entre deux blocs cohérents. Il n'en est rien. Chez les travaillistes, sociaux-démocrates et marxistes sont aussi éloignés les uns des autres que l'extrême-droite et l'aile gauche du Parti conservateur.

Sur les 301 sièges dont disposent les travaillistes au parlement, environ 180 sont occupés par des sociaux-démocrates eux-mêmes divisés en ''hard'' et ''soft liners''. Ces derniers, préconisant une économie mixte, représentent environ un tiers du groupe.

Les 60 démocrates socialistes du Labour veulent pour leur part le remplacement du système capitaliste par des moyens parlementaires. Ils gardent précautionneusement leurs distances de la dizaine de députés d'extrême gauche que la majorité a contribué elle-même à marginaliser.

Les 51 députés qui restent sont considérés comme ''flottants''.

Les travaillistes vivent donc au jour le jour sur des accords tactiques et ne peuvent offrir de modèle global de société qui soit commun à chacune de leurs composantes.

Du côté conservateur, on ne distingue pas de grands partages idéologiques, mais cinq grandes tendances. Le ''clan Thatcher'', qui est d'orientation conservatrice par excellence, se veut le défenseur de la ''middle class''. Le groupe des fidèles de Heath est petit, mais il a l'appui des membres du dernier cabinet conservateur dont l'influence est toujours très grande au sein du parti. Les radicaux, partisans d'un ''civilised capitalism'' se rapprochent de la social-démocratie. Les derniers capitalistes orthodoxes se retrouvent dans l'aile droite. A l'extrême droite, enfin, figure le ''Monday Club'', mouvement fasciste qui représente une minorité ultra-nationaliste, raciste et anti-syndicaliste.

Le Labour gagnant malgré lui

L'alternance au pouvoir des travaillistes et des conservateurs a bénéficié à la gauche jusqu'ici car les Tories ne sont jamais parvenus à décentraliser et dénationaliser tout ce que le Labour a centralisé ou nationalisé lors de ses passages au pouvoir. Le Labour a même pu se permetre des erreurs qu'il imputait, à l'administration conservatrice, les corrigeant aussitôt en retrouvant le pouvoir.

Mais finalement, entre les défendeurs de l'économie mixte appuyés sur une argumentation ''petit-bourgeois'' comme celle de Mrs Thatcher et les sociaux-démocrates de la ligne Wilson, la différence n'est que théorique. Ils défendent tous deux un capitalisme pseudo-civilisé, celui-là même qui est actuellement en crise.

La crise existait déjà à l'état latent il y a plus de dix ans en Grande-Bretagne. Travaillistes et conservateurs se sont révélés depuis de mauvais administratateurs qui n'ont pas su proposer de nouvelles formules pour relever l'économie. Incompétence et manque d'imagination sont donc les deux principales caractéristiques communes aux dirigeants britanniques.

Les conservateurs n'ayant pas retenu la leçon ont tout bonnement décidé de changer de leader. Ils n'ont cherché qu'à retrouver le pouvoir en espérant que la personnalité de Mrs Thatcher suffirait à la tâche. Pour les fidèles de M. Heath, tout comme pour les observateurs politiques, Mrs Thatcher peut tout au plus qu'assurer l'intérim à la direction du parti.

Quant à l'actuel premier ministre Harold Wilson, il est l'objet de très vives critiques jusqu'au sein même du Labour. On l'accuse de ne conserver le leadership que grâce à un tissu d'intrigues que la morale et la démocratie réprouvent.

Notons que si la démocratie se porte mal au sein même du Labour, c'est en partie à cause des ''Trade Unions'' qui peuvent défaire les gouvernements, tout comme ils peuvent imposer les candidats travaillistes de leur choix dans les circonscriptions électorales et faire élire leur poulain à la tête du parti. Ce sont en effet les syndicats qui financent le Parti travailliste. Au Royaume-Uni comme ailleurs, aucun candidat n'a de chances raisonnables de se faire élire sans caisse électorale importante.

Pour illustrer enfin que la conquête du pouvoir est le seul but recherché et une fin en soi, soulignons une intervention que faisait Mrs Thatcher à la Chambre des communes le 4 décembre dernier. Lors d'une période de questions au premier ministre, elle accusait ce dernier d'avoir livré, ''pieds et poings liés,'' le Royaume uni au Marché commun parce qu'il avait accepté le principe d'une représentation commune de la CEE à la Conférence Nord-Sud de Paris qui devait se tenir quelques jours plus tard.

Le lendemain, un député conservateur adjoint de Mme Thatcher, M. William Shelton, nous affirmait que la position adoptée par le premier ministre était la seule qui pouvait être prise.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums
appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
magasins - restaurants
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs
coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

50 messages

Homme dominant cherche femme seul ou avec enfant 747-2387.

51 messages divers

Patrick appelle Marc à propos de ton billet d'avion. 844-4321.

Homme dominant cherche femme seul ou avec enfant 747-2387.

Rita Caron ex-coiffeuse (1950-1955), rue St-Jean à Québec communiquer C.P. 1132 Trois-Rivières (important).

101 propriétés à vendre

ST-BRUNO: Rue Cambrai. Réduit — $30,900. Semi-détaché briques, 8 pièces, 4 chambres, garage. Hypothèque fixe. Idéal pour grande famille. M.L.S. Albert Simon 653-2496 — 658-8216 — **MONTREAL TRUST COURTIERS.**

STE-JULIE (DOMAINE DES HAUTS-BOIS): Bungalow brique, aluminium, 7 pièces, 3 chambres à coucher, salle familiale, beau foyer pierre angulaire, lave-vaisselle, Piscine. Très bon achat. $48,900. Réjane Leith 653-2496 — 653-6740. **MONTREAL TRUST COURTIERS**

117 propriétés commerciales industrielles

LAVAL, cottage commercial, 6 pièces privées, un bas, deux commerces, salon de coiffure et bureau. 669-2833.

132 fermes à vendre

PAPINEAUVILLE. Lot de 6 arpents ou plus recouverts de conifères, endroit paisible, idéal pour chalet ou roulotte. $4,200. Terme raisonnable.

147 terrains à vendre

Cantons de l'Est, passé Bolton, 30 acres, boisé, rivière, $15,000. $5,000 comptant. Après 6hres. 656-3357

224 logements demandés

Jeune couple cherche 4 1/2, poêle frigidaire (si possible), secteur Plateau Mt-Royal, Parc Lafontaine, Pour mai ou juillet. Jean-Marc Therrien, 849-2722.

Cherchons 6-7 pièces dans Plateau-Mont-Royal et Parc Lafontaine, libre immédiatement. 524-2429 — 523-7083.

239 bureaux et locaux à louer

ESPACE DISPONIBLE POUR ATELIERS: MENUISERIE COUTURE SERIGRAPHIE
.25c LE PIED CARRÉ.
INFORMATION: JOUR: 651-4857
SOIR: 522-1706

A louer salles de conférence, de réunion, de cours ou d'entrainement à la vente. Taux journalier-hebdomadaire ou mensuel. Réservation: 384-1640.

258 chalets à louer

VAL DAVID. Chalet canadien à louer à la semaine avec foyer. 1-819-322-6035

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

Congélateurs différentes grandeurs en stock. Garantie assurance-aliment incluse. $209. et plus. 8723 10ème ave. St-Michel, 729-5217.

Matelas Singer $49. neuf garanti. 8723, 10ème ave. St-Michel, 729-5217.

337 livres

Histoire générale des civilisations collection PUF. Après 18h. 331-0319.

338 artisanat

Coup d'oeil. 3443 St-Denis, 845-4896. Boutique d'artisanat québécois. Réduction de 10 à 50% du 2 au 13 février. Faut voir!

Recherche un métier à tisser en bon état. 523-7342 — 389-7724.

Fabriquons en cuir véritable, tout articles sur demande. Fait à la main et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Super manteau vrai suède brodé avec collet de fourrure ainsi qu'au bas, 14 ans, modèle très jeune a été porté 3 fois seulement, cause trop petit. $100. 727-7614.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

350 T.V. - stéréos - radios

T.V. couleur 20", neuve garantie. $395.00, 8723, 10ème ave. St-Michel., 729-5217.

369 animaux à vendre

Petit chien caniche 3 1/2 ans, beige pâle. 727-7614.

379 divers à vendre

3 belles perruques de qualité, indéfrisables avec tête de mannequin et boîte. $10. et $20. 727-7614.

Balai à rouleau état neuf $12. table, stéréo très décorative. Valeur $49.95 pour $25. 727-7614

Divan-lit matelas 54" sur roulette rouge brique, bon état. $100. 727-7614

Balayeuse Electrolux avec accessoires comme neuve. 727-7614.

Plusieurs articles de maison à bas prix. Vadrouille, cendrier, épingle à linge, crochet chromé, etc. 727-7614

Classeur pour téléphone sur table en plastique beige avec tableau alphabétique pour nom et adresse. $5. 727-7614

Robe, manteau, chandail, pantalon, linge de plage et beaucoup d'autres très propres. 12-14-16 ans de $2. à $15. 727-7614

Base de télévision sur roulettes avec boisé rosé contour chromé $10. 727-7614.

Cours d'anglais avec étui, 200 pages méthode Ronald English ch coll. valeur $50. pour $15. 727-7614.

380 divers demandé

Désire acheter lampe de bureau fluorescente avec tube de 18" 727-7614.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

380 divers demandé

Cherche personne capable de sabler petit salon double avec pose de varathane donne en échange deux tapis de Turquie ou prix raisonnable. 727-7614.

Recherche, équipement de rembourrage, machine à coudre, presse à coussin, boutonneuse. St-Jérôme, avant 4 hrs. Tél.: 438-7274.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6 hres.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

455 impôts - tenue de livres

"Commerçants, R. David et associés, spécialistes en tenue de livres, payroll et impôts, 388-4954.

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

602 activités sociales

Québécois, Québécoises, Club de RENCONTRES à votre disposition. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

ROMANTICA "5,000": Rencontres sérieuses, amicales. Correspondances. Spécial du mois 388-1800.

625 divers

Québécois, Québécoises, la graphologie vous intéresse? Analyse du caractère par l'écriture. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

820 femmes - filles demandées

Étude légale demande secrétaire bilingue possédant 3 annees d'expérience. S'adresser 849-4261.

Secrétaire demandé, ouvrage général de bureau avec expérience dans la tenue de livre, un peu d'anglais, 40hres par semaine. Salaire selon expérience. 273-2188.

999 autos à vendre

Louez une Volvo Austin à long terme. Fort Chambly Auto 658-6623.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne.
Les messages doivent être signés.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...

MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS

LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.

Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...

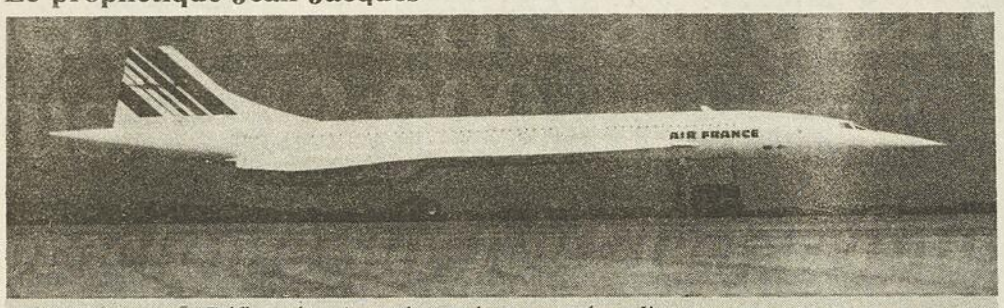
Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, **Montréal:** 873-5435;
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons:
Sainte-Justine, 731-4931
Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Le prophétique Jean-Jacques



Dans son "Défi américain" publié en 1967, Jean-Jacques Servan-Schreiber y allait de quelques pages bien senties sur l'infériorité du Concorde franco-britannique par rapport au Boeing 2707 que projetait alors l'Amérique. "L'avion américain, disait alors avec assurance le patron de L'Express, ne marquera pas sur son rival européen un simple progrès, reflétant un décalage de quelques années. Il marquera un saut radical dans la technologie de l'aviation. Et ce n'est ni en 1967, ni en 1962 que les Américains ont commencé à le préparer, techniquement, mais dès 1950. Le résumé de la situation c'est que le Concorde, très bel avion d'ailleurs et très audacieux dans son profil, est **le dernier des avions classiques.** Alors que le Boeing sera le premier d'une **nouvelle génération** conçue entièrement pour le vol supersonique".

Heureusement, JJSS redore un peu son blason de prophète quand il écrit, deux pages plus loin: "Problème, enfin, et très grave, du "bang" sonore, désormais à l'étude dans toutes les villes du monde et que l'on envisage d'interdire au-dessus des territoires habités".

Maintenant les prix

Maintenant que le Concorde a obtenu, de façon au moins temporaire, la permission de se poser en sol américain, il restera à en définir les tarifs. Les pays qui ont construit l'appareil souhaitent que les tarifs se rapprochent le plus possible des prix que paient les passagers de première classe à bord de toutes les lignes aériennes régies par l'IATA de manière à vendre le plus grand nombre de sièges possible. Les autres compagnies d'aviation plaident la cause contraire. Les spécialistes prévoient que les deux parties se rencontreront au point suivant: de 15 à 20% au-dessus du tarif de première classe. Il faut que votre temps soit vraiment précieux pour justifier une telle augmentation. De Londres à Bahrein, il en coûte présentement, selon "Business Week", $418.20 en classe touriste, $587.20 en première classe et 666.34 (15% de plus) à bord du Concorde.

Sur la bonne voie

Certains prétendent voir dans le dernier sondage consacré à la politique montréalaise des chiffres un peu démoralisants pour le RCM. J'avoue ne pas voir lesquels. Certes, le maire Drapeau défend mieux sa popularité en milieu francophone qu'en milieu anglophone. Il n'y a pourtant rien de déprimant à le constater. D'une part, le RCM, sans succomber à la tentation du vedettariat, obtient en milieu francophone une cote égale à celle du Parti civique. Et ceci, joint aux résultats concernant le milieu anglophone, laisse entendre que le RCM aurait d'emblée la majorité au Conseil si des élections survenaient demain. D'autre part, on ne saurait dire que le maire Drapeau obtient de certains grands media francophones un endossement qui lui fait de plus en plus défaut du côté anglophone. Télé-Métropole, par exemple, contribue notablement à garder l'opinion de l'Est du côté du maire Drapeau. Mais Radio-Canada, dans sa section sportive, continue de propager un mythe olympique éminemment profitable au maire Drapeau. Que le RCM, dans de telles circonstances, aille chercher les deux-tiers des anglophones et la moitié des francophones, c'est une merveille.

Question de crédibilité

On ne voit vraiment pas comment la commission Drouin pourrait tomber dans le piège enfantin et grossier que lui a préparé l'organisation libéral au sujet du comté de Louis-Hébert. Déplacer un grand nombre de 15,000 électeurs d'un comté à l'autre pour le seul plaisir de laisser M. Claude Morin en dehors de l'Assemblée nationale, voilà qui ne se justifie d'aucune manière. Même en "temps normal" la commission Drouin, chargée de la revision des districts électoraux, n'aurait aucune difficulté à déceler l'astuce et aucune hésitation à rejeter sans équivoque cette suggestion libérale. Dans les circonstances présentes, la réaction de la commission Drouin est encore plus prévisible. Ce n'est pas, en effet, le moment de donner prise à la critique, puisque déjà plusieurs — dont je suis — s'étonnent de certaines décisions de la commission. Si l'on devait, en plus de critiquer l'usage que fait la commission Drouin de ses propres critères, soupçonner le moindre favoritisme de la part d'un tel organisme, c'en serait fait de la crédibilité des commissaires. Fort heureusement, nous n'en sommes pas là.

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

LES AFFICHES POPULAIRES
sérigraphie
graphisme enseignes
affiches publicitaires
5059 St-Denis, Montréal 844-1459

À tous
nos lecteurs,

Encourager les professionnels qui n'hésitent pas à utiliser les pages du Jour sur le plan publicitaire et leur accorder votre appui, c'est voter pour un Québec économiquement plus fort.

LUC FORGET MICHEL MASSE
SEXOLOGUES
35 nord, St-Charles Borromée
JOLIETTE (514) 759-0420

NORMAND Y. RODRIGUE
ARCHITECTE
4827, boul. de Maisonneuve
Montréal
937-1971

HUGUETTE VIGER
NOTAIRE
509 est, boulevard Charest
Québec G1K 3J2 Tél.: Bur.: 529-5701

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
AVOCATS
Suite 505
500 est Grande-Allée
Québec
Téléphone (418) 522-4061
André Marceau Micheline Clermont
Marcel Croteau Louis Chartrain

LOUISE BEAULIEU
Opticien d'ordonnance
verres de contact
verres correcteurs
lunettes
355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)
525-4869

Tél.: 382-2080
BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIES
Comptables agréés
10,800, rue Lajeunesse, Montréal

697-8722
Paul-Emile Faucher,
notaire
225, boul. Hymus
Pointe-Claire

tél.: 722-4691
imprimeurs lithographes
imprimerie *domel inc.*,
- catalogues
- circulaires
- listes de prix
- dépliants
- enveloppes
- cartes de souhaits

3300 est, boulevard métropolitain, montréal H2A 1A3

LECOMPTE LÉVESQUE
& BERNIER
AVOCATS
Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous
Guy Lecompte
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
3455 Saint-Hubert, Montréal Tél.: 527-9651

Monopole sur la distribution et l'exploitation des films?

Enquête demandée auprès du Service des coalitions

par
Jean-Pierre Tadros

WINNIPEG – Une demande d'enquête sur les pratiques des compagnies de distribution et d'exploitation cinématographique au Canada a été déposée hier auprès du Service des enquêtes et recherches sur les coalitions du ministère de la consommation et des corporations à Ottawa. C'est ce qui a été annoncé au quatrième Symposium du film canadien qui s'est terminé hier à Winnipeg. Cette mesure a été accueillie avec satisfaction par les cinéastes présents. Ils attendent seulement avec quelque scepticisme les réactions que provoquera cette demande.

Parmi les signataires de la demande d'enquête sur laquelle aura à statuer le gouvernement canadien, on trouve le nom de Michel Brault, réalisateur du film *Les Ordres*. Les autres signataires sont Pierre Berton, commentateur à la télévision anglaise, Allan King et Peter Pearson, réalisateurs, Gordon Pinsent, acteur, Budge Crawley, producteur, ainsi que Sandra Gathercole, président de la Fédération canadienne des cinéastes.

Cette enquête vise les compagnies contrôlées par des intérêts étrangers, c'est-à-dire principalement américains. Dix compagnies sont citées dans cette demande. Il s'agit de Famous Players et Odeon Theaters, exploitants de cinéma, et les distributeurs United Artists, Paramount Pictures Corporation, Columbia Pictures, Warner Bros. Distribution, Universal Films, ainsi que trois autres compagnies de distribution représentées au Canada par Bellevue Film Distributers.

Les signataires notent dans leur demande que les deux circuits de salles de cinéma, Odeon et Famous Players, contrôlent plus de 63% des recettes. Celles-ci s'élèvent annuellement à $200 millions au Canada. Quant aux distributeurs cités, ils contrôlent plus de 80% de la distribution des films commerciaux au Canada. Les revenus que ces distributeurs retirent du Canada ont augmenté de 98.9% entre 1970 et 1974. Ces distributeurs font partie de la Motion Picture Export Association of America. Et le Canada était, en 1974, pour cette association, le plus important marché étranger.

Les signataires concluent donc que ce monopole étranger, que l'on retrouve dans la distribution et l'exploitation des films au Canada, empêchent une juste concurrence. D'autre part, un tel monopole place les films canadiens dans une position d'infériorité dans leur propre pays. Cette situation est contraire à l'intérêt public, ainsi qu'aux intérêts des producteurs, distributeurs et exploitants canadiens.

Des demandes d'enquête similaires déposées dans le passé ont toujours été jugées irrecevables: les compagnies dites de service (comme les distributeurs de films et les circuits de cinémas) n'étaient pas inclues dans la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Des amendements, qui ne deviendront effectifs que le 1er juillet, les incluent maintenant. Ils peuvent donc être accusés de conspirer pour contrôler le marché et monopoliser la distribution et l'exploitation des films (sections 32 et 33 de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions).

Appuyée par Deram et les disquaires

CKVL-FM lance son palmarès avec "Sélection '76"

par Bruno Dostie

"Sélection '76", lancée hier par CKVL-FM, en collaboration avec la maison de distribution de disques Deram et environ 200 disquaires du territoire d'une centaine de milles de rayon desservi par cette station, fera inévitablement penser au "Palmarès Mutuel" diffusé par CJMS bien que Léopold Scharry, un porte-parole de CKVL, s'en défende énergiquement. Et l'on aura du mal aussi à ne pas soupçonner Deram, un sous-distributeur contrôlé par London, de ne pas vouloir mousser ses étiquettes, bien que cette filiale dirigée par Richard Mireault distribue également toutes les marques.

Mais d'abord, "Sélection '76", c'est quoi? Il s'agit d'une liste de 25 longs jeux québécois et français et de 10 longs jeux anglophones d'origine qui sera établie régulièrement par les animateurs de CKVL-FM, en collaboration avec Deram et les disquaires. Il ne s'agit pas, selon Léopold Scharry, des plus vendus nécessairement, mais des plus diffusés par sa station radiophonique. Bref, il s'agit d'un "play list" plus que d'un palmarès. Son but est de stimuler la vente de ce qu'ils appellent le "rock progressif" de Beau Dommage au Capitaine No – et de se faire prendre conscience au public, selon l'expression de Scharry, qu'il n'y a pas seulement Beau Dommage et Harmonium".

Le premier exemple de cette sélection place "Tabarnac", le dernier album d'Offenbach, en tête. Chez les Français, on y retrouve des groupes comme Tangerine et Atoll ou un chanteur comme Dick Hannegan (il ne faut pas s'attendre à y trouver Mireille Mathieu). Chez les anglophones, on y retrouve Pink Floyd, Eagles et Bruce Springsteen par exemple.

On imagine qu'on sera déçu au Palmarès La Québécoise, où l'on espérait substituer un palmarès scientifique aux "play list" des radios qui en ont toujours tenu lieu. Mais d'un autre côté, palmarès scientifique ou pas, l'influence des radios s'exprime quand même à longueur de journée et cette "Sélection '76" ne fait que mettre par écrit ce que CKVL-FM faisait déjà par sa programmation.

L'ONF lève l'interdit contre "Cap d'espoir"

(J.P.T.) – L'Office national du film vient de lever l'interdit qui pesait sur le film de Jacques Leduc, *Cap d'espoir*. Le film est donc mis maintenant en distribution par l'ONF à travers ses diverses cinémathèques. Cela fait maintenant six ans que le film attendait d'être distribué.

Cap d'espoir avait été mis sur les tablettes par Hughes McPherson, alors commissaire à la cinématographie et président de l'ONF. Cette interdiction avait été maintenue par Sydney Newman, qui lui avait succédé quelque temps après que cette mesure fut prise. C'est André Lamy qui, aujourd'hui, vient de déclarer que les raisons qui avaient motivé l'interdiction du film n'étaient plus valables. A l'époque, il avait été établi que le film était trop vulgaire et ne pouvait donc circuler sous les couleurs de l'ONF. Mais ce qui était vulgaire hier ne l'est plus aujourd'hui. On peut donc voir *Cap d'espoir* de Jacques Leduc.

"On est au coton"

Il n'en va pas cependant de même pour *On est au coton* de Denys Arcand que l'ONF refuse toujours (c'est-à-dire depuis 1970) de distribuer, même si plusieurs copies-pirates circulent au Québec. André Lamy, président de l'ONF, refuse de faire le moindre commentaire sur la projection de ce film prévue à l'Outremont pour le 10 février. Il semble d'autre part que l'ONF ne prendra aucune action pour interdire cette projection commerciale et publique.

Cependant pour que le film puisse être projeté à l'Outremont, il faut qu'il soit muni d'un visa d'exploitation du Bureau de surveillance du cinéma. C'est donc maintenant le BSC qui est sur la sellette. Car il reste à voir si cet organisme québécois acceptera d'accorder un visa à un film que son producteur ne veut pas distribuer. Et s'il n'accorde pas de visa, il reste à savoir si le BSC fera interdire la projection prévue à l'Outremont.

Ainsi, une fois de plus, le fédéral renvoie habilement la balle au provincial.

COURS DE LECTURE RAPIDE
OTTAWA 824-8165 — MONTRÉAL 681-4545 — QUÉBEC 681-5048
Centre de lecture rapide
Permis du M.E.Q. No 389525 Culture personnelle

BO DIDDLEY avec trois musiciens québécois — 13 FEVRIER 7h.30, 10h.00
le grand CIRQUE ordinaire — 19-20-21 FEVRIER 21h.30
MONIQUE LEYRAC dans MADEMOISELLE MARQUERITE — 26-27-28 FEVRIER 7h.30
SYLVAIN LELIÈVRE — 6 MARS 7h.30
OUTREMONT 1248 BERNARD 277-3186 autobus 160 au métro Beaubien commandes postales acceptées
Billets en vente à la librairie du cinéma (Une production BEAU BEC)
TOUS LES MARDIS 22h. PERFORMANCE A CKVL-FM

le publicité-club de montréal présente
le festival du film publicitaire
Les 6-7-8 et 9 février à la séance de 9 h. 30
Une sélection des meilleurs films publicitaires produits dans le monde entier, gagnants du FESTIVAL DE VENISE 1975 et du FESTIVAL DE CANNES 1974

1248 BERNARD 277-4145
OUTREMONT

LA CROUTE
191 St-Paul o. Vieux Montréal
"Pour un peuple sans histoire, on est un peuple plein d'fun". G. Vigneault
SEMAINE DES VIOLONNEUX
Jérôme Arseneault
Jocelyn Bérubé
Du grand cirque ordinaire
Spect. 21h30 et 23h30
-30-31 jan.
$1.50 Permis S.A.Q.

SOLEIL LEVANT
2860. Ste Catherine
844-6028 — 861-0657
"Jazz sans frontières"
avec le
Quintanal Jazz
les 5-6 et 7 fév.
Scott Barnes Folk & Blues
les 9-10 et 11 fév.
Permis de la régie

Manuscrits originaux au secours des Grands ballets

par Suzane Asselin

Cent mille manuscrits à tirage limité, inédits, numérotés et signés par des artistes de chez nous, seront mis sur le marché dès le 18 février prochain pour venir en aide aux Grands ballets canadiens. C'est lors d'une conférence de presse tenue mardi au restaurant bien connu "Butch Bouchard", que le directeur des relations publiques des GBC, M. Yves Dupré a lancé cette campagne de souscription: "Nous voulions offrir quelque chose au grand public. Ne pas suspendre d'épée de Damoclès, ni faire appel à la pitié. C'est de là qu'est née l'idée de "100,000 prétextes pour danser".

Toutes les disciplines de l'art seront représentées: littérature, musique, théâtre, arts plastiques et arts d'interprétation. C'est ainsi que poètes, musiciens, comédiens, sculpteurs, cinéastes, écrivains et chanteurs se sont joyeusement donné la main pour aider à soutenir un organisme culturel essentiel à la survie de la danse classique au Québec. Quelques noms ont été dévoilés: Gilles Vigneault, Marc Favreau (notre illustre Sol), Georges Dor, Pauline Julien, Luce Guilbault, Jean Duceppe, Daudelin, Willie Lamothe (ben oui!), la directrice - fondatrice des GBC, Madame Chiriaeff et Fernand Nault, participeront à cette expérience unique.

La liste des autres participants sera dévoilée à la presse lors du lancement officiel qui aura lieu le 17 février.

Cette série de manuscrits sera donc disponible du 18 février au 20 mars chez divers libraires du Québec, dans quelques grands magasins et au bureau des Grands ballets. Chaque texte, imprimé sur un papier parchemin (7" X 10") se vendra à $2.00 l'unité. Quel que soit le succès remporté, aucun manuscrit ne sera réimprimé.

De plus en plus boudée par le Conseil des arts à Ottawa, les Grands ballets doivent s'en remettre au public québécois et au ministère des Affaires culturelles du Québec pour rencontrer un budget de fonctionnement qui se chiffre à près de $500,000 par année.

L'Opéra du Québec renaîtrait

QUEBEC (PC) – L'Opéra du Québec va renaître. Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, annoncera la semaine prochaine les dispositions qui sont prises pour relancer l'Opéra. C'est ce qu'un porte-parole du ministre a déclaré hier.

La compagnie de l'Opéra du Québec s'écroulait en mai dernier. Elle avait alors un déficit de plus de $1 million. Elle avait été créée en 1972 et, par après, elle avait toujours éprouvé beaucoup de difficultés.

Une nouvelle politique coupera certaines dépenses. On note à ce propos qu'un costume pour la représentation de Tristan et Iseut avait coûté à lui seul plus de $10 000.

On donnera plus d'importance à la voix et moins d'importance aux décors et costumes.

C'est le quotidien de Québec "Le Soleil" qui avait annoncé la nouvelle en primeur dans son édition d'hier, avant qu'un porte-parole du ministère des Affaires culturelles ne la confirme plus tard dans la journée.

Lancé en 1968 par M. Jean-Noël Tremblay, alors ministre des Affaires culturelles, le projet d'une compagnie lyrique "nationale" se réalisa trois ans plus tard.

En février 1972, M. François Cloutier, son successeur, annonçait la création de l'Opéra du Québec. La première production, "Samson et Dalila" prit l'affiche en novembre de la même année, et un mois plus tard, son directeur artistique, Léopold Simoneau, démissionnait avec fracas.

Des difficultés financières, dues pour une bonne part à l'inflation et au gel des subventions du ministère des Affaires culturelles et du Conseil des Arts du Canada, forcèrent la compagnie à réduire le nombre de ses productions de quatre à trois dès sa deuxième année d'existence.

Suivant les recommandations d'un groupe de travail mis sur pied par le MAC et présidé par Jean-Paul Jeannotte, le gouvernement retira ses subventions

Deuxième édition du répertoire culturel

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, a présidé mardi, à la maison Chevalier de la Place Royale, au lancement du nouveau Répertoire des organismes québécois de développement culturel. Ce répertoire, qui en est à sa deuxième édition, est, selon le ministre, l'aboutissement du travail entrepris par la Direction du développement culturel régional depuis sa création, en octobre 1972. En effet, par la publication de cet instrument de travail pratique, le ministère des Affaires culturelles désire maintenir et favoriser un réseau de communication efficace et permanent entre les organismes, la population et les artistes québécois.

Réparti en seize secteurs d'intervention, le Répertoire des organismes québécois de développement culturel regroupe plus de 1,700 organismes présents et actifs dans près de 400 municipalités.

La table des matières identifie par région administrative les principaux secteurs culturels que sont les organismes municipaux et scolaires, les comités et les centres culturels, les festivals populaires et les sociétés historiques, les camps musicaux et les musées, etc. De plus, un index alphabétique des municipalités inventoriées et des cartes des différentes régions administratives permettent de mieux situer les différents organismes de développement culturel. Par contre, les fautes ne manquent pas...

les choix du jour

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: "Les femmes à Cuba". Images des femmes au travail dans les cannes à sucre, dans les usines, dans la construction de maisons, dans les cultures. Les femmes et les droits de la famille, les droits des enfants illégitimes.

Les Olympiques (T.M.) à 19h30: D'Innsbruck, Autriche, reportage sur les Jeux d'hiver.

Portraits (R.Q.) à 20h30: *Roger Lemelin.*

Jeudi 8h30 (T.M.) à 20h30: *"L'Américain"*. Drame psychologique de Marcel Bozzofi, avec Jean-Louis Trintignant et Simone Signoret. Après un séjour de 11 ans aux Etats-Unis, un homme revient à Rouen, sa ville natale. (France 1969).

Au gré de l'actualité (R.Q.) à 21h30: "Un Canada indépendant?" On s'interroge sur les voyages du premier ministre du Canada, Pierre Elliot Trudeau, au Vénézuéla et à Cuba. Animatrice: Andréanne Lafond.

Les Olympiques (T.M.) à 23h: Faits saillants des principaux événements de la journée.

Cinéma (R.C.) à minuit: *"Femme d'un été"*. Comédie de moeurs réalisée par Gianni Franciolini, avec Michèle Morgan, Dany Carel et Marcello Mastroianni. Quatre intrigues amoureuses s'entrecroisent sur une plage de la Riviera italienne. (Italie 1958).

The 12 Midnight Movie (CFCF) à minuit: *"Suddenly, Last Summer"*. Drame réalisé par J.L. Mankiewicz, avec Elizabeth Taylor, Montgomery Clift et Katharine Hepburn. Une jeune femme est traumatisée par la mort horrible de son cousin. (E.U. 1959).

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: La fusion Hull-Ottawa. Invités: Claude-Francis Lloyd, député fédéral d'Ottawa ouest, et Marc Bonhomme, président du Regroupement des citoyens de Hull. - Le point sur les 2 conférences fédérales-provinciales: finances et affaires sociales.

Théâtre

Le Grand Cirque Ordinaire continue sa recherche théâtrale, entre l'improvisation et la musique avec *"La stepette impossible"* qu'il présente au Théâtre de la Main. Une pièce de Michel Beaulieu *"Jeudi soir en pleine face"* jouée par la troupe la Manufacture (Louise Gamache et Christiane Raymond). C'est l'histoire de deux filles qui un bon soir décident de se parler dans le blanc des yeux et c'est au Quat'Sous. *"La coupe stainless"* pour ceux qui ont le goût de rire, au Patriote-en-haut. Deux pièces au TNM: *"Les précieuses ridicules"* de Molière et *l'Empereur Jones"* d'Eugène O'Neill, avec Jean Coutu dans les deux premiers rôles.

Cinéma

A l'Institut canadien de Québec, le Festival Pierre Perrault se poursuit avec *"Le règne du jour"*, ce soir à 20h30. *"Nashville"* un portrait collectif de la capitale de la "country music" mais surtout une vision féroce des Etats-Unis de Nixon, au cinéma Outremont, à 21h.

Variétés

"Le temps" un nouveau groupe québécois qui fait ses débuts montréalais cette fin de semaine à la Casanous. Au Patriote, *Jacques Michel,* avec de nouveaux musiciens et les chansons de "Migration" son dernier long jeu. *Tony Roman,* à la recherche d'un son bien à lui, avec des musiciens qui chauffent la salle de l'Evêché à blanc. *Claude Léveillée* au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts: de la Petite patrie à Cloclo, un Léveillée décontracté.

PIERRE DAVID presente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS

POUR TOUS

DÈS DEMAIN:

RAFRAN CINEMATOGRAPHICA et SERGIO LEONE présentent

TERENCE HILL
ROBERT CHARLEBOIS
dans
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE

mis en scène par DAMIANO DAMIANI
musique de ENNIO MORRICONE

Aussi: en soirée seulement, sujet court: "Portrait de femme, Monique Proulx". Un film de Robert Ménard.

Horaire: Berri - Mercier - Villeray: 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30
Verdun: Sem.: 7.00 - 9.00. Sam. - Dim.: 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30.

BERRI — ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115
MERCIER — STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
VILLERAY — ST-DENIS JARRY 388-5577
VERDUN — 3841 WELLINGTON 768-2092

ST-JEAN Capitol | ST-JEROME Rex | JOLIETTE Joliette | VALLEYFIELD Paris | ST-HYACINTHE Maska
DRUMMOND Drummond | TERREBONNE Terrebonne | GRANBY Les Galeries | STE-THÉRÈSE George | VARENNES Varennes | QUÉBEC Frontenac

7e semaine

On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois.
-ROMY SCHNEIDER

18 ANS Adultes

l'important c'est d'aimer

CHEVALIER
1590 rue St-Denis 845-3222

12.10 - 2.3- - 4.45 - 7.10 - 9.35

Vos voeux UNICEF, c'est l'avenir d'un enfant



WILLIAM I. KAUFMAN



SALLE RESNAIS
14 ANS
Très beau, somptueux et déchirant:
film de LUCHINO VISCONTI
VIOLENCE et PASSION
BURT LANCASTER SILVANA MANGANO

ELYSÉE
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN

POUR TOUS



Vérités et Mensonges
un film de
ORSON WELLES

nouvelles du cinéma

Bergman, traqué par le fisc et hospitalisé

STOCKHOLM (Reuter) – Le metteur en scène suédois Ingmar Bergman, qui a des ennuis avec le fisc de son pays, a été hospitalisé. Il souffre d'une dépression nerveuse.

Le réalisateur de "Cris et chuchotements", des "Fraises sauvages" et de "La flûte enchantée" avait été interrogé pendant cinq heures, vendredi dernier, par des agents du fisc. Son passeport lui a été confisqué et il n'a pas le droit de quitter la Suède.

Il a été conduit à l'hôpital Caroline de Stockholm où on se refuse à répondre aux questions concernant son état de santé. Mais le quotidien Aftonbladet affirme qu'il a été victime d'une dépression nerveuse.

Bergman, qui est âgé de 57 ans, est accusé d'évasion fiscale. On lui reproche d'avoir signé une fausse déclaration d'impôt et d'avoir fraudé le fisc de 523,000 couronnes (environ $120,000). S'il est reconnu coupable, il encourt une peine de deux ans de prison et une amende d'un montant cinq fois supérieur aux revenus qu'il est accusé de ne pas avoir déclarés.

"Le dernier tango" sauvé du bûcher

ROME (AP) – Interdit en Italie, pour obscénité, le film "Le dernier tango à Paris", de Bernado Bertolucci, n'y sera cependant pas détruit.

A la suite d'une démarche du metteur en scène près du président Giovanni Leone, le ministère de la Justice a décidé d'en garder trois copies à la cinémathèque italienne, comme documents de "l'évolution technique et artistique du cinéma".

Par ailleurs, le Parti radical, un mouvement de défense des droits civiques, a annoncé son intention d'organiser une projection publique du *Dernier tango à Paris* dans un cinéma de Rome, malgré l'interdit.

France: 222 films en '75

PARIS, (AFP) – La France a produit en 1975 deux cent vingt-deux films, soit un peu moins qu'en 1974 (234 films), mais toujours plus que dans les années passées puisque 1973, avec 200 films, avait été considérée alors comme une année record. On note néanmoins une chute importante (36%) des films de coproduction avec l'étranger, la majorité des films produits étant à cent pour cent français pour le financement. D'autre part, d'après les chiffres établis par le Centre national du cinéma, pour la première fois depuis trois ans, le coût moyen des films se trouve en hausse, 3,19 millions de francs contre 2,72 en 1974, soit une augmentation de 17,3%. Une distinction doit être faite entre les films cent pour cent français, dont le coût moyen est de 2,05 millions, alors que celui des films de coproduction est bien plus élevé: 6,14 millions. Dans l'ensemble, on note une diminution très sensible du nombre des films à budget moyen et on produit maintenant en France soit des films à petit budget (48 films avec un budget inférieur à 600,000 francs) ou au contraire à budget supérieur (79 films à plus de trois millions). D'autre part, il convient de noter que sur les 222 films réalisés en 1975, une bonne cinquantaine de films sont à caractère pornographique, mais on devrait voir leur production diminuer dès cette année...

Le Goncourt à l'écran

Le prix Goncourt 1975, "La vie devant soi", d'Emile Ajar, va devenir un film au printemps prochain, réalisé par Claude Berri ("Le vieil homme et l'enfant"). L'interprète du jeune héros Momo n'est pas encore choisi, mais on parle, pour l'interprétation de Mme Rosa, d'Elvire Popesco ou de Simone Signoret.



Ingmar Bergman, avec Liv Ullmann, à l'époque de jours meilleurs.

Belmondo et la série noire

Jean-Paul Belmondo va retrouver son réalisateur de "Peur sur la ville", Henri Verneuil, dans un prochain film, d'après le roman de Félicien Marceau, "Le corps de mon ennemi". C'est Michel Audiard qui fera l'adaptation.

Par ailleurs, le commissaire Roger Borniche, ("Flic Story") va voir deux autres de ses romans portés à l'écran. Tout d'abord "Le gang" réalisé par Jacques Deray, produit et interprété par Alain Delon. Ensuite, "René la canne", qui sera produit par Jacques Strauss et réalisé par Francis Girod, d'après l'adaptation de Jacques Rouffio.

Enfin, le juge Renaud, assassiné dans des conditions mystérieuses à Lyon, l'été dernier, va revivre à l'écran sous les traits d'Yves Montand, dans un film réalisé par Alain Corneau: "Le shérif". Ce film sera l'adaptation du livre de Jean Labrunie. Le scénario et les dialogues seront de Jorge Samprun.

La charrette des journalistes

Jacques Martin, qui avait déjà réalisé un film ("Na"), va revenir au grand écran. Il compte réaliser prochainement un film satirique sur les moeurs journalistiques. Provisoirement intitulé "La charrette", il sera joué et réalisé par le célèbre fantaisiste. Cette oeuvre corrosive retracera l'aventure d'un journal qui voit sa vie transformée par l'arrivée d'un technocrate.

La fréquentation des cinémas en '75

Au Québec, le public diminue mais les recettes augmentent

QUEBEC (PC) – Les recettes brutes des salles commerciales de cinéma du Québec ont augmenté de 2.3 pour cent au cours des cinq premiers mois de 1975 même si l'assistance a diminué de 13.6 p.c..

Ce qui signifie que le coût moyen d'accès aux salles de cinéma a augmenté, passant de $2.23 en mai 1974 à $2.57, en mai 1975.

C'est ce que révèlent des statistiques rendues publiques par le Bureau de la statistique du Québec, qui souligne qu'il existe 352 salles commerciales de cinéma au Québec.

C'est dans la région de Montréal que le prix moyen d'admission a le plus augmenté, passant de $2.38 à $2.75 de mai 1974 à mai 1975.

Voici les prix moyens d'admission en mai dernier, dans les autres régions de la province:

Trois-Rivières $2.52; Outaouais $2.50; Cantons de l'Est $2.48; Québec $2.42; Saguenay-Lac St-Jean $2.17 Côte-Nord, Nord-Ouest et Nouveau-Québec $2.10; Bas St-Laurent-Gaspésie $1.85.

La tendance à la baisse de l'assistance, qui s'était manifestée dès le début de l'année, s'est poursuivie. Au cours des cinq premiers mois de l'année, les cinémas ont reçu 7,858,500 clients, comparativement à 9,081,830 clients au cours de la période correspondante de l'année précédente.

La diminution, qui représente près de un million et quart de clients, va s'accentuant. Elle a été de 413,470 en mai dernier, alors que les cinémas ont enregistré 1,168,542 entrées, comparativement à 1,582,012 en mai 1974.

Au niveau des assistances, la région la plus affectée est aussi celle de Montréal, qui a enregistré une baisse de 762,808 entrées au cours des cinq premiers mois de 1975.

Les diminutions enregistrées dans les autres régions s'établissent comme suit: Bas St-Laurent, Gaspésie et Lac St-Jean: 82,726; Québec 110,000; Trois-Rivières 87,353; Cantons de l'Est 72,858; Outaouais 53,397; Nord-Ouest, Côte-Nord et Nouveau Québec 46,326.

Au cours des cinq premiers mois de 1975, les recettes brutes des salles commerciales se sont élevées à $19,932,873, comparativement à $19,471,802 pour la période correspondante de l'année précédente. Les cinémas de trois régions: Cantons de l'Est, Trois-Rivières et Outaouais, rapportent cependant une baisse de leurs recettes brutes.

Langage et communication

COURS PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE

secondaire I et secondaire 2

COURS PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE

Par: Roland Pelchat, professeur de linguistique
à l'Université du Québec à Montréal, Daniel Duprez
et Michel Legris.

UNE THÉRAPEUTIQUE DE LA FAUTE D'ORTHOGRAPHE

POUR LES ADULTES:

Désireux de corriger leurs déficiences de la langue parlée et écrite, utilisant ce petit livre, comme un guide pratique à consulter, soit dans le cadre d'un cours pour adultes, soit dans leurs travaux personnels.

POUR LES PROFESSEURS:

Pour chaque difficulté, l'élève est plongé dans un "bain orthographique", où il est amené à prononcer, écrire, transformer, distinguer, rassembler, reconstruire des dizaines de mots.

Circulaires informatiques disponibles sur demande.

Prix suggéré **$3.95**

DES EDITIONS QUEBECOISES A LA PORTE DES QUEBECOIS, disponibles dans toutes les bonnes librairies et publiées par:
LES EDITIONS FRANCE-QUEBEC INC.
3550 est, rue Rachel,
Montréal, Tél: 526-5951.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Hindenburg": 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313 Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "18 Carat Virgin" et "Stroke of Nine".
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Le retour de la panthère rose": 2.15, 6.00, 9.45. "Les Centaures". 12.30, 4.15, 8.00
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "ILSA, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25. "Karaté, tigresse aux mains d'aciers": 1.20, 4.35, 7.50.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Il était une fois Bruce Lee": 2.20, 5.50, 9.10 "Le chateau de l'horreur": 12.45, 4.10, 7.35
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.
CINÉ-CENTRE No 1, 1430 Bleury, 288-7102. "Chineese Connection": 12.30, 4.05, 7.40. "Fist of Fury": 2.20, 5.55, 9.30
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Que la fête commence": 7.30, sam.: 7.30, dim.: 3.15, 7.30. "La grande bourgeoise": 9.35, sam.: 5.25, 9.35 dim.: 1.15, 5.25, 9.35.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La tête de Normande St-Onge": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "American Graffiti": 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "La femme aux bottes rouges": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30. **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Le sexe qui parle" et "Avortement clandestin". **Salle 2:** "Dernière chance": 6.00, 9.35, sam. & dim.: 2.25, 6.00 9.35 "Nuits d'amour et d'épouvante": 7.35, sam. & dim.: 12.25, 4.00, 7.35. **Salle 3:** "Return to Macon County": 6.15, 8.00, 9.45. sam. & dim.: 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45 samedi dernier spectacle à 11.25. **Salle 4:** "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole" et "Au tropique du cancer". **Salle 5:** "Blackbeard's Ghost": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.25, 7.15, 9.15.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Blackbeard's Ghost": 1.15, 3.10, 5.05, 7.05, 9.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa est, 381-6116. "Mandigo": 9.20, sam.: 3.10, 9.20, dim: 1.00, 5.10, 9.20 "Un justicier dans la ville": 7.30, sam.: 7.30, dim: 3.20, 7.30
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Les quatre mousquetaires": 7.50, sam. & dim. 2.05, 6.00, 9.50. "Permission d'aimer": 6.00, 9.30 sam. & dim.: 12.00, 3.55, 7.50.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Killer Elite": 12.30, 4.40, 9.10 "Rollerball": 2.30, 7.00
NOUVEAU NATIONAL: 1220 rue Ste-Catherine est 521-1119."Y a pas de mal à se faire plaisir" et "Chaleurs danoises".
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145.: De lundi à jeudi: "Harold et Maude" (en français): 7.00 et "Nashville": 9.00 (st. français). Vendredi et samedi: "Nashville": 6.30, "Festival du film publicitaire": 9.30 "Janis": minuit
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "American Graffiti (s.t. français): 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 samedi dernier spectacle à 11.35
PARISIEN II: "Arthur Rubinstein, l'amour de la vie": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, samedi dernier spectacle à 10.50.
PARISIEN 3: "Hustle": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 samedi dernier spectacle à 11.25
PARISIEN 4: "Comment réussir quand on est con et pleurnichard": 12.20, 2.00, 3.50, 5.45, 7.30, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.05
PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Carry On Behind": 7.15, 9.15 sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.45.
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O, 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Tarz, Jane, Cheetah and Boy" 12.00, 2.50, 5.40, 8.35 et "Roadside Service": 1.30, 4.20, 7.15, 9.45
REX: 3900 St-Denis, 842-2361. "La brigade en folie": 12.20, 6.00. "La vengeance du shérif": 1.45, 7.40. "Mon nom est personne": 3.50, 9.05.
RIVOLI 1, 6906 St-Denis, 277-4129. "Réincarnation de Peter Proud": 1.20, 5.10, 9.00. "Les gagneurs": 3.20, 7.10.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Old Dracula": 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.15, 9.25.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40,4.50, 7.00, 9.25
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Le blanc, le jaune, le noir": 2.25, 6.05, 9.50. "Opération Lady Marlène": 12.50, 4.30, 8.10.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Arthur Rubinstein, Love of Life": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Mandigo": 8.00, sam. & dim: 1.30, 5.30, 9.30. "A cause d'un assassinat": 6.10, 10.00, sam. & dim.: 3.30, 7.30.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. Les 4 et 5 février: "Les jeux olympiques et l'avenir du Québec" avec Claude Charron, à 20h. Entrée libre.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Les quatre mousquetaires": 7.50, sam. & dim.: 2.05, 6.00, 9.50. "Permission d'aimer": 6.00, 9.30, sam. & dim.: 12.00, 3.55, 7.50.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 11 février: "L'enfant sauvage" de François Truffant (1970): 7.00 et "Vent d'est" de Jean-Luc Godard (1969): 8.30
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JUSTIN: 5025 rue Joffre, 353-2379. Ciné-participation présente, le 10 février: "La fougère et la rouille ou Collage 2" de Jacques Giraldeau, à 8.00. Entrée libre.
INSTITUT CANADIEN: 42 rue St-Stanislas Québec. Jeudi: "Le règne du jour": 8.30 vendredi: "Les voitures d'eau": 8.30. 3 films de Pierre Perrault.
CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 10 février: "A qui appartient ce gage?" à midi et 8.00. Entrée libre.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349: Jeudi: Festival du film américain
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Jeudi: **Avant-première:** "Pirosmani" (URSS 1971): 8.00
CINE CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke, 282-7083 (auditorium du Pavillon Lafontaine) Vendredi le 6 février: "La classe ouvrière va au paradis" d'Elio Pétri: 8.30 Mercredi le 11 février: "La dernière scéance" de Bodganovicht: 8.30 Etudiants et employés de l'UQAM: $1.00, autres: $1.50

Théâtres

THEATRE DE LA MAIN: 1585 St-Laurent, 844-3236. Le Grand Cirque Ordinaire présente: "La stepette impossible", jeudi, vendredi et samedi, à 20h30.
QUAT'SOUS: 100 est, avenue des Pins, 845-7277. "Jeudi soir enpleine face" de Michel Beaulieu, par la troupe "La Manufacture", (Louise Gamache et Christiane Raymond) mise en scène de Claude Maher. Du mardi au dimanche à 20h. Jusqu'au 21 février.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "L'empereur Jones", d'Eugene O'Neill et "Les précieuses ridicules" de Molière, mise en scène et rôle principal: Jean Coutu. Sur semaine, à 20h. samedi: 17.00 et 21.00 et dim: 19.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 21 février.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmonaute agricole" de Obaldia. Lundi et mardi 14h30. Mercredi et samedi: 20.30. Jusqu'au 3 mars
LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "La coupe Stainless" de Jean Barbeau, mise en scène d'Yvan Ponton, avec Michel Forget, Pierre Labelle, Yves Corbeil, Monique Joly et Francine Ruel à 20h. Relâche le lundi.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros" Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et Pierrick Hondy) mise enscène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 22 février.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Les vilains" comédie d'André Gille, d'après Ruzzante, avec Luc Durand, Andrée Boucher, Denise Proulx, Jean-Louis Paris, Claude Gai et plusieurs autres, mise en scène de Claudes DesLandes. Du mardi au dimanche, à 20h30.

Variétés

BIBLIOTHEQUE NATIONALE: 1700 rue St-Denis, 849-8188. Samedi, dimanche et lundi: "Raoul Roy" (chansons folkloriques québécoises) à 20h30.
CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Le temps", à 22h et minuit. Entrée: $1.00
EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Tony Roman", à 21.30 et 23.30
CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Relâche
CAFE LE BRAQUE: 64 Valois, Dorion 455-4685. Samedi: "Bandeneige", à 21h. Membres: $1.50, autres: $2.00
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Jacques Michel". Semaine et dimanche à 21h. samedi à 20h et 23h.
OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-4145. Vendredi le 13 février: "Bo Diddley"
VALENTIN: 291 rue Mont-Royal ouest, 849-1371. "Laura Kenyon". Mardi, mercredi et jeudi: 21.30 et 23.30, vendredi, samedi et dimanche: 22.30 et minuit trente.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Aut'Chose" à 23h et 1h30
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: "Guitare et piano" avec Pierre-Marcel Brûlé et Céline Perrault dans "La fantaisie pour un gentilhomme de Rodrigo", à 21h. Entrée: $1.50
LA CROUTE: 191 St-Paul ouest, 843-7444. De jeudi à dimanche: "Jérôme Arsenault" violoneux et "Monique Jutra, à 21.30. Entrée: $1.00
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste "Matéus". Cette fin de semaine: "Aimé Major"
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) "Claude Léveillé", mercredi, jeudi et vendredi à 20.30, samedi à 14.30, 18.30 et 22h.
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier) Jeudi: "Bruce Cockburn", à 20.30. Vendredi et samedi: Les ballets Jazz présentent: "Jazz Sonata", "Narcissus" "Flash" et "Up There", à 20.30. Dimanche: "Ensemble national folklorique de Chypre", à 20.30
CAFE DU PORT: 356 Berri, 845-8765 "Willi Dunn" folk-blues-amérindien. Jeudi, vendredi et dimanche à 21h et 23h, dimanche à 20h et 24h. Entrée: $2.00

Télévision

●11.00
2 (11) 13 Les recettes de Juliette
5 6 Sesame street
12 The Joyce Davidson show — Interview
30 À la bonn'heure
●11.30
2 (11) Cher Pauline
4 Dessins animés
(9) 13 Rue Principale
12 The art of cooking - "Soupe creme d'avocado".
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
●11.55
4 Les informations
●12.00
2 (9) (11) Skippy, le Kangourou - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show — Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 À la bonn'heure
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les coquéluches — Variétés. Thème: "Creation". les bandes dessinées. Invité: Guy Trépanier.
7 10 30 Les tannants
12 Matinee with George Balcan "A big hand for the little lady", E.U. 1966. Comédie de F. Cook avec Joanne Woodward, Henry Fonda et Jason Robards.
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time "The sun shines bright", E.U. 1953. Comédie de moeurs de J. Ford avec Charles Winninger, Arleen Whelan et John Russell.
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émission du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui — Magazine
●2.00
4 Cinéma - "Pilotes de haut vol", G.B. 1957. Documentaire romancé de J. Gilling avec Ray Milland, Kenneth Haigh et Anthony Newley.
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-Jeudi - "Le péché d'une mère", It 1951. MélodraME DE G. Brignone avec Carla Del Poggio, Frank Latimore et Gabriele Ferzetti.
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "La castiglione", Fr. 1954. Drame historique de G. Combret avec Paul Meurisse, Yvonne de Carlo et Georges Marchal.
5 6 The Edge of night — Téléroman
12 What's the good word - Jeu
●2.45
17 Mains habiles mains agiles
●3.00
5 6 Take thirty — Actualité
12 Another world - Téléroman.
17 Retraite ouverte ou fermée?
●3.15
30 Fanfan Dédé
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity cooks
17 Poste frontière
●3.45
30 Patofville
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 Forest Rangers — Aventure
7 10 Joe 90 - Adolescent
12 Celebrity Domonies - Jeu
●4.15
30 Joe 90
●4.30
2 (9) (11) 13 Le Gutenberg "Les télégrammes".
5 6 Vison on
7 10 30 Patofville — Enfant
12 Définition — Jeu
17 D'un québécois à l'autre
●4.45
30 TV Bingo
●5.00
2 (11) Lassie - Aventure.
4 Les champions
5 6 What's new
7 10 30 L'homme de Fer - Policier
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Fort Alesia", It. 1965. Film d'aventures de A. Dawsn.
12 It's Your Move - Jeu
17 Au pays des lutrins
●5.30
2 (11) Le monde en liberté - Documentaire
5 6 The Partridge family — Comédie
12 The new price is right - Jeu
17 Tourlou
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir — Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 Doctors in the house
12 Pulse — Information
17 Un maillon de la chaine
●6.30
5 6 The city at six
(11) Téléjournal national
17 L'Asie a notre porte
●6.40
(11) Téléjournal régional
●6.50
(11) Nouvelles du sport
●7.00
2 (11) Robinson Suisse
4 Aujourd'hui le 5 février
7 Rond Point
12 Winter olmpics summary No 1
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Les gros sous
30 Le Quotidien - Information
●7.30
2 (9) (11) 13 Le travail à la chaine
4 7 10 30 Les Olympiques - Jeux d'Insbruck.
5 6 The Diane Stapley show — Variétés
17 Tam Ti Delam "Les divertissements".
●8.00
2 (9) (11) 13 Les grands films "Le shérif aux poings nus". E.U. 1966. Western de W. Hale avec Bobby Darin, Leslie Nielsen et Emily Banks.
5 6 The Carol Burnett show
●8.30
12 Dean Martin celebrity Roast
17 Portraits Notre invitée cette semaine est Roger Lemelin.
●9.00
4 7 10 Jeudi 9h - "L'Americain", Fr. 1969. Drame psychologique de M. Bozzufi avec Jean-Louis Trintignant, Bernard Fresson et Simone Signoret.
5 6 The King of Kensington
30 Jeudi 9h. - "L'Etreinte du Destin" E.U. 1955: Western de G. Sherman avec Joanne Woodward, Van Heflin et Raymond Burr.
●9.30
5 6 House of Pride
12 Harry-O - Policier.
17 Au gré de l'actualité
●10.00
2 (9) (11) 13 La sagouine
6 The Watson report
5 Police story
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
5 6 Pee show
12 Olympic summary package No. 2
●10.50
2 (9)(11) Les nouvelles du sports et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Boney
4 7 10 30 Résumé Olympique
5 6 12 News
13 Ciné-soir - "Panique année zéro", E.U. 1962. Drame d'nticipation réalisé et interprété par Ray Milland avec Jean Hagen et Frankie Avalon.
●11.20
12 Pulse - Information
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show
●11.30
4 La météo
6 Montreal Tonight - Information
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Ciné 11h30 - "Les corrupteurs", E.U. 1967. Drame policier de B.G. Hutton avec David McCallum, Stella Stevens et Telly Savalas.
●11.35
4 Ciné-4 - "Ces folles filles d'Eve", E.U. 1960. Comédie dramatique de H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yvette Mimieux.
●11.45
7 10 Festival Kirk Douglas - "Trois filles à marier", E.U. 1963. Comédie de M. Gordon avec Kirk Douglas, Mitzi Gaynor et Thelma Ritter.
●12.00
2 (11) Cinéma "Femme d'un été", It. 1958. Comédie de moeurs de G. Franciolini avec Michèle Morgan, Marcello Mastoianni et Sylva Koscina.
6 Cine-Six - "Betrayal". E.U. 1975. Drame avec Amanda Blake, Dark Haynes et Tiska Sterling.
12 The 12 Midnight Movie - "Suddenly, last summer", E.U. 1959. Drame de J.L. Mankiewicz avec Elizabeth Taylor, Montgomery Clift et Katharine Hepburn.
●1.15
10 Sans pantoufles - "Vivre un grand amour", G.B. 1954. Drame d'E. Dmytrk avec Deborah Kerr, Van Johnson et John Mills.
●1.30
2 Le téléjournal
●2.45
10 Le 10 vous informe

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

le sport

Le Colisée de Québec serait remplacé d'ici 1980

QUEBEC (PC) – La région de Québec pourrait bientôt être dotée de nouveaux équipements sportifs de $50 millions, dont un vaste complexe logeant entre autres une patinoire destinée à remplacer l'actuel Colisée.

C'est du moins ce que soutient M. Georges Labrecque, le président des Sports internationaux de Québec, qui précise même que 80 pour cent de ces installations seraient terminées en 1980.

En plus d'un nouveau Colisée pouvant contenir 16 000 sièges, le projet comprendrait l'aménagement d'une station de ski à Petite-Rivière Saint-François, à une cinquantaine de milles au nord-est de Québec, et l'addition de deux tremplins au centre de ski du Mont Sainte-Anne.

Selon M. Labrecque, la grande priorité consiste à doter Québec d'un nouveau Colisée pour remplacer l'actuel qui ne contient que 10 000 sièges.

"Les Sports internationaux vont tout mettre en oeuvre pour obtenir les Jeux d'hiver de 1984, mais d'une manière ou d'une autre, qu'il y ait ces Jeux ou pas, nous allons nous employer à obtenir des équipements sportifs, et ça va se faire rapidement", affirme M. Labrecque.

Les Capitals veulent équilibrer le repêchage

TORONTO (PC) – Les Capitals de Washington, pire équipe de la Ligue nationale de hockey, entendent soumettre en juin, à la réunion des dirigeants du circuit, un projet visant à équilibrer le repêchage.

Le directeur général des Capitals, Max McNab, a indiqué au cours d'une interview, que plusieurs équipes – il a cité en exemple les North Stars du Minnesota – tireraient profit de l'adoption d'un tel projet.

Des joueurs talentueux comme Ron Andruff et Glenn Goldup, des filiales du Canadien de Montréal, deviendraient alors disponibles.

"Des joueurs de ce calibre pourraient aider une équipe faible", a dit McNab. "Nous pourrions respecter un tarif approprié, ce ne serait pas là un problème. La ligue se rend compte que la situation doit changer et nous nous préparons à formuler des propositions".



Avec la neige qui nous est tombée dessus dernièrement, les jeunes s'en donnent à coeur joie...

Enquête sur le statut d'amateur de Houston McTear

PENSACOLA (Floride) (AFP) – Houston McTear, la "flèche noire" de Floride, grand espoir olympique américain, fait, selon le Pensacola Journal, l'objet d'une enquête concernant son statut d'amateur.

Le quotidien de Floride a annoncé mercredi que la NCAA (National Collegiate Athletic Association), organisme régissant les sports universitaires aux Etats-Unis, examinait si le sprinter avait reçu des cadeaux qui pourraient mettre sa participation aux Jeux olympiques en cause.

L'affaire a été lancée par la création d'un fonds de soutien pour la famille de l'athlète, qui a sept frères et soeurs.

Celle-ci s'était retrouvée sans moyens à la suite d'une opération au cerveau subie en janvier par le chef de famille, Eddie McTear, 41 ans, un petit employé dans une scierie. Ce dernier, devenu invalide, ne gagnait auparavant que $400 par mois.

Alex Clemmons, président d'une banque locale, qui gère le fonds McTear, dans lequel se trouve actuellement $3 000, a affirmé que toutes les opérations étaient menées de manière à ne pas compromettre le statut d'amateur de McTear.

D'autre part, Douglas Griffith, directeur de la Baker High School, où étudie le collégien de 18 ans, a indiqué qu'il n'avait jamais vu McTear porter des survêtements qu'il aurait reçus d'une maison d'équipements sportifs.

Co-détenteur du record du monde du 100 yards, McTear est invaincu cet hiver en salle. Il a battu les meilleurs sprinters américains ainsi que le Soviétique Valeri Brozov, double champion olympique. Le sprinter a déjà reçu une bourse de l'Université de Floride pour y jouer la saison prochaine au football.

Comité d'étude sur la violence au hockey

On demande votre témoignage

Suite à la hausse de plus en plus prononcée de violence aux différents niveaux du hockey amateur, le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports a mandaté l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec afin d'étudier l'ensemble de la question et de formuler les recommandations pertinentes à l'élimination de la violence au hockey.

Les recommandations du comité d'étude se voulant le reflet des voeux de la population québécoise, on demande aux organismes concernés par l'éducation des jeunes, ainsi qu'à la population en général, d'apporter une aide au comité d'étude sur la violence au hockey en faisant parvenir un mémoire, une lettre où on traitera des points suivants:

– témoignage de brutalité ou rudesse excessive au hockey (niveau, équipes en présence, date);

– expériences passées ou présentes au hockey organisé au Québec, où la violence est inexistante;

– ce que vous entendez par violence;

– d'après vous, de quelle(s) façon(s) pourrait-on améliorer le hockey?

– recommandations au comité d'étude;

– recommandations au gouvernement, et autres.

Cet écrit pourra être présenté lors des audiences publiques qui se tiendront dans différentes régions du Québec. Sinon, vous pourrez écrire directement au président du comité, M. Gilles Néron, 1415 est, rue Jarry, Montréal. Il est également possible de céduler des entrevues à huis clos pour les gens qui le désirent. En ce cas, on vous demande de communiquer avec André Lambert, secrétaire du comité, à (514) 374-4700 poste 244 ou (514) 374-1631.

Les membres du comité se rendront dans les régions suivantes aux dates mentionnées: Boucherville, 20, 21 février 1976, Trois-Rivières, 27 février, Laval, 29 février, Sherbrooke, 6 mars, Chicoutimi, 6 mars, Verdun, 11 mars, Hull, 13 mars, Québec, 20 mars 1976. Merci.

Messersmith et McNally demeurent agents libres

KANSAS CITY (AP) – Un juge fédéral américain a entériné la décision d'un arbitre du baseball qui fait de Andy Messersmith et Dave McNally des agents libres parce qu'ils ont joué sans contrat au cours de la saison 1975.

Le cas impliquait les deux lanceurs, Messersmith des Dodgers de Los Angeles, et McNally des Expo, qui prétendaient être devenus agents libres à la fin du calendrier parce qu'ils n'avaient pas signé de contrat pour la saison qui venait de se terminer.

Le propriétaires prétendaient qu'une clause du contrat collectif prévoyait le renouvellement automatique du contrat d'un joueur qui refusait de se plier aux exigences de son équipe la saison suivante. L'Association des joueurs prétendait par contre que ce renouvellement ne peut se faire qu'une seule fois. Par ailleurs, on prétendait, du côté patronal, que la clause de réserve ne pouvait faire l'objet d'une décision arbitrale.



Le bazou à Arthur Lizée

C'était tranquille dans le sport, la semaine passée, ça fait que... j'ai été au Salon de l'auto.

Peau d'chien que j'ai vu de la machine là! Mais ce qui m'a impressionné le plus, c'est pas les Rolls Royce puis les Mercédès, puis les machines expérimentales de l'an 2000. Ca, c'est rien que bon pour les millionnaires. Aie... c'est pas des farces... 55 000 piastres plus la taxe! Une maison dans le chemin!... Avant de payer 55 000 piastres pour de la ferraille, moi, je m'achèterais deux terres à bois.

Non. Ce qui m'a fait le plus plaisir dans le Salon, c'est la voiture de 1930 qu'ils nous montraient là. Elle me faisait penser à la grosse barouche que le défunt Arthur Lizée avait par chez nous. C'était une maudite agrès à six sièges, avec des fanaux à l'huile, puis des grandes strappes de cuir qui partaient du toit jusqu'aux ailes en avant. Je me demande si ça avait pas quelque chose comme seize cylindres, c't'affaire-là. C'était fort comme trois paires de chevaux. Mais rien que sur le planche par exemple... quand t'arrivais dans une côte trop âpic avec ça, fallait que tu montes à reculons, sans ça le gaz se rendait pas jusqu'au carburateur!...

Je me rappelle, une fois, moi, un dimanche après-midi, on avait été à un pélerinage à la statue de la Sainte-Vierge qui était jouquée sur le haut de la côte, au Ruisseau rouge, à Fontainebleau, pas loin de chez mon oncle Hector, en gagnant Lingwick, là... On était bien une bonne dizaine d'âmes dans la machine à Arthur. Il y avait mémére – une femme dévotieuse à plein – il y avait ma tante Albina, ma tante Eva, il y avait Vila, Georges... ah, on était une gang...

Puis dans ce temps-là, c'était dans les chemins de terre. Puis comme le temps était mouillasseux à plein, la pluie avait détrempé le chemin. Ca fait que... on était dans la belle vase... Pas capable de monter la côte!

Essaye d'avant... motte! Essaye de reculons... motte! Pas plus... A fallu débarquer les créatures qui ont été obligées de monter la côte en autopattes. A même fallu les faire pousser. Me semble encore de voir ma tante Eva patauger dans la bouette avec ses grandes bottines pointues; en disant des ave pour que la Sainte-Vierge pousse avec nous autres... Elle a dû passer quelques graines, manquable, parce que ça a pas servi pantoute...

Arthur était en beau sacrament... Il sacrait comme j'ai rarement entendu sacrer à un pélerinage de la Sainte-Vierge!... Ah puis ça été plus fort que moi, je me suis écrasé de rire quand, à un moment donné, il forçait assez qu'il a lâché un pet au beau milieu du chapelet, juste au moment où ma tante Eva attaquait les mystères joyeux! Puis tout d'un coup il se vire vers Phirin Després qui poussait amont lui, puis il lui dit: "Maudit torrieu de calvinse, moi, c'est bien simple, plutôt que d'avoir un bazou qui marche pas, câlife, j'aimerais mieux pas en avoir puis qui marche!..."

Le père Gédéon

Le Tournoi de hockey invitation de septembre 1976

Pourquoi pas une équipe du Québec ?

par Henri Jalbert

Un comité consultatif provisoire a été mis sur pied, au cours des derniers jours dans le but d'exiger que le Québec ait sa propre équipe lors de la prochaine confrontation internationale de hockey qui doit se dérouler au cours de septembre entre différentes équipes de la Suède, de la Finlande, de la Tchécoslovaquie, de la Russie, des Etats-Unis et du Canada.

Des membres du Comité Equipe Québec out eu des premiers contacts avec une dizaine de joueurs professionnels québécois qui se seraient déclarés d'accord avec ce projet, mais qui pour l'instant ne seraient pas prêts à le dire publiquement, attendant semblet-il un moment plus propice.

C'est un avocat de Québec, Me Guy Bertrand, le porte-parole du comité, qui a annoncé cette nouvelle, hier midi à Montréal, précisant que cette idée était surtout née de discussions avec certains joueurs.

Parmi les professionnels qui auraient accepté le principe de la présence d'une équipe québécoise lors du tournoi de hockey de septembre (qu'on appelle en certains milieux le bébé de Marc Lalonde), on remarquerait les noms de Marc Tardif et Michel Parizeau, des Nordiques de Québec, et possiblement d'une couple de joueurs des Canadiens de Montréal.

On sait également que l'as défenseur Jean-Claude Tremblay, des Nordiques, a plusieurs fois préconisé la formation d'une équipe de joueurs canadiens français en vue de participer à des rencontres internationales.

Les joueurs avant tout...

Avant d'aller plus loin dans son entreprise, le Comité Equipe Québec désire avant tout obtenir l'accord du plus grand nombre de joueurs québécois (c'est-à-dire nés au Québec) évoluant dans la Ligue nationale ou dans l'Association mondiale.

Selon Me Guy Bertrand, si les joueurs (il y en a 104 dans la LNH et l'AMH) ne veulent pas, "le dossier sera immédiatement fermé".

Des lettres ont été envoyées à ces 104 joueurs au cours de la journée de mardi, dans lesquelles on retrouve ces explications, de même qu'un "coupon-réponse" pour les intéressés.

Mais ce n'est là que la première étape du projet du Comité Equipe Québec qui désire également, si possible, obtenir l'appui des autres joueurs canadiens, ainsi que de la population québécoise.

Après, restera à solliciter l'appui du gouvernement québécois et à convaincre le ministre fédéral de la Santé, Marc Lalonde, responsable de cette compétition internationale pour le Canada, afin qu'il prenne les dispositions nécessaires pour que le Québec ait sa propre équipe.

Sélection des joueurs

Me Guy Bertrand se demande comment les responsables parviendront, s'il n'y a qu'une équipe, à sélectionner les 22 meilleurs joueurs de hockey qui représenteront le Canada, sans créeer d'injustices envers qui que ce soit, tout en tenant compte de la présence de 31 équipes professionnelles majeures (18 dans la LNH), des différentes régions et villes du Canada et des Etats-Unis, où évoluent ces équipes professionnelles, des pressions qui seront effectuées par certains propriétaires pour que leur équipe soit représentée par un ou plusieurs joueurs, du nombre de joueurs qui représenteront chacune des ligues dites majeures, etc.

Sans compter, comme il le mentionnait, que si le Canadien et les Flyers réussissaient, vu qu'elles sont les meilleures équipes à l'heure actuelle, à placer quatre joueurs chacun sur une formation unique (Lafleur, Mahovlich, Lapointe, Savard ou Dryden pour les premiers) (Clarke, Barber, MacLeisch, Leach ou Parent pour les seconds) et que si l'AMH réussissait à obtenir disons huit postes pour ses joueurs sur l'équipe, il n'y aurait plus que six postes à combler pour une vingtaine de vedettes établies (sinon plus), susceptibles de participer à une telle confrontation.

L'Ecosse, les Galles et Porto-Rico ont déjà créé plusieurs précédents

(H.J.) – Il y a plusieurs précédents dans le monde du sport international qui permettent de croire en la possibilité de la formation d'une équipe de hockey québécoise, pour ce tournoi sans que cela ne "froisse" ceux qui verraient là un projet teinté un peu trop de nationalisme.

C'est ainsi que l'Ecosse (qui n'est pas un pays n'a pas de gouvernement, ni de parlement) les Galles (qui sont dans le même cas) et Porto-Rico (qui n'est pas un pays, mais un état associé des Etats-Unis et n'est pas membre des Nations unies) prennent part fréquemment à des compétitions internationales.

L'Ecosse participe régulièrement aux championnats internationaux de soccer, de golf et de curling et avec le pays de Galles, elle participe au tournoi de rugby des cinq nations en compagnie de la France, de l'Allemagne et de l'Irlande. Pourtant ces deux "entités nationales" font partie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne... pour l'appeler par son nom.

La même chose pour Porto-Rico qui a des délégations différentes et séparées de celles des Etats-Unis aux Jeux pan-américains, et qui avait même sa propre équipe pour la Coupe inter-continentale, dont les compétitions se sont déroulées l'an dernier au Canada.

De même lors des compétitions de la Coupe du monde de soccer, qui est possiblement le plus grand événement sportif au monde après les Jeux olympiques, on retrouve encore là l'Ecosse, les Galles et même l'Irlande du Nord, dont on connaît les liens qui l'unissent à la Grande-Bretagne.

Sans oublier que régulièrement des équipes québécoises participent à des confrontations avec d'autres pays. Rappelons à ce titre la présence simultanée d'une équipe canadienne et d'une équipe québécoise lors d'une série de matches hors-concours de volley-ball avec la France et l'Union soviétique, l'an dernier.

Equipe de rêve

(H.J.) – Une équipe formée des meilleurs joueurs de hockey québécois, qu'est-ce que ça donnerait?

En consultant les statistiques de la Ligue nationales et celles de l'Association mondiale, on s'aperçoit vite que sept des onze meilleurs compteurs de la première et six des dix meilleurs de la seconde sont des Québécois.

Dans le premier cas, on retrouve Guy Lafleur, Gilbert Perreault, Marcel Dionne, Pierre Larouche, Jean Pronovost, Denis Potvin et Jean Ratelle, et dans le' second cas, on note les noms de Marc Tardif, Serge Bernier, Réal Cloutier, Réjean Houle, Christian Bordeleau et André Lacroix.



Guy Lafleur

Tous, sauf Marcel Dionne et Christian Bordeleau, ont participé à des matches contre les Russes, comme professionnels, que ce soit lors des séries de la LNH et de l'AMH ou encore lors des matches hors-concours qui se sont déroulés durant les Fêtes.

Voici une liste des meilleurs joueurs québécois actuellement dans le hockey professionnel, avec lesquels on pourrait former une équipe de premier choix.



Gilbert Perreault



Marc Tardif

GARDIENS DE BUT: Daniel Bouchard (Atlanta), Rogatien Vachon (Los Angeles), Gilles Meloche (Californie) et Bernard Parent (Philadelphie.)

DEFENSEURS: Den Potvin (NY Islanders), Serge Savard (Montréal), Guy Lapointe (Montréal), Jean-Claude Tremblay (Québec), Carol Vadnais (NY Rangers), Jocelyn Guévremont (Buffalo), Larry Carrière (Atlanta) et André Dupont (Philadelphie).

CENTRES: Marcel Dionne (Los Angeles), Gilbert Perreault (Buffalo), Jean Ratelle (Boston), Serge Bernier (Québec), Pierre Larouche (Pittsburgh), Christian Bordeleau (Québec), Hubert Martin (Chicago), Dave Keon (Minnesota) et André Lacroix (San Diego).

AILIERS DROITS: Guy Lafleur (Montréal), Réjean Houle (Québec), Yvan Cournoyer (Montréal), Réal Cloutier (Québec), Rodrigue Gilbert (NY Rangers), René Robert (Buffalo) et Jean Pronovost (Pittsburgh).

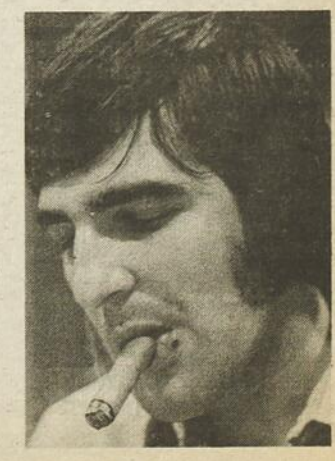
AILIERS GAUCHES: Marc Tardif (Québec), Richard Martin (Buffalo), Jacques Lemaire (Montréal), Yvan Lambert (Montréal), Jacques Richard (Buffalo), Don Marcotte (Boston) et Michel Parizeau (Québec).



Réjean Houle



Serge Bernier



Serge Savard

En sortir
OBLIGATIONS – SOLIDARITÉ
OXFAM-QUÉBEC

Une compétition pour skieurs "casse-cou"

Après un premier succès, l'an dernier se tiendra, pour la deuxième année consécutive, en collaboration avec le Carnaval de Québec, la Coupe Belvédère, la première de trois compétitions comptant pour le championnat national de ski style libre (ski hot dog).

C'est dans le cadre du Carnaval, les 13, 14 et 15 février '76, au Club le Relais du Lac Beauport, que se tiendra le championnat de l'Est du Canada de ski acrobatique, une compétition sanctionnée par la "Cnadian Freestyle Skiers Association (CFSA).

Encore une fois, plus de 60 compétiteurs, dont le réputé Michel Daigle, de Montréal, seront sur place pour débattre les honneurs de la Coupe et la bourse de $4,500 qui s'y rattache. On a ajouté trois trophées pour honorer le vainqueur de chacune des trois classes au programme: sauts, ballet et combine.

Daigle, reconnu pour ses performances dans les virages, défendra sa couronne de l'an dernier, alors qu'il arrachait la victoire au combiné et qu'il se méritait les honneurs dans la classe ballet qui, précisons-le, sera reprise, cette année. Par la suite, Daigle tentera de poursuivre sa domination de l'an passé au championnat canadien, à Whistler Mountain, à Vancouver, et à Blue Montain, ou sera disputée la manche finale de la compétition.

Outre Daigle, il faut retenir la participation de quelques autres as de l'acrobatie en skis. Notons celles de Darryl Bowie, de Vancouver, de son concitoyen John Johnston et de Ken Karota, vainqueur de l'épreuve de sauts, l'an dernier, Daigle décrochant une troisième position. À eux seuls, ces quatre casse-cou promettent déjà un spectacle haut en couleurs.



101 équipes pee-wee à Québec

QUEBEC (R.D.) — C'est ce matin à 8h30 que débutera au Colisée de Québec, la 17ème reprise du Tournoi international de hockey pee-wee, compétition qui retient à chaque année l'attention de tous les amateurs de hockey.

Le tournoi de 1976 se finalisera le 14 février prochain alors qu'une seule des 101 équipes inscrites aura réussi à traverser toutes les étapes sans subir la moindre défaite, un revers étant chose sans lendemain pour toutes les formations.

Le tournoi de Québec, lancé par Gérard Bolduc et sa troupe en 1959, devait devenir plus tard la bougie d'allumage des différentes compétitions du genre que l'on retrouve partout au Québec depuis quelques années. Records d'assistance, passages de joueurs voués à brillant avenir tels que Guy Lafleur au temps de ses douze ans et de son uniforme de Thurso, recettes versées à un organisme de loisirs pour jeunes, autant de facteurs qui ont contribué à faire du Tournoi pee-wee de Québec la compétition d'envergure que l'on connaît aujourd'hui.

Cette année, le tournoi aura un nouveau cachet, puisqu'on y présentera la coupe internationale de hockey pee-wee. Ce tournoi rotation opposera une équipe montréalaise, une de Toronto, une de Québec, les Braves de Boston et des jeunes Finlandais. Les deux meilleurs équipes de la série se rencontreront pour la grande finale le 14 février prochain. Le match inaugural de cette série aura lieu ce soir entre le Montréal Elite et la formation de Beauport.

Le handball québécois gagne!

Excellente performances de l'élite québécois de handball en fin de semaine dernière. En effet, trois équipes représentatives du Québec étaient à l'étranger afin de disputer des rencontres de handball (il va sans dire!...) contre les meilleures formations de l'endroit.

L'équipe sénior féminine du Québec a rendu visite à la sélection nationale des États-Unis à Chicago. Cette sélection américaine arrive des Championnats du monde en Union Soviétique où elle a terminé au 11ème rang. Pendant ce temps, l'équipe masculine du Québec était en tournée en Europe et l'équipe junior masculine du Québec, accompagnée des équipes de Trois-Rivières et Marquette, faisait des ravages dans un tournoi invitation à Toronto.

Voici les résultats obtenus: huit victoires, quatre défaites et deux matches nuls en 14 matches.

L'équipe masculine du Québec a tout d'abord vaincu la sélection nationale du Luxembourg 24-16 avant d'être limité à un match nul de 22-22.

L'équipe féminine du Québec a rossé les Américaines à trois reprises: 22-13, 17-10 et 15-8.

Au tournoi de Toronto, l'équipe junior masculine du Québec à remporté ses trois matches: 22-11, 20-16 et 24-21. Trois-Rivières a gagné 22-14, annulé 14-14 et perdu 15-14, tandis que le Marquette perdait à ses trois présences: 20-12, 24-8 et 23-18. Au total, 254 buts pour les équipes québécoises contre 217 par leurs adversaires.

hockey

Association mondiale

Mardi

Québec 5, Winnipeg 4
Calgary 3, Cincinnati 2
Edmonton 4, N.-Angleterre 0
Houston 8, Minnesota 4

Hier

Cleveland à Phoenix
Minnesota à San Diego

Aujourd'hui

Québec à Indianapolis
Edmonton à Phoenix
N.-Angleterre à Calgary
Cleveland à San Diego

Section canadienne

Win.	55	36	19	0	226	154	72
Qué.	51	32	16	3	231	197	67
Cal.	49	26	21	2	186	158	64
Ed.	54	20	31	3	188	226	43
Tor.	50	15	30	5	206	248	35
Section est							
N.-A.	52	23	24	5	165	175	51
Cle.	49	20	25	4	168	180	44
Cin.	51	21	29	1	189	228	43
In.	50	19	29	2	136	157	40
Section ouest							
Hou.	50	32	18	0	209	173	64
Min.	48	25	20	3	171	175	53
S.D.	50	24	22	4	200	178	52
Phoe.	48	23	20	5	181	169	51

Les marqueurs

Tardif, Qué.	44	49	93
Hull, Win	33	50	83
Nilsson, Win	28	55	83
S. Bernier, Qué.	24	53	77
Hedberg, Win	37	37	74
Cloutier, Qué.	39	30	69
Houle, Qué.	30	37	67
Ftorek, Pho.	23	44	67
Bordeleau, Qué.	23	43	66
Lacroix, SD	17	49	66

Ligue nationale

Mardi

Atlanta 2, Islanders 2
Vancouver 2, Buffalo 1
Californie 4, St-Louis 4

Hier

Chicago à **Montréal**
Islanders à Rangers
Californie à Atlanta
Washington à Toronto
Minnesota à Détroit
Buffalo à Los Angeles
St-Louis à Kansas City

Aujourd'hui

Pittsburgh à Boston
Vancouver à Philadelphie

Section Patrick

Phil.	50	30	10	10	216	142	70
Isl.	49	27	12	10	194	114	64
At.	55	24	23	8	179	165	56
Ran.	51	19	26	6	165	210	44
Section Smythe							
Chi	51	21	14	16	157	135	58
Van	50	20	20	10	167	163	50
St.L.	50	18	25	7	156	177	43
Min	50	16	30	4	126	175	36
K.C.	51	11	35	5	121	224	27
Section Adams							
Bos	50	31	10	9	193	142	71
Buf.	51	28	15	8	218	151	64
Tor.	51	21	20	10	172	175	52
Cal.	51	19	27	5	154	167	43
Section Norris							
Mon.	**51**	**36**	**7**	**8**	**210**	**110**	**80**
L.A.	53	28	22	3	176	173	59
Pi.	51	20	24	7	201	200	47
Dé.	51	16	28	7	135	192	39
Wa.	52	5	42	5	141	266	15

Les marqueurs

Lafleur, Mon	33	43	76
Clarke, Phi	23	50	73
Mahovlich, Mon	23	45	68
Perreault, Buf	29	37	66
Barber, Phi	28	37	65
Dionne, LA	29	35	64
Larouche, Pit	28	35	63
Pronovost, Pit	32	30	62
D. Potvin, Isl.	21	41	62
Trottier, Isl.	20	40	60

L.J.M.Q.

Mardi

Montréal 8, Shawinigan 2
Hull 5, Laval 3
Sherbrooke 6, T.-Rivières 4

Hier

Shawinigan à Sorel

Aujourd'hui

Laval à Montréal
Hull à Cornwall

Section est

Qué.	53	29	18	6	243	217	64
T.-R.	53	27	22	4	280	266	58
Chi.	53	21	24	8	252	277	50
So	51	18	24	9	214	264	45
Sha	50	9	37	4	204	359	22
Section ouest							
Sher	52	36	10	6	367	206	78
Mon.	51	26	19	6	242	201	58
Corn.	52	24	19	9	252	204	57
Hull	55	23	26	6	240	250	52
La.	54	17	31	6	228	278	40

Les marqueurs

Locas, Chicoutimi	54	57	111
Dalpé, T.-Riv.	50	59	109
Marsh, Sherbrooke	53	52	105
Sharpley, Hull	41	62	103
Bosy, Laval	55	45	100
Dupont, Montréal	51	48	99
Brossard, Cornwall	46	48	94
Simpson, Sherbrooke	37	53	90
Leblanc, Sherbrooke	41	48	89
David, T.-Riv.	38	48	86
Voutour, Laval	34	48	82
Turcotte, Québec	36	45	81

avis

À TOUS LES EMPLOYEURS DE LA CONSTRUCTION

Si vous n'avez pas encore reçu un avis de convocation et la formule de procuration pour l'assemblée générale de tous les employeurs de la construction du Québec, en vue de procéder à l'élection des membres du premier Conseil d'administration de l'Association des Entrepreneurs en Construction du Québec, vous devez communiquer, par écrit, avant minuit, le 10 février 1976, avec l'Office de la construction du Québec, pour faire connaître la raison sociale de votre entreprise et le nom de votre délégué à cette assemblée, qui se tiendra:

LE: 14 février 1976, à 14:00 heures
AU: Grand Gymnase du C.E.G.E.P. St-Laurent
625, boulevard Ste-Croix
Ville St-Laurent, Province de Québec

Prière d'adresser toute correspondance à:

M. ANDRÉ MÉNARD,
Responsable,

LE COMITÉ D'ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TOUS LES EMPLOYEURS DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,

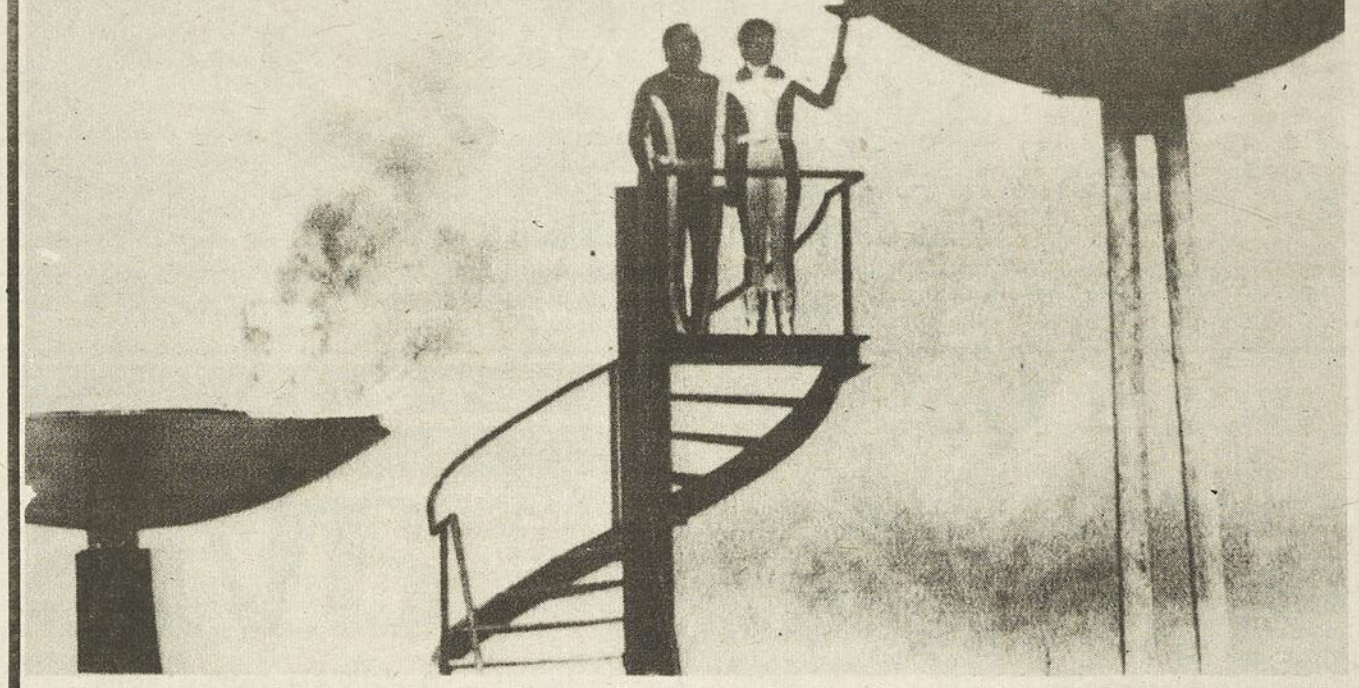
3530, ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Province de Québec

OCQ

Office de la construction du Québec

Les Jeux olympiques d'hiver

Les XIIe Jeux d'hiver sont ouverts



C'est devant plus de 65,000 spectateurs réunis au stade olympique Bergisel d'Innsbruck que ces deux athlètes autrichiens ont allumé la flamme traditionnelle. Il s'agit de la championne Christl Haas et du lugeur Josef Feistmantl.

INNSBRUCK (AFP) – Le président de la République autrichienne, M. Rudolf Kirchschlager, a déclaré les XIIe Jeux olympiques d'hiver ouverts, hier, à Innsbruck, à 14h. 14 GMT.

Accueilli par un clairon, M. Kirchschlager a gagné la loge présidentielle sous les applaudissements des quelque 70 000 spectateurs. Après l'hymne autrichien, la cérémonie a été placée sous le signe du folklore local, avec notamment un "salut du drapeau" effectué par des jeunes Tyroliens de Sistrans.

C'était ensuite le défilé des délégations, la Grèce en tête et l'Autriche clôturant la marche.

La fanfare olympique retentissait et un choeur d'écoliers chantait l'hymne olympique, cependant que quatre chasseurs de montagne autrichiens hissaient le drapeau olympique sur la pente opposée du stade Berg Isel, où flottaient déjà des drapeaux de l'Autriche et des 35 autres nations participantes. Une délégation de Sapporo, où s'étaient déroulés les jeux d'hiver il y a quatre ans, a ensuite apporté le drapeau olympique que portait Yukio Kasaya, champion olympique. Joseph Feistmantl, qui avait remporté à Innsbruck le titre olympique de luge il y a 12 ans, a allumé la flamme olympique pour les XIIe Jeux d'hiver.

Quelques instants après, il a passé le flambeau à Christl Haas, championne olympique de descente aux jeux précédents d'Innsbruck qui a allumé à son tour le flambeau d'alors. Le serment olympique a été prêté par le pilote du bob national, Werner Delle Karth, qui, au nom de tous les participants, a prononcé le texte rituel.

A la veille de la descente–messieurs, les Suisses ont les meilleurs chronos

INNSBRUCK (AFP) – Dans la dernière descente d'entraînement chronométrée avant l'épreuve olympique masculine qui sera disputée jeudi, l'équipe helvétique a confirmé qu'elle était en grande forme. Mardi, Bernhard Russi, dans la première descente chronométrée, avait obtenu le meilleur temps, devant Philippe Roux et Klammer. Dans la seconde descente chronométrée, le Canadien Jim Hunter avait été le meilleur alors que Russi, Roux et l'Autrichien Klammer, le grandissime favori pour la médaille d'or olympique, avait effectué un parcours relevé.

Hier, c'est Philippe Roux, le champion de Berbier, qui a été crédité du meilleur temps en 1.47.02, devançant Klammer de 31-100, son camarade Walter Tresch de 43-100 ex-aequo avec l'Italien Herbert Plank et Bernhard Russi à 58-100.

Cette dernière descente d'entraînement, la plus vite qui ait été négociée sur le parcours du Patscherkofel en 1:47.02 par Philippe Roux a eu lieu par beau temps et neige très rapide.

Roux, aussi bien que Russi, ont donc confirmé leurs prétentions au titre olympique ou tout au moins à une médaille alors que Franz Klammer, le roi de la descente de la saison passée et également de celle-ci, n'a obtenu, dans aucune des descentes d'entraînement, le meilleur temps malgré ses skis "miracle".

Read sixième

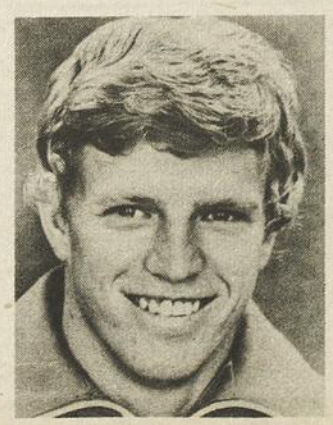
A la sixième place de cette dernière descente, vient le Canadien Ken Read à 96-100, le slalomeur américain Greg Jones, dont les progrès en descente sont sensationnels, à 1.33, un autre Suisse, René Berthod, à 1.36, l'Américain Andy Mill à 1.65, le Canadien Jim Hunter à 1.72.

Si Roux et Russi doivent figurer à égalité avec Klammer malgré tout, comme les favoris pour le titre olympique, un autre Suisse, Walter Tresch, récent vainqueur du combiné du Lauderhorn et du Kahnenkamn, skieur complet, c'est-à-dire brillant dans les trois disciplines, affirme de plus en plus sa candidature pour la médaille d'or du championnat du monde du combiné.

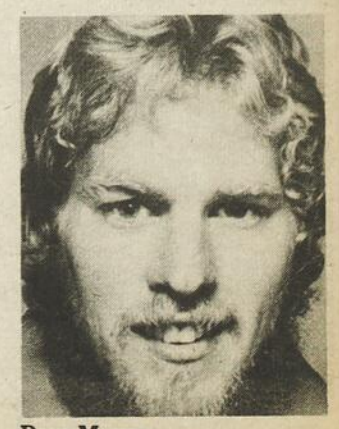
Hélas, au cours de cette dernière descente. l'Autrichien Werner Grissmann a été victime d'une chute. Souffrant d'une entorse au genou il a été conduit à l'hôpital. Il sera remplacé par Josef Walcher.

Nadig blessé

La double championne olympique, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, est moins sérieusement blessée que l'on pouvait le craindre. Elle souffre en effet d'une légère déchirure des ligaments de l'épaule droite et pourra prendre part à la descente féminine olympique.



Jim Hunter



Dave Murray

L'agressivité de Irwin et Hunter impressionne

INNSBRUCK (PC) – Les Canadiens pourraient bien remporter des médailles en descente aujourd'hui, mais il ne faudrait pas être désappointé de les voir terminer parmi les 15 premiers.

Ken Read a remporté la première descente de la saison à Val d'Isère, puis Dave Irwin l'a imité deux semaines plus tard en Autriche.

Toutefois, les deux vainqueurs ont chuté après leur triomphe, Irwin étant absent pendant un mois avant de reprendre l'entraînement dimanche.

"Il va sans dire que Irwin sera handicapé par cette chute jeudi", a déclaré l'attaché de presse de l'Allemagne de l'Est Joachim Maître.

Le favori Franz Klammer partage cette opinion "d'autant plus que Irwin y pense même à l'entraînement, ce qui n'est pas bon pour son état d'esprit". Pour cette raison, Maître croit que les meilleures chances canadiennes reposent sur les épaules de Jim Hunter et Dave Murray.

L'agressivité de Hunter et Irwin commande le respect des Européens, mais il manque d'expérience. Irwin et Read en sont à leur première expérience sur le circuit, tandis que Murray a fait ses débuts l'an dernier et Hunter, il y a six ans.

Irwin a subi une forte tension pendant toute la semaine. Il a été loin d'afficher sa meilleure forme à l'entraînement hier et on a décidé de ne pas lui faire porter le drapeau canadien à la cérémonie d'ouverture.

Read a été le meilleur Canadien à l'entraînement et, selon l'entraîneur Scott Henderson, "Jim et Kenny ont des chances de récolter une médaille d'or".

Pour sa part, Hunter compte bien faire mieux qu'à Sapporo où il avait terminé 20e en descente, 11e en slalom géant et 19e en slalom.

Piste

La piste rafistolée à plusieurs reprises cette semaine a été l'objet des critiques de Read qui la considère comme une patinoire, opinion que partage Hunter.

Si les Canadiens affichent leur forme maximale aujourd'hui, ils pourraient bien se classer parmi les 15 premiers, "ce qui serait superbe, selon Maître, car ils seraient les favoris en Europe.

"Et si les Canadiens récoltent au moins une médaille, ils auront affirmé leur amélioration à leurs propres yeux".

Les Jeux olympiques d'hiver

Premiers résultats

INNSBRUCK (AFP-PC-PA) – Entrée discrète de la danse mercredi à Innsbruck dans l'histoire des Jeux olympiques d'hiver. Quelques dizaines de personnes seulement ont en effet assisté à un spectacle, il est vrai, fastidieux. Pour ses débuts aux jeux, cette discipline, qui jusqu'à présent n'avait jamais réussi à se faire admettre au programme olympique, a dû passer, comme aux championnats d'Europe et du monde, par les imposées: trois danses, dont une valse de Vienne, avec sur chacune d'elles un même thème musical pour tous les concurrents. Fort logiquement, ce sont les favoris, les Soviétiques Ludmilla Pakhomova et Alexandr Gorshkov, champions d'Europe et du monde à plusieurs reprises, qui ont pris la tête de la compétition devant des compatriotes et un couple d'Américains. Les deux couples canadiens se sont classés aux 10ème et 14ème rang.

Par ailleurs, les équipes de luge masculine et féminine est-allemandes ont pris un excellent départ en remportant la première manche de chaque épreuve, contre leurs rivales ouest-allemandes. L'Allemande de l'Est Margit Schuman, qui avait enlevé la médaille de bronze à Sapporo, devance d'un centième de seconde sa rivale de la RDA Monika Scheftschik. C'est le tenant du titre européen, Betlef Guenther, qui a gagné chez les hommes. Quant aux Canadiens, Carol Keyes, 21ème, Mary Jane Bowie, 22ème et Julie Chase, 25ème sur 26, n'ont su tirer leur épingle de la descente, non plus que Denis Michaud, de St-Jérôme, 35ème, Larry Arbuthnot, 36ème et Michel Shragge, 25ème.



Classée troisième au monde, la jeune patineuse de vitesse, Cathy Priestner de Calgary, s'entraîne sur l'anneau de vitesse de Innsbruck.



Ron Shaver, qui a toujours travaillé dans l'ombre de Toller Cranston, montre ici le style qui a fait de lui un des meilleurs patineurs de style libre au monde. Il prendra part aux épreuves imposées à compter de dimanche.

Des Jeux blancs!

INNSBRUCK (AP) – Les Jeux olympiques d'hiver méritent bien, à double titre, leur surnom de "Jeux blancs" parce qu'ils se déroulent dans la neige et qu'ils sont le quasi-monopole de la population blanche de la planète.

Les Noirs sont devenus les vedettes à part entière du football, de l'athlétisme et ils dominent nettement sur les rings de boxe. Récemment, ils sont même partis à l'assaut du tennis et du golf, deux disciplines traditionnellement réservées à la population blanche aisée.

Ils restent pourtant bel et bien absents du ski, du patinage et des courses de bob.

"Autant que je sache, il n'y a jamais eu de Noirs aux J.O. d'hiver", assure M. Tony Bridge (Jamaïque) membre du Comité international olympique (CIO)". Il existe des raisons sérieuses pour expliquer ce phénomène, je suis sûr, d'ordre géographique, économique et social. Originaire moi-même d'un pays situé sous les tropiques, je dois avouer que je ne m'intéresse que de très loin aux Jeux d'hiver. Je suis d'abord ici pour assister aux réunions du CIO, et je repartirai dès qu'elles seront terminées".

M. Bridge, qui est de race noire, se souvient toutefois d'une jeune patineuse jamaiquaine dont il avait vainement proposé la candidature aux Jeux d'hiver de Sapporo, Japon, en 1972.

"J'ai écrit au comité d'organisation, raconte-t-il, qui était tout à fait disposé à l'accepter. Mais sa candidature a été rejetée par la Fédération de patinage en raison de la faiblesse des performances de cette patineuse noire.

"Nous sommes intervenus, le comité d'organisation et moi-même une nouvelle fois, mais les mêmes objections nous ont été opposées. J'ai accepté cette décision et je n'ai aucune raison de penser qu'il s'est agi d'une mesure discriminatoire", assure M. Bridge.

Lorsque l'on se promène dans le village olympique, on est frappé par le contraste saisissant entre l'ambiance des JO d'hiver et celle des Jeux d'été. Ces derniers comptent sept fois plus de concurrents, 7,000 environ contre 1,058 actuellement à Innsbruck, et un plus grand nombre de disciplines, en général plus spectaculaires. Enfin, aux Jeux d'été, les athlètes, plus âgés, appartiennent aux cinq continents et aux quatre races.

A Innsbruck en revanche, on ne rencontre pratiquement que des concurrents blancs, à l'exception d'une poignée de Japonais dans les épreuves de ski alpin et de patinage.

Même Jesse Owens, le champion noir américain qui avait raflé quatre médailles d'or aux Jeux de Berlin, en 1936, et qui a participé à des collectes d'argent pour le compte du Comité olympique américain, a fait faux bond et n'est pas venu à Innsbruck.

"Je n'avancerai pas de date pour la première participation d'un Noir aux Jeux d'hiver. C'est en dehors de mes compétences", a dit M. Bridge.

LE JOUR

A BESOIN D'UN LIVREUR

(LIVRAISON A DOMICILE)

LIEU DE TRAVAIL:

St-Laurent — Cartierville — Nouveau Bordeau — Ville Mont-Royal.

HEURES DE TRAVAIL:

de 5 à 6 par jour, tôt le matin

EXIGENCES:

- Véhicule en bon état
- Disponible dès maintenant

CONDITIONS:

Rémunération selon les normes du milieu.

COMMUNIQUEZ AVEC:
LE SERVICE DU TIRAGE

YVON TREMBLAY

331-8961

ici

C'EST FRANÇAIS!

POUR QUE LE MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS PUISSE CONTINUER LA LUTTE CONTRE L'ASSIMILATION ANGLOPHONE, IL NE SUFFIT QUE D'UN GESTE DE VOTRE PART. - DEVENIR "MEMBRE DE SOUTIEN" DU M.Q.F. - L'AVENIR EST INCERTAIN. LE TEMPS PRESSE. ENVOYEZ VOTRE DEUX DOLLARS ($2.00) AUJOURD'HUI MÊME.

Pour sauver la nation il faut sauvegarder la langue

☐ Je désire faire partie d'un comité de surveillance dans ma région.

Nom .....

Adresse ..... Tél. .....

Ville ..... Comté .....

CARTE DE MEMBRE ..... MONTANT TOTAL: .....

Adresser à: MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS
1182 boul. St-Laurent, Montréal, Qué.
Tél.: 866-1761

La Meublerie Marcel Gingras,

Les Professionnels du meuble

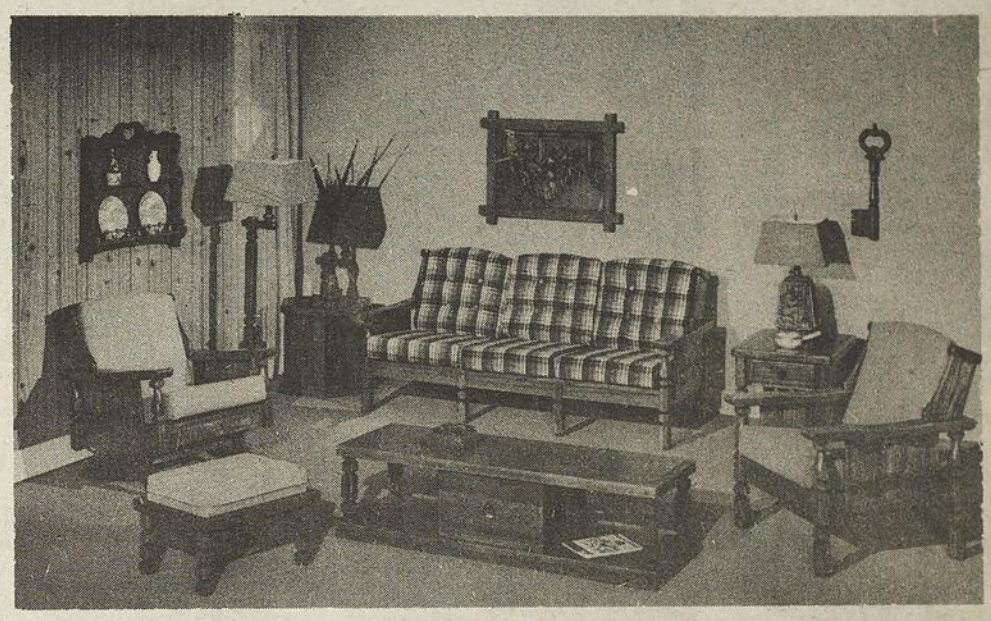
prestige

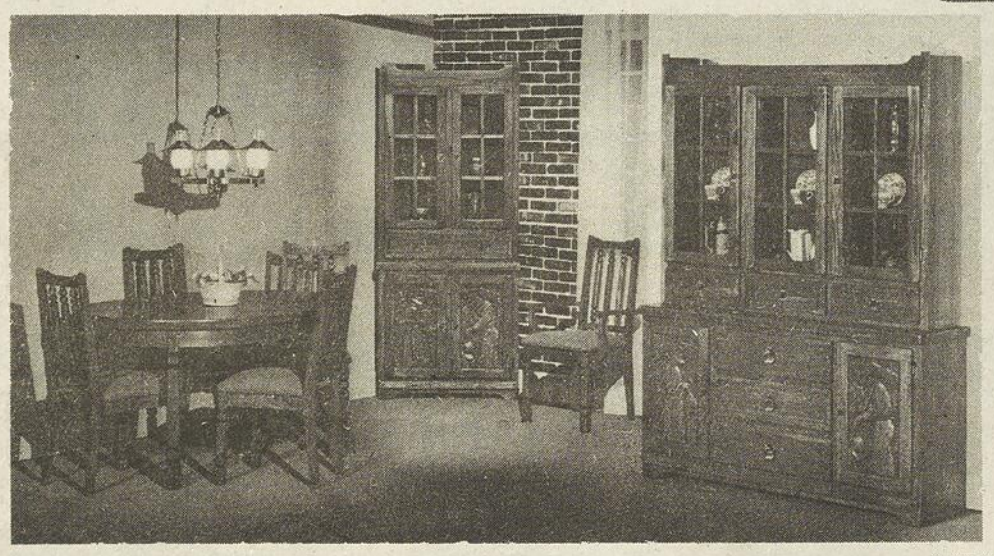
SPÉCIAL DE LA MEUBLERIE CETTE SEMAINE

SALON

- ✱ Sofa
- ✱ Chaise
- ✱ Chaise Berçante
- ✱ Tabouret
- ✱ Table rectangulaire
- ✱ Table Hexagonale
- ✱ Table de Bout

Fini Orme antique





CUISINETTE

- ✱ Buffet
- ✱ Huche
- ✱ Table
- ✱ Chaise
- ✱ Chaise avec bras
- ✱ Huche de coin

Fini Orme antique

CHAMBRE À COUCHER

- ✱ Bureau triple
- ✱ Miroir horizontal
- ✱ Chiffonnier
- ✱ Tête de lit
- ✱ Pied de lit
- ✱ Table de nuit

Fini Orme antique



VENEZ VISITER NOTRE RAYON POUR ENFANTS

37 boul. des Laurentides (Pont-Viau) Laval

667-1112

REÇU LE
12 FEV 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC